CLUB ULTIMA
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR
Le magasin-entrepôt qui offre la plus grande sélection de linge de maison et d'articles de cuisine à Montréal
ST-LÉONARD
WESTMOUNT
1042

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
336-4444
50%* SUR LES VERRES DE PRESCRIPTION à l'achat d'une paire de lunettes complète. *Ne peut être jumelé. Offre d'une durée limitée.

• MONTRÉAL, SAMEDI 29 JUILLET 1995 111e ANNÉE Nº 274 98 PAGES, 8 CAHIERS Îles-de-la-Madeleine 2,50 $ 2$ Taxes en sus

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages
max 29 / min 17
page C 8

Sports



Agassi poursuit sa route
pages F1 et 2

COLORADO ROCKIES 8 | MONTRÉAL EXPOS 3
page F3

Spectacles



La revanche de Nougaro
page D 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	C 4 à C 7
- marchandises	C 7, E 1
- emplois	E 1 à E 4
- automobile	E 4-E 5
- propositions d'affaires	A 16
Arts et cinéma	cahier D
- horaires-spectacles	D 13
- télé-horaires	D 2
- salles de répertoire	D 21
Avis	E 7-E 8
Bridge — Échecs — Timbres	G 10
Carrières et prof.	cahier H
Décès	E 6
Économie	A 15 à A 21
Éditorial	B 2
Encans	E 8
Êtes-vous observateur?	C 4
Feuilleton	G 8
Habitat	cahier C 1 à C 3K
Horoscope	G 8
Jardiner	C 8
Le monde	B 8
Loteries	C 8
Maisons d'enseignement	C 3
Mots croisés	C 7, G 8
Mot mystère	E 3
Opinions	B 3
Politique	A 13
Restaurants	D 15
Vacances/voyage	cahier G
Sports	cahier F
- Réjean Tremblay	F 2

Le « pot » est toujours là

■ Les Mohawks disent avoir détruit la totalité des 4 000 plants
■ Le ministre Ménard affirme qu'il y en a au moins 250 000

FRANÇOIS BERGER

Les chefs mohawks ont encore refusé de collaborer, hier soir, avec les autorités québécoises après que le ministre Serge Ménard eut affirmé que le cannabis cultivé aux abords du territoire autochtone de Kanesatake, près d'Oka, n'avait pas été entièrement détruit, loin de là.

Le ministre de la Sécurité publique a demandé aux Mohawks de prouver leur bonne foi en lui permettant de visiter les champs où la culture intensive de marijuana a été décelée et où les autochtones prétendent avoir détruit des milliers de plants, dans la matinée d'hier.

Ces plantations se trouvent en majorité sur des terres acquises par le gouvernement fédéral dans la région d'Oka depuis cinq ans.

Le porte-parole des chefs mohawks, Billy Two Rivers, a qualifié M. Ménard de « Saint-Thomas qui ne peut croire sans voir ». Il a rejeté toute intervention policière ou même civile des autorités québécoises, comme l'a proposé le ministre pour éliminer le cannabis en collaboration avec les dirigeants autochtones.

Les chefs mohawks n'ont pas l'intention de discuter de collaboration ni d'une visite de M. Ménard, a dit à *La Presse* M. Two Rivers en ajoutant qu'une intervention du gouvernement fédéral est également hors de question.

Malgré ce rejet catégorique des Mohawks, le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de lancer une opération unilatérale à court terme, a déclaré hier soir le porte-parole du ministère de la Sécurité publique, Simon Lacroix. « Nous désirons toujours une intervention pacifique avec la collaboration des Mohawks, afin d'éviter le développement d'une crise », a dit M. Lacroix en précisant que Québec tentera de maintenir des « contacts » avec les dirigeants mohawks pendant la fin de semaine.

En conférence de presse hier à Montréal, le ministre Ménard a déclaré qu'il est « impossible » que tous les plants de marijuana aient pu être éliminés en quelques heures. Il a estimé le volume du cannabis cultivé à au moins 250 000 plants.



Serge Ménard

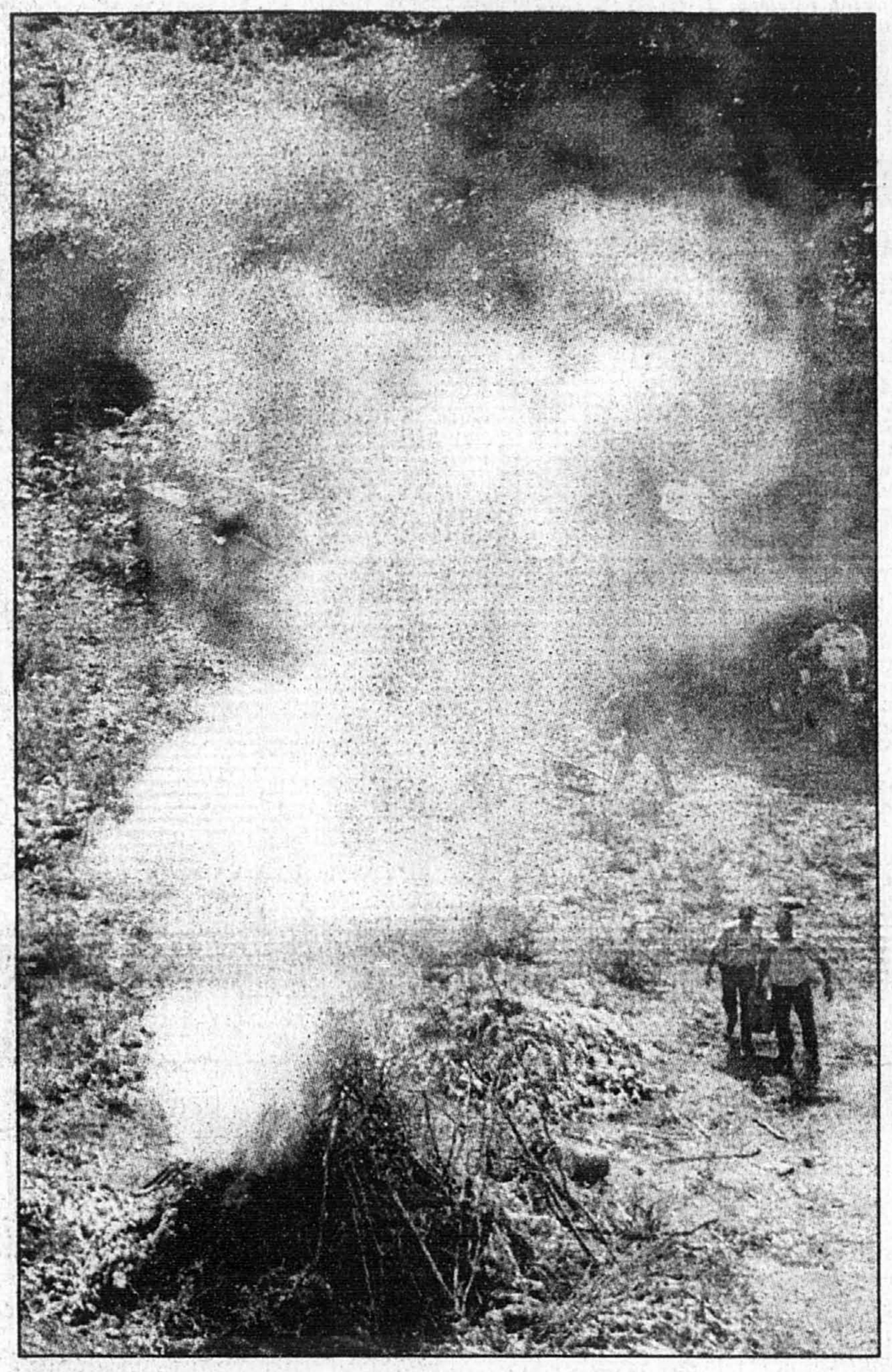
Dans un geste surprise tôt hier matin, une quarantaine de Mohawks se sont rendus dans les champs de marijuana, en compagnie d'agents autochtones (*peacekeepers*) venus des réserves de Kahnawake, au sud-ouest de Montréal, et d'Akwesasne, dans la région de Saint-Régis.

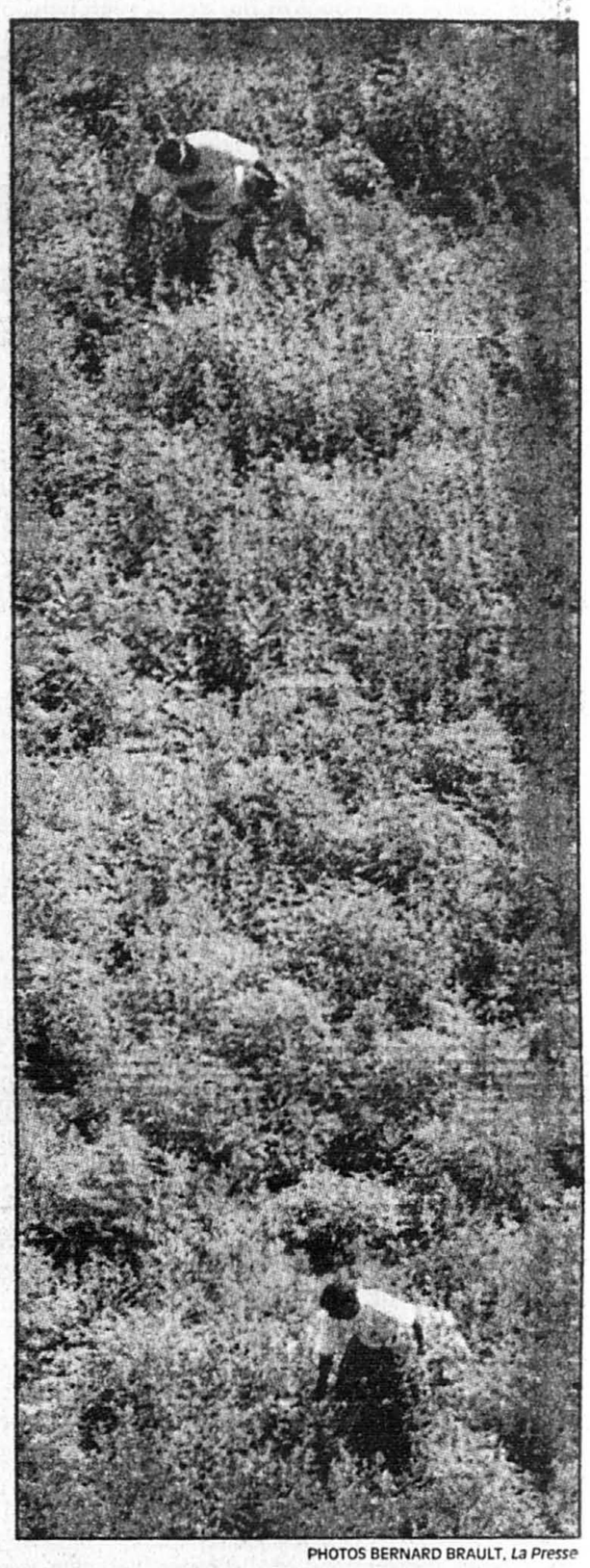
C'était la première fois que des *peacekeepers* intervenaient en dehors de leur territoire assigné, sans autorisation et contre l'avis des gouvernements.

Ce geste unilatéral a irrité le

VOIR « POT » EN A 2

■ A 12: Peltier était au courant.





PHOTOS BERNARD BRAULT, *La Presse*

Après avoir arraché quelques milliers de plants de marijuana (photo de droite), les Mohawks les ont fait brûler à l'aide de carburant. L'opération n'a pu être filmée que du haut des airs puisque les routes du territoire avaient été bloquées par des groupes mohawks.

Cinq trafiquants dirigent le réseau

MARIE-FRANCE LÉGER

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a révélé hier que le réseau de trafiquants de drogue à Kanesatake comptait 18 personnes.

Cinq trafiquants, dont un Blanc, dirigent ce réseau, tandis que 13 jeunes armés « protègent » les 250 000 à 300 000 plants de marijuana répartis sur sept à huit champs cultivés, a précisé le ministre.

M. Ménard a indiqué qu'il était désormais peu probable de procéder à des arrestations puisque que l'affaire était désormais rendue publique et que les criminels se savaient observés. Il a laissé entendre que l'opération unilatérale de destruction de plants, entamée hier matin par les chefs Peltier et Norton en compagnie des *Peacekeepers*, malgré l'offre de collaboration des policiers, était une mauvaise initiative, voire de « l'amateurisme ».

« L'attitude intelligente, c'est d'observer et d'attendre celui qui vient prendre possession de la drogue », a noté le ministre. Mais de là à conclure qu'il y a eu destruction délibérée de preuves, voilà une hypothèse sur laquelle M. Ménard n'a pas voulu s'étendre trop longtemps. « J'en ai peur », s'est-il contenté d'indiquer. « S'il veulent une police autochtone, a-t-il poursuivi, elle ne servira pas à protéger des trafiquants de drogue ou à rendre plus difficile l'accumulation de preuves. »

C'est d'ailleurs pour « démontrer qu'ils ne sont pas du côté des trafiquants » que Serge Ménard demande aux chefs mohawks Jerry Peltier et Joe Norton de retourner détruire avec lui, et avec les policiers de la Sûreté du Québec, ce qu'il reste, selon lui, des plants de marijuana sur les terres fédérales de Kanesatake.

Dans n'importe quelle enquête sur le trafic de drogue, a noté le ministre, on doit prendre les criminels la main dans le sac pour que la preuve soit crédible devant le tribunal. « La population doit comprendre que certaines enquêtes policières sont secrètes jusqu'à ce qu'elles aboutissent. Il faut prendre le temps d'accumuler une preuve qui permettra une condamnation », a-t-il affirmé en conférence de presse.

Le ministre a souligné que les corps policiers, SQ et GRC, enquêtaient depuis plusieurs mois sur cette affaire et engrangeaient des informations de plus en plus précises depuis le mois de juin. Un peu plus, a-t-il dit, et « nous aurions pu libérer la population mohawk et la population en général de ces gens-là ».❑

La Ville dit utiliser pesticides et herbicides avec parcimonie

CAROLE THIBAUDEAU

Les représentants du Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal affirment qu'ils limitent autant que faire se peut l'utilisation de pesticides dans les endroits publics.

D'après la directrice, Mme Lise Cormier, la Ville ne fait pas d'épandage systématique d'herbicides dans les parcs d'accès public, à l'exception du Jardin botanique, des Floralies, du parterre surélevé devant l'hôtel de ville et du terrain de golf municipal.

Mme Cormier donnait hier une conférence de presse pour faire suite à un engagement du maire de Montréal, M. Pierre Bourque, de dévoiler la nature et la quantité de produits chimiques utilisés à Montréal.

M. Bourque, rappelons-le, a rétracté, lors de l'assemblée du conseil municipal du 17 juillet, une déclaration selon laquelle la Ville n'utilisait pas de pesticides.

Le fait est que les quelque 50 employés municipaux qui répandent les pesticides le font avec parcimonie. Ils se servent du glyphosate (ou *Round-up*, solution diluée de 1 à 2 p. cent), en bordure des clôtures et sous les estrades, là où le fauchage et l'arrachage manuel est difficile, ainsi que sur certaines plates-bandes requérant plus d'attention.

Le glyphosate est le plus doux des herbicides chimiques, mais il peut provoquer des irritations cutanées chez les enfants.

« Sur les 6000 pesticides homologués par le gouvernement fédéral, nous n'utilisons que ceux à niveau de toxicité modéré ou faible, affirme M. Bruno Paquet, un des coordonnateurs. Un seul produit fait exception, et on l'utilise très tôt le matin. »

Jardin botanique

Au Jardin botanique, par exemple, les arrosages sont faits entre 5 h 30 et 9 h 30 le matin, alors que les portes ouvrent au public à 9 h 30. Que fait-on alors pendant les 12 heures recommandées entre l'épandage et l'accès du public ?

« Du moment que le plant est sec, il n'y a pas grand problème, soutient Mme Cormier. De plus, les usagers sont avisés de l'application de pesticides par des pancartes précisant le moment du traitement et la nature des produits utilisés. Les pancartes doivent demeurer sur place durant les 24 heures suivant l'application. »

M. Jean-Jacques Lincourt, surintendant du Service des parcs, affirme que la politique de la Ville est d'utiliser au maximum ce qu'on nomme « la lutte intégrée » contre les ravageurs. Cela consiste à utiliser le plus possible des méthodes naturelles et, lorque c'est nécessaire, un produit plus musclé. M. Lincourt compare les soins aux végétaux avec les soins médicaux: « Nous sommes pour les médecines douces, mais il faut parfois utiliser une médecine plus agressive devant la gravité de la maladie. Il ne faut pas oublier que nous sommes responsables de la conservation du patrimoine végétal de Montréal. »

Arctic Power

Le quart des produits utilisés par la Ville sont d'origine biologique ou naturelle.

Dans la serre des orchidées, la lutte

VOIR VILLE EN A 2

Portes & fenêtres VERDUN ltée
Payez et emportez !
FENÊTRES COULISSANTES 4 VITRES
Boîte de 7¼ po en pin recouverte de vinyle
34¼" x 23¾" 69$
46¼" x 23¾" 74$
35¼" x 35¼" 84$
SPÉCIAL
Modèle B-01, 34" AVEC CADRE EN PIN, RECOUVERT DE VINYLE
119$ GARANTIE 1 AN
Modèle B-03, 34"
CADRE 1¼"
189$ Peinturée blanche 249$
VERDUN 3032, boul. LaSalle (près Atwater) 769-1725
MONTRÉAL 2269, St-Clément (près Viau) 255-6868
LAVAL 4525, boul. Samson (près aut. 13, Chomedey) 681-1547
VERDUN 667, Galt (près de ave. Verdun) 761-7895
RIVE-SUD 139, boul. Laurier (rte 116, St-Basile) 653-2265
Prix en vigueur jusqu'au 20 août 1995

Demain dans *La Presse*



Santé

Le syndrome prémenstruel

■ La période d'ovulation perturbe un grand nombre de femmes. Dans certains cas, le syndrome prémenstruel peut amener la femme à commettre des gestes répréhensibles qui peuvent aller jusqu'au meurtre, voire au suicide. Malheureusement, si on a réussi à identifier les quelque 200 symptômes physiques et physiologiques qui permettent d'identifier le syndrome prémenstruel, la science a peu progressé dans ses recherches pour prévenir cette maladie. À lire demain dans le cahier *Santé*, dans un dossier signé Danielle Tardif et Caroline Pelletier.

Insolite

Grognements et gémissements au fond du Loch Ness

■ De mystérieux « grognements » et « gémissements » ont été entendus à trois reprises ces dernières semaines dans les eaux sombres du Loch Ness, en Écosse, par les occupants d'un mini sous-marin, ont assuré hier les pilotes de l'engin.

Les bruits ont été captés par un micro-amplificateur du sous-marin, et ne ressemblent « à aucun bruit émis par des mammifères marins », selon le pilote Bill Bolton, qui assure « ne pas savoir ce que c'est et ne surtout pas vouloir spéculer ».

Le sous-marin de type Taurus participe depuis 1994 à des recherches géologiques dans les eaux boueuses du Loch Ness, et y effectue également des mini-croisières pour des groupes de cinq touristes, jusqu'à 230 mètres de profondeur.

« J'étais au fond avec un groupe de touristes ce matin et tout le monde l'a entendu. Juste deux grognements et plus rien. J'avais entendu les mêmes bruits dans la même zone du lac il y a quelques semaines, mais nous les avions ignorés. On en avait même ri », a raconté le pilote.

Le système de micro capte tous les sons et les transmet à la base scientifique sur la berge, a ajouté le pilote. « Nous avons entendu et capté ces bruits à trois ou quatre reprises dans une même zone de deux kilomètres carrés environ » près du village d'Abriachan, sur la rive ouest du Loch.

« J'ai déjà entendu souvent des bruits de mammifères marins », a raconté le co-pilote Allan Whitfield, mais « c'était curieux ». « Un grognement, un très profond grognement. Alors que les dauphins font plutôt un bruit de bavardage et que les baleines émettent un son long et assez aigu ».

Bien que plus d'un demi-million de touristes se rendent chaque année sur les bords du Loch Ness, le mythe de Nessie le Monstre a été l'an dernier sérieusement ébranlé avec la révélation qu'une des photos les plus célèbres du monstre, prise en 1934, était en fait un trucage.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Au risque que cela dégénère en une confrontation avec les Mohawks de Kanesatake, pensez-vous que la Sûreté du Québec devrait elle-même intervenir et détruire les importantes plantations de marijuana qui s'y trouvent?

À la une du cahier Sports de La Presse *d'hier matin, il était question de la fameuse piste cyclable de la Voie maritime du Saint-Laurent. Nous vous demandions si vous en connaissiez l'existence. Le pourcentage des réponses obtenues a été:*

Oui: 33 % **Non: 67 %**

Bell La Presse

La quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres **741**

à quatre chiffres **5086**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR **30-6** SAMEDI 29 JUILLET 1995

Suite de la Une



PHOTO CP

Deux Mohawks transportent un chargement de marijuana devant être détruit dans le cadre de l'opération entreprise par les *peacekeepers* visant à éliminer les milliers de plants en les brûlant.

Massé renvoie la balle à Beaudoin

La Presse *et PC*

■ Le gouvernement du Québec et la Sûreté du Québec possèdent déjà les pouvoirs nécessaires pour mettre un terme sans tarder à la culture illégale de cannabis dans la région de Kanesatake et de la municipalité d'Oka, ont affirmé hier les ténors du gouververnement Chrétien.

En réponse à la missive de la ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec, Louise Beaudoin, son homologue fédéral Marcel Massé soutient que la propriété des terres sur lesquelles le cannabis est cultivé « n'est pas pertinente à la préente situation ».

« Je suis persuadé que (votre collègue) M. Ménard sera à même de vous le confirmer », écrit le ministre Marcel Massé (Affaires intergouvernementales) dans sa lettre-réponse adressée à Mme Beaudoin.

Prétextant que la culture illégale du cannabis par des autochtones de Kanesatake était réalisée sur des terres acquises par le gouvernement fédéral de propriétaires blancs à la suite de la crise de 1990, Mme Beaudoin avait enjoint le gouvernement fédéral d'intervenir directement dans le dossier et d'ordonner la destruction immédiate des plants de « pot ».

Selon Mme Beaudoin, l'article 6,3 de la Loi sur les narcotiques confère à la ministre fédérale de la santé d'ordonner la destruction des plants de cannabis.

Mais le ministre Marcel Massé rétorque que la section 6 de la Loi sur les narcotiques n'est pas pertinente à la situation actuelle. Il ajoute cependant que le gouvernement du Canada « appuie entièrement l'approche préconisée par M. Ménard (ministre de la Sécurité publique du Québec) de faire appel à la collaboration de chef Jerry Peltier afin de procéder à la destruction des plantes ». Il assure aussi la SQ de l'appui de la GRC dans le cadre de ses activités.

Pour le Solliciteur général du Canada, Herb Gray, d'autres articles de la même loi sur les narcotiques peuvent être invoqués par la Sûreté du Qébec pour entrer sur une propriété privée, saisir la drogue et la détruire. « La balle est dans le camp de la SQ dans cette affaire. Il s'agit d'une question strictement policière. Nous devons laisser le dossier à leur bon jugement », a indiqué M. Gray. Il ajoute que l'administration de la justice est de responsabilité provinciale.

Dans sa réaction aux événements survenus hier dans le territoire mohawk de la région d'Oka, le premier ministre Jean Chrétien a semblé commettre une bourde en affirmant que les terres sur lesquelles est cultivé du cannabis « n'appartiennent à personne ».

Il s'agit en fait de propriétés acquises par le gouvernement fédéral depuis 1990, après la crise autochtone de cet été-là. Elles doivent servir à créer une banque de terres destinées à la population mohawk de Kanesatake, dont les dirigeants ont entamé des négociations avec Ottawa sur leurs revendications territoriales.

La ministre québécoise déléguée aux Affaires intergouvernementales, Louise Beaudoin, a pour sa part continué à pourfendre Ottawa, hier, en rappelant de nouveau que les plants de marijuana sont cultivés sur des terres fédérales.

« On veut qu'ils fassent la job, a-t-elle déclaré en conférence de presse. Mais pour Ottawa, le fait que les plants de cannabis soient cultivés sur des terres fédérales ne permet pas à Québec de se soustraire à ses responsabilités d'administration de la justice ».

Par ailleurs, le Bloc québécois, a repris l'argumentation du Québec en exigeant l'intervention d'Ottawa.

« POT »

Le « pot » est toujours là

ministre Ménard, qui a dû rentrer précipitamment de vacances. Il s'est entretenu à plusieurs reprises hier matin avec le chef mohawk Joe Norton, de Khanawake.

Les Mohawks ont fait brûler des plants de cannabis, pendant six heures, après avoir bloqué l'accès aux routes menant dans les terres. Des journalistes dépêchés sur place ont été molestés par des individus se réclamant des *Warriors*, ce groupe d'Amérindiens armés qui avaient été au centre de l'affrontement de l'été 1990 entre les Mohawks et la police québécoise ainsi que l'armée canadienne.

Munis de gourdins, les gardiens du blocus routier, qui étaient aussi accompagnés de membres de la patrouille de surveillance communautaire (*Watch Team*) de Kanesatake, ont obligé les curieux à faire demi-tour, notamment dans le rang du Milieu qui traverse le territoire autochtone et mène aux champs ensemencés de cannabis.

Affirmant avoir détruit toute la marijuana, les chefs mohawks ont estimé le nombre de plants à 4 000, ce qui est loin du compte, selon la Sûreté du Québec et le

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Selon Billy Two Rivers, tous les plants de mari ont été détruits.

ministre Ménard. La SQ et la Gendarmerie royale du Canada enquêtaient depuis plusieurs mois sur cette affaire, quand les médias l'ont révélée au début de cette semaine.

« Nous avons détruit tous les plants dans quatre champs », a dit Billy Two Rivers en affirmant que la totalité de la culture illégale avait été brûlée. Les autorités québécoises ont indiqué qu'il y avait plutôt huit champs ensemencés de marijuana, mais, selon le chef Two Rivers, les autres champs ne contiennent que des plants de tomates ou des pommiers.

Le ministre Ménard a même suggéré hier que cette opération, empreinte selon lui d'« amateurisme », a peut-être permis à des trafiquants de drogue d'effectuer à la hâte des chargements de plants de cannabis. Des résidants du territoire mohawk avaient pour leur part noté cette semaine une intense activité dans les champs, pendant la nuit, suggérant une récolte prématurée.

Le chef Two Rivers a répété hier que l'éradication du cannabis est une « affaire interne » à Kanesatake et que les corps policiers officiels devraient plutôt s'occuper de poursuivre les promoteurs des plantations « qui viennent de l'extérieur ».

M. Two Rivers a admis que les jeunes Mohawks impliqués dans la culture de la marijuana ont été attirés par l'argent vite fait que leur proposaient des « gens de l'extérieur ». « Les Mohawks sont victimes de leurs mauvaises conditions économiques », a-t-il dit.

Selon lui, cette histoire montre la nécessité pour Kanesatake de disposer de sa propre force de police autochtone, une demande maintes fois répétée par les dirigeants mohawks.❑

VILLE

La Ville dit utiliser pesticides et herbicides avec parcimonie

aux ravageurs se fait uniquement par un prédateur naturel, le Bacillus thurigiensis.

Contre les larves et les chenilles, on utilise le Bacillus thurigiensis ou l'huile de dormance.

Contre les pucerons, on utilise le savon Safer, mais ce dernier est parfois toxique pour les plantes. C'est pourquoi on fait des essais avec l'Arctic Power, aussi actif et moins toxique.

« On ne nous a jamais rapporté de cas d'intoxication consécutive à une visite au Jardin, et nous avons un million de visiteurs par année », souligne la directrice.

Pour protéger les pelouses des mauvaises herbes, plutôt que d'épandre des pesticides, on laisse pousser le gazon un pouce et demi plus haut. Sur les terre-pleins des boulevards, on essaie de trouver une plante qui pousse bien et qui demande peu d'entretien.

M. Lincourt affirme que beaucoup de chemin a été parcouru dans la lutte contre les ravageurs. Il cite l'exemple des pucerons, qui ont été fort nombreux cette année. « Ils produisent un exsudat mielleux qui tombe sur les voitures et les résidents se plaignent. Dans les années 70, nous aurions pulvérisé du Malathion et du Cygon. On juge maintenant qu'on n'a pas à intervenir pour la santé de l'arbre. »

Le Service des parcs est en contact fréquent avec ses homologues de Mont-Royal et de Saint-Léonard, ainsi qu'avec la firme Phytodate, de Saint-Angèle sur la Rive-Sud. « Nous nous échangeons des informations. Nous dépistons systématiquement les populations de pucerons et nous étudions leurs parasites et leurs prédateurs naturels. »

En 1994, on a rapporté 183 cas d'intoxication aux pesticides dans toute la province.❑

VILLEROY & BOCH

LA VAISSELLE LA PLUS POPULAIRE EN EUROPE

SIX NOUVEAUX MODÈLES EN PORCELAINE FINE DE LA COLLECTION RIVIERA
EN EXCLUSIVITÉ CHEZ LINEN CHEST

Ens. de 40 pces	Prix suggéré	Notre prix	Prime gratuite
Cassis	1 400 $	799 $	8 bols à soupe GRATUITS, valeur de 360 $
St-Raphael	1 400 $	799 $	8 bols à soupe GRATUITS, valeur de 360 $
Cannes	1 400 $	799 $	8 bols à soupe GRATUITS, valeur de 360 $
Menton	1 400 $	799 $	8 bols à soupe GRATUITS, valeur de 360 $
Peillon	1 600 $	899 $	8 bols à soupe GRATUITS, valeur de 380 $
Toulon	1 600 $	899 $	8 bols à soupe GRATUITS, valeur de 380 $



les promenades de la CATHÉDRALE 282-9525 ROCKLAND 341-7810

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

NOS PRIX SONT IMBATTABLES COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU

DECOR DEPOT Les Galeries Laval 681-9090

La Presse

Plus d'un mois après le drame, la mort de Joleil Campeau demeure mystérieuse

Les enquêteurs n'excluent pas que la fillette ait été agressée sexuellement

MARC THIBODEAU

■ Contrairement à ce que l'on avait pu croire précédemment, les enquêteurs de la Sûreté municipale de Laval continuent à penser que Joleil Campeau a pu être agressée sexuellement avant de mourir.

« Nous ne fermons pas cette porte-là complètement », a indiqué à *La Presse* le lieutenant Louis Bruneault, qui chapeaute les enquêteurs de la section des crimes graves de la police de Laval affectés à ce dossier.

Cette réserve s'explique par le fait que des rougeurs d'une nature inconnue ont été observées au niveau des organes génitaux par le pathologiste Claude Pothel, lors de l'autopsie pratiquée au laboratoire médico-légal du Québec.

« Tout ce que l'on peut dire à ce jour, c'est que la jeune fille ne présentait pas de traces *évidentes* d'agression sexuelle. Il n'y avait pas de sperme, ni de déchirures ou de lésions récentes », note le porte-parole du bureau du coroner du Québec, François Houle.

Reste donc à savoir la nature exacte des rougeurs qui, au dire de M. Houle, font actuellement l'objet d'analyses supplémentaires à la demande du Dr Claude Pothel.

Les morceaux du puzzle

Il ne s'agit évidemment-là que de l'un des multiples morceaux du puzzle complexe auquel sont actuellement confrontés les enquêteurs chargés de remonter à l'origine de la mort de l'adolescente, qui a été retrouvée sans vie il y a déjà plus d'un mois.

Joleil Campeau, âgée de 9 ans, avait quitté son domicile situé au 1, place De Bussy, dans le quartier Auteuil, à Laval, en fin d'après-midi le 12 juin dernier, pour se rendre chez une amie. Elle n'est toutefois jamais ressortie du terrain boisé menant à sa destination.

D'intenses recherches, mobilisant plusieurs centaines de bénévoles, avaient été organisées avant que le corps de la fillette ne soit finalement retrouvé, quatre jours plus tard, dans un petit cours d'eau situé près de son domicile. Ce bras de la rivière des Mille-Îles ne comptait normalement qu'une trentaine de centimètres d'eau en profondeur et venait d'être vidé pour l'occasion par les employés des Travaux publics.

L'enfant, toujours vêtue, était enfouie sous une épaisse couche de vase. Son corps était couché sur le côté, presque sur le dos, et voûté en forme de demi-lune. L'autopsie devait révéler par la suite que la noyade était la cause du décès.

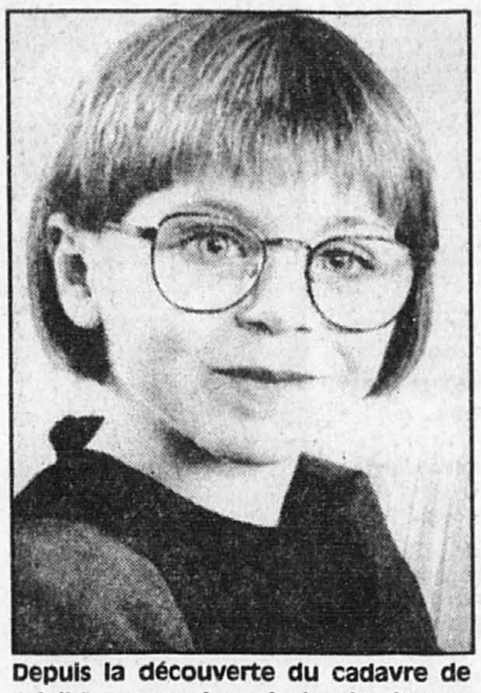
Rien d'accidentel

Qu'il y ait eu agression sexuelle ou pas, les policiers demeurent convaincus que cette noyade n'a rien d'accidentelle. Au dire du lieutenant Bruneault, les tests pratiqués avec un mannequin de la grosseur de Joleil constituent la preuve la plus concluante que la jeune fille ne s'est pas retrouvée de son propre chef dans cette position.

« Les chances qu'elle soit arrivée là sans aucune « aide » extérieure sont moins que minimes, indique le policier. C'est très, très, très peu probable. »

La Sûreté municipale de Laval se questionne sur la présence, à proximité immédiate du corps, d'une grosse pierre de près de 30 kilos, un poids qui correspond sensiblement à celui de Joleil.

La pierre en question, qui était bien à côté de la dépouille et non sur elle comme ont pu le laisser entendre certaines informations, fait actuellement l'objet d'analyses. Les policiers tentent en effet de savoir si elle aurait pu se retrouver à l'eau le jour où la jeune fille a été portée disparue.



Depuis la découverte du cadavre de Joleil Campeau, le mois dernier, les enquêteurs ont suivi plusieurs pistes, travaillant notamment à partir de plus de 250 informations en provenance du public.

« Mais il faut reconnaître qu'il est peu probable que ces analyses donnent des résultats concluants. Ce ne sont pas des tests très courants », note le lieutenant.

Même si la pierre a effectivement été mise à l'eau lors de la journée du drame, rien ne prouverait cependant qu'elle a été utilisée afin de faire sombrer la fillette ou la maintenir enfouie dans la vase, reconnaît le policier. L'autopsie n'a révélée aucune lésion suspecte à cet égard.

La ceinture de la victime, qui a été retrouvée quelques heures après le début des recherches à proximité immédiate du lieu où le corps devait finalement être découvert, constitue un autre sujet important de spéculations pour les enquêteurs.

« Peut-être que l'agresseur a voulu indiquer où se trouvait le corps », avance le lieutenant Bruneault. Peut-être que la jeune fille s'est soudainement dérobée à son bourreau, en lui laissant la ceinture dans la main, avant de tomber dans le ruisseau où elle aurait par la suite été enfoncée. Peut-être que l'agresseur avait retiré la ceinture et était en voie d'abuser de la jeune fille lorsqu'il a soudainement été obligé de stopper ses méfaits.



PHOTO MAURICE THIBODEAU, *collaboration spéciale*

Après quatre jours de recherches, le corps de Joleil Campeau était retrouvé dans un petit cours d'eau situé près de son domicile de Laval. Aux yeux des enquêteurs, une chose est sûre : la noyade de la fillette n'est pas accidentelle.

« À ce stade-ci, toutes les hypothèses se valent », indique le responsable de l'enquête, qui tente également d'éclaircir le fait qu'une voiture noire inconnue a été aperçue dans le quartier le jour du drame.

« On ne sait pas encore à ce stade-ci si la présence de ce véhicule est reliée à notre histoire ou s'il s'agit d'une pure coïncidence », note le policier, qui invite le détenteur du véhicule à communiquer avec la Sûreté municipale de Laval afin que cette piste puisse être écartée, le cas échéant.

Aucun résultat probant

Depuis le début de l'enquête, une soixantaine d'individus ont été « contrôlés », selon l'expression du lieutenant. Ces interrogatoires n'ont cependant débouché sur aucun résultat probant. « Nous ne détenons actuellement aucun suspect sérieux », indique-t-il.

Les plus machiavéliques des observateurs n'hésitent pas à dire que des proches de la victime pourraient être impliqués dans le drame. « Il est évident que ce n'est pas une hypothèse qui est écartée », note à ce sujet le lieutenant, qui a cependant refusé d'élaborer plus à fond sur cette question afin de « ne pas nuire à l'enquête. »

Les cas Desjardins et Cabay

Les policiers n'écartent pas non plus la possibilité que la disparition de Joleil Campeau puisse être liée aux meurtres de Marie-Chantale Desjardins, 10 ans, et Mélanie Cabay, 19 ans, qui sont survenus l'année dernière.

Des rencontres ont d'ailleurs été tenues avec les enquêteurs de la SQ responsables de ces deux dossiers afin de vérifier cette piste. « Mais il n'y a pas énormément de ressemblances, note le lieutenant Bruneault. Bien que les trois corps aient été camouflés à la suite des agressions, on ne peut dire qu'il existe un motus operandi qui s'applique à tous ces cas. »

La jeune Desjardins, alors âgée de 10 ans, était disparue de son domicile de Sainte-Thérèse le 16 juillet 1994. La fillette a été agressée, étranglée et abandonnée dans un petit bois de Rosemère, à deux kilomètres de la maison. Son corps avait été découvert quatre jours plus tard.

Mélanie Cabay était disparue quelques semaines plus tôt, le 22 juin, à son retour d'une soirée entre amis dans le quartier Ahuntsic avant d'être retrouvée le 5 juillet dans un terrain vague situé à proximité de l'autoroute 640, à Mascouche, au nord de Montréal. Elle avait également été agressée et étranglée.

Ces deux cas demeurent non résolus à l'instar de celui de Joleil Campeau, pour lequel les informations en provenance du public continuent à affluer plus d'un mois après le drame. Même si, au dire du lieutenant Bruneault, le « débit » a grandement diminué.

« Nous en avons contrôlé plus de 250 à ce jour et il nous en reste encore plusieurs dizaines à vérifier. Il y en a qui sont farfelus et qu'on garde en fin de liste, mais on ne néglige rien », dit-il. Au plus fort de l'enquête, une vingtaine d'enquêteurs travaillaient en équipe afin de faire toute la lumière sur cette affaire. Aujourd'hui, on n'en compte plus que quatre.

Le père de Joleil, Pierre Campeau, souhaiterait évidemment que les choses progressent plus rapidement. Il se dit malgré tout confiant que les forces de l'ordre sauront trouver l'individu qui est à l'origine de la disparition et de la mort de sa fille.

L'EXPRESS DU MATIN

UN ACCIDENT BÊTE

■ Un bambin de 4 ans a perdu la vie vers 21 h 20 hier soir après avoir été coincé entre deux voitures. L'accident mortel s'est produit dans une entrée résidentielle sur la 86e Avenue, à Rivière-des-Prairies. Le décès a été constaté à l'hôpital Santa Cabrini. L'identité de l'enfant et du conducteur n'a pas encore été révélée.

TENTATIVE DE MEURTRE

■ Un homme de 27 ans reposait entre la vie et la mort à l'hôpital Sacré-Coeur hier, après avoir été atteint d'au moins trois coups de couteau dans la matinée, dans un appartement de Saint-Léonard, sur l'île de Montréal. Peu après 9 h 30, les policiers ont reçu deux appels téléphoniques leur apprenant qu'un homme gisait dans une mare de sang au 8780-A de la rue Viau. Un peu plus tard, un homme âgé de 26 ans s'est livré au poste 52 du service de police de la CUM relativement à cette affaire.

SUSPECT ARRÊTÉ

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal a arrêté un suspect relativement à des vols dans les guichets automatiques. Stéphane Cloutier, 27 ans, a été inculpé sous 225 chefs d'accusation et a été gardé en détention. La police a aussi arrêté un complice qui devra bientôt faire face à des accusations multiples.

MARLEAU PAS ASSEZ SÉVÈRE

■ Le groupe Alliance pour la vie est d'accord avec la position de la ministre de la Santé, Diane Marleau, au sujet de neuf technologies reproductives qu'il qualifie de répugnantes. Toutefois, il juge qu'un moratoire volontaire sur ces pratiques n'arrêtera pas le développement de ces technologies. « Si la ministre est sérieuse, des sanctions criminelles sont requises », a souligné Anna Desilets, directrice exécutive du groupe qui reproche à la ministre de ne pas avoir considéré d'autres méthodes, comme l'utilisation des bébés prématurés pour certaines expériences et les avortements d'enfants handicapés.

EN QUÊTE D'UNE PISTE

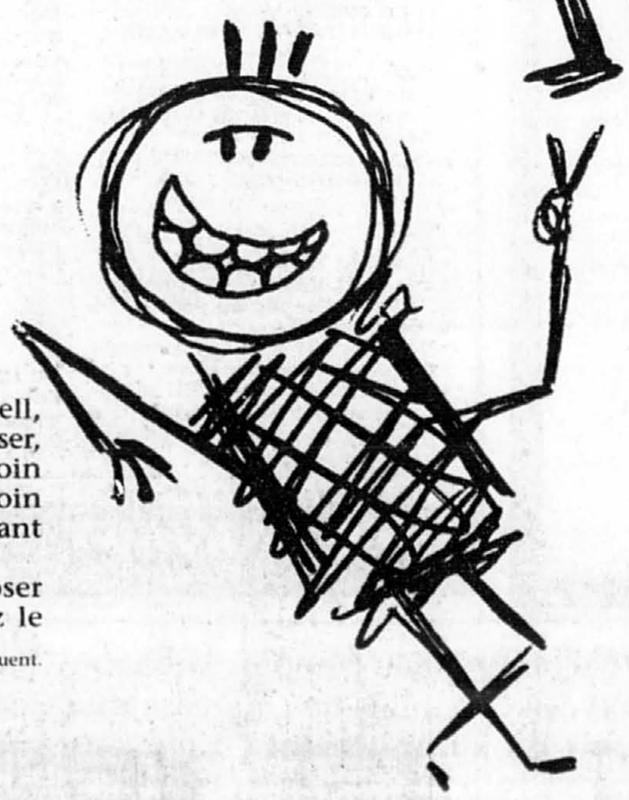
■ Les autorités policières tentent toujours d'élucider le mobile du meurtre de Michael Savaas, un homme d'origine grecque alors dans la vingtaine, qui a eu lieu dans la soirée du 20 février 1989. Quatre individus, incluant une personne de sexe féminin, se seraient rendus au domicile de la victime situé 2280, avenue Montreuil dans le quartier Nouveau-Bordeaux. Une dispute violente a éclaté entre deux des visiteurs et l'occupant au sous-sol. Le corps de ce dernier, roué de coups de bâtons de baseball et lacéré de plusieurs coups de couteau, a été découvert inerte au retour des parents vers minuit.

ADOLESCENTE PORTÉE DISPARUE



■ Nadia Bernatchez, 15 ans, est portée disparue de chez ses parents, domiciliés 4331, boulevard Décarie, à Montréal, depuis le dimanche 9 juillet. L'adolescente de race blanche s'exprime en français, mesure 1,60 m (5'4"), pèse 50 kg (110 lbs), a les cheveux blonds roux et les yeux bleus. Toute personne ayant des renseignements est priée de communiquer avec la section Police-Jeunesse du district 15 en composant le 280-2615, ou le bureau général du même district au 280-2215.

Profitez du système InterMax



Avec le plan d'économie *InterMax*MC Bell, chaque appel interurbain vous fait économiser, quels que soient l'heure et le jour. Pas besoin de prévoir, pas besoin de calculer, pas besoin de se casser la tête. Il suffit de relaxer pendant que le plan *InterMax* travaille pour vous.

Il n'y a qu'un tout petit geste à poser pour vous abonner sans frais. Composez le 1 800 668-BELL. Certaines conditions s'appliquent.

Bell

Le siège de Terrebonne : une rude épreuve pour la patience des voisins

DENIS ARCAND

■ Le siège d'une maison de Terrebonne où un homme instable s'est barricadé durant 36 heures aura eu comme seule victime la patience d'une partie des citoyens évacués.

Hier vers 18 h, l'escouade tactique de la Sûreté du Québec a mis un terme à des « pourparlers qui n'allaient nulle part » en s'engouffrant par surprise dans la maison occupée par Michel Bouchard, 39 ans, au 1400, rue de Vaudreuil. « En fin de compte, ça a duré à peine quelques secondes, a déclaré l'agent François Doré, des relations publiques de la SQ. Les policiers de l'escouade tactique ont maîtrisé l'homme et lui ont passé les menottes. Aucun coup de feu n'a été tiré, personne n'a été blessé et c'est comme ça qu'on voulait que ça finisse. »

Les agents de la police de Terrebonne et de la SQ avaient évacué 63 maisons (environ 200 personnes) pour constituer un périmètre de sécurité autour de la maison occupée par le forcené. La police savait que des armes se trouvaient à l'intérieur. M. Bouchard, selon la police, a déjà été hospitalisé pour des problèmes psychiatriques. Il habite avec sa mère et son beau-père, Pierre Duval, depuis quelques années.

« Ce n'est qu'à midi (hier), qu'il a accepté de nous parler, a indiqué M, Doré. On espérait le convaincre de se rendre sans faire d'autres problèmes, mais il a fallu intervenir : on s'est rendu compte que plus on lui parlait, plus sa détermination à ne pas sortir grandissait.

« On a trouvé deux carabines — une 303 avec un télescope et une 22 — et des munitions dans la maison », a confirmé l'agent Doré, qui a toutefois dit ne pas pouvoir préciser si les armes étaient chargés ni si M. Bouchard les avait en sa possission durant le siège. Il n'a pas été possible de savoir si les armes appartenaient à M. Bouchard ou à son beau-père.

L'incident a commencé jeudi matin vers 6 h lorsque M. Bouchard a claqué la porte au nez de deux policiers venus l'arrêter en rapport avec une affaire de harcèlement à l'endroit de son ex-conjointe.

Les résidents évacués ont passé la nuit à l'hôtel au frais de la municipalité, qui avait également mis à leur disposition une salle à manger au centre communautaire L'Agora.

La patience des deux corps de police n'a pas fait que des heureux parmi les citoyens.

D'abord, hier matin, les représentants de l'ordre venus rencontrer les évacués ont été accueillis avec une brique et un fanal par certains citoyens lors du déjeuner (également aux frais de la municipalité) au centre communautaire. Un citoyen particulièrement impatient leur a même lancé qu'on allait « sortir les carabines » si la police persistait à privilégier la manière douce.

Mais la plupart des critiques envers la police visaient le périmètre de sécurité délimité par les policiers. « C'est trop grand, a déclaré Francine Naud, de la rue de Bromont. Il y a une bonne quinzaine de maisons entre la sienne et la mienne. Nos fenêtres sont ouvertes, alors s'il pleut, c'est un dégât. En plus, il y a notre chat, *Skim*, et notre oiseau, *Cocotte*. »

Mme Naud, directrice des ventes chez un fabricant de papier peint, en avait assez de faire tapisserie. « Ça me rend très agressive.

« La police attend qu'il sorte... a-t-elle soupiré. C'est long. »

L'agent Doré a déclaré que l'évacuation massive était justifiée : « Toute maison qu'on voit de chez lui est par définition dans sa ligne de mire. De plus, toutes les autres résidences dont l'accès oblige à passer devant la maison du suspect posent le même problème. Je comprends la frustration des gens, mais la sécurité a un prix. »

Questionné à ce sujet, M. Doré a indiqué « qu'il n'existe aucun mandat donnant à la police l'autorité de forcer quiconque à sortir de sa maison. En réalité, on leur demande et d'habitude, c'est le gros bon sens qui prévaut. Mais un citoyen pourrait, à la rigueur, nous dire qu'il reste chez lui. Par contre, s'il sort, il n'a pas plus le droit que quiconque de franchir le périmètre de sécurité pour rentrer chez lui. »

La voisine d'en face, Nancy Bélanger, a indiqué qu'elle et son conjoint ont acheté leur maison il y a à peine trois semaines. « On a déménagé ici pour la tranquillité... » a-t-elle ironisé, en parlant de ce quartier de banlieue où on trouve uniquement des unifamiliales.

De Michel Boucher, elle sait peu de choses : « Je le voyais de temps en temps, presque toujours sur son vélo, avec son gros col de chemise à la Elvis. »

Mme Bélanger a sans doute émis l'opinion résumant le mieux celle du quartier : « Bon, c'est un homme qui a des problèmes, c'est sûr. Mais quand on est malade, c'est quand même sa responsabilité de se faire soigner. Au lieu de déranger tout le monde... »

Selon un autre voisin, Michel Bouchard était un solitaire. « Il ne parlait à personne dans le quartier, a dit Paul Lafrenière. Ma cour donne sur la sienne et on a dû se saluer deux ou trois fois depuis les trois ans qu'il habite là. »

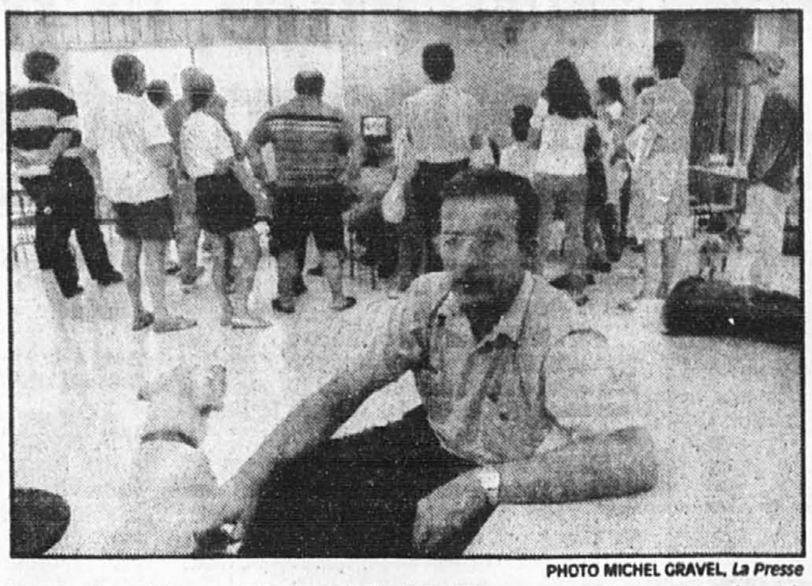


PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Paul Lafrenière, voisin immédiat de l'homme qui s'est barricadé durant 36 heures à Terrebonne, dit que le forcené, Michel Boucher, était un homme solitaire qui « ne parlait à personne ».

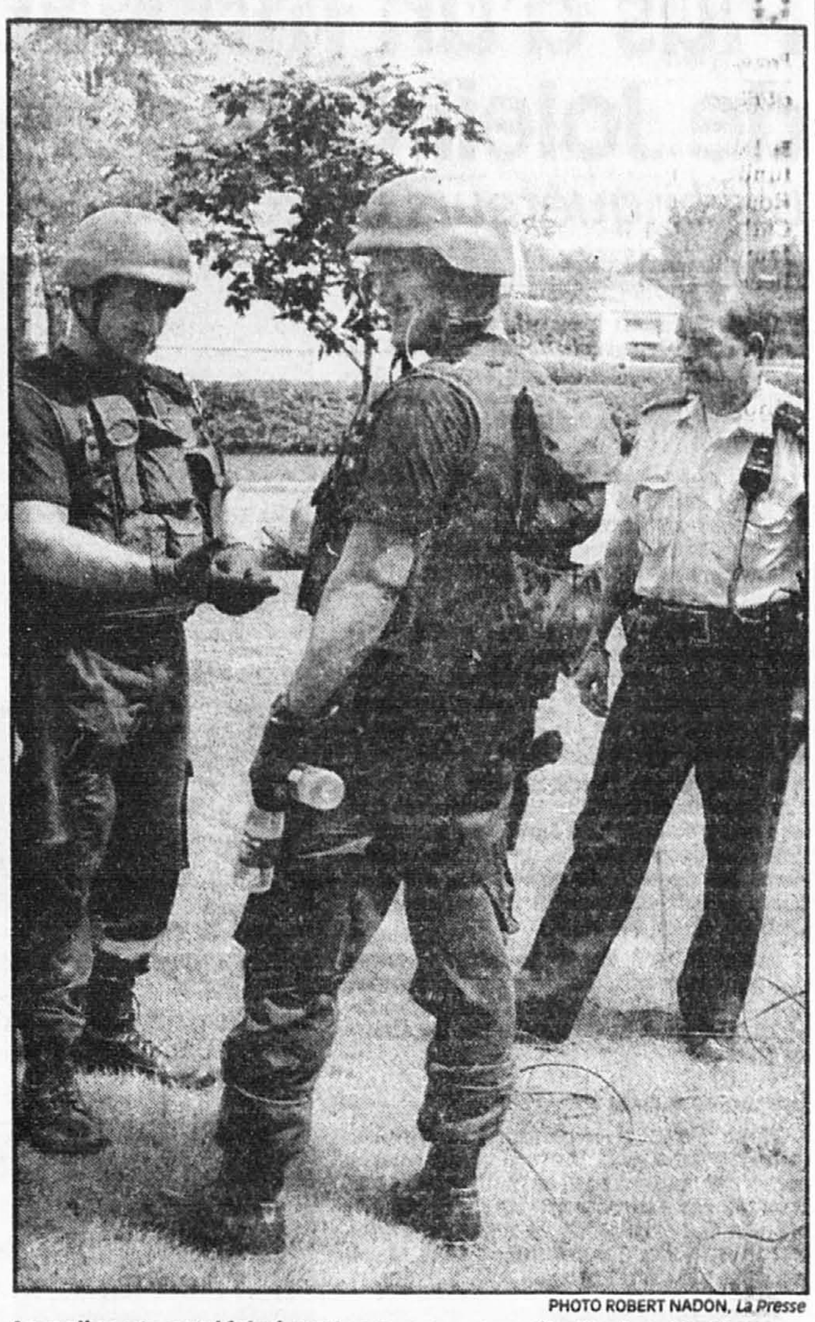


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

La police n'a pas lésiné sur les moyens pour limiter les dégâts...

Illégal: des billets de 6/49 sont vendus aux Arabes

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La compagnie Canadian Overseas Marketing de Vancouver, en Colombie-Britannique, offre aux Arabes d'acheter des billets de la loterie 6/49 en annonçant dans un journal des Emirats Arabes, ce qui est illégal.

La compagnie a placé une annonce avec un titre accrocheur à la page cinq de l'édition du 4 juillet du journal Gulf News : « Vous pouvez être instantanément millionnaire ; gagnez jusqu'à 20 millions $ à la loterie canadienne 6/49 ».

Une telle annonce est illégale, selon M. Jean-Pierre Roy, porte-parole de Loto-Québec, car on ne peut vendre des billets de cette loterie à l'extérieur du pays. D'ailleurs, le système d'abonnement automatique de Loto-Québec n'accepte pas de ventes hors Québec.

De plus, Canadian Overseas Marketing réclame 45 $ US pour 20 tirages, ce qui coûte 20 $ ici. Deuxième illégalité, car il est défendu de vendre des billets de loterie à un prix supérieur à leur valeur nominale, d'ajouter M. Roy.

Celui-ci a déjà entendu le nom de Canadian Overseas Marketing, mais n'était pas au courant de la publicité dans le Gulf News. Loto-Québec ne peut vendre des billets à l'extérieur du pays et n'approuve pas que d'autres le fasse, bien qu'on comprenne que des gros lots sans impôt suscitent de l'intérêt, souligne M. Roy.

« Le phénomène existe et quand on s'en rend compte, on voit à faire cesser ces ventes. Quand cela se passe au Québec (c'est moins fréquent ici que dans les autres provinces), Loto-Québec intervient directement », d'expliquer le porte-parole. Cependant, quand c'est dans une autre province, c'est plus compliqué, ajoute-t-il.

Quelle ampleur peut avoir la marché international pour les mises à la loterie ? Impossible à vérifier, de répondre le porte-parole de Loto-Québec. Les billets sont achetés au Canada et les acheteurs n'ont pas à fournir le nom des bénéficiaires. Quant au volume, rien de permet de savoir si une mise est faite pour un seul individu ou un groupe.

Habituellement, ces compagnies ne durent pas très longtemps, d'ajouter M. Roy. De plus, les clients prennent des risques. Les recours en cas de litige ne sont pas évidents quand une transaction est illégale au départ.

On a appris, en téléphonant chez Canadian Overseas Marketing, que l'entreprise annonce aussi dans le quotidien américain USA Today. Mais la jeune fille qui a répondu a refusé d'en dire plus.

La compagnie explique dans l'annonce que les gagnants de 1 000 $ et plus seront avisés immédiatement. Elle s'engage à faire parvenir une liste complète des numéros gagnants à tous les dix tirages pour que le parieur puisse vérifier lui-même ses numéros.

SOLDE final
50%-60%
de rabais sur TOUS les complets et vestons d'été !
HUGO BOSS
VALENTINO • STRELLSON
MANI PAR GIORGIO ARMANI
CALVIN KLEIN
AILES
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD
(5 1 4) 6 7 2 - 4 5 3 7

Transports Québec — Grands axes routiers — Entraves prévues pour le week-end



1 ⊠
A-720 Tunnels Ville-Marie et Viger
- Direction OUEST: fermeture complète de 22 h vendredi à 5 h 30 lundi
- Direction EST: fermture de la sortie St-Jacques de 14 h samedi à 5 h dimanche (la sortie de la Montagne demeure ouverte)

2
Pont Jacques-Cartier
- Direction NORD: pour le retour des vacanciers dimanche. 3 voies disponibles selon l'achalandage

3
Pont Champlain
- Directions NORD et SUD: relâche ce week-end

4 ⊠
R-132 ,St-Lambert, Longueuil
Depuis la rue Notre-Dame jusqu'à un point situé à 1 km à l'EST de Roland-Therrien
- Travée EST: fermeture complète

- Travée OUEST:circulation à contresens
- Direction EST: 1 à 2 voies ouvertes (entrées fermées ou déplaçées sur ce tronçon)
- Direction OUEST: 2 voies ouvertes

- Note:
- sortie #8 (pont Jacques-Cartier) en provenance de la R-132 OUEST fermée
- détour: sortie précédente sortie #9 (Parc Marie-Victorin)

5 ⊠
Boulevard Taschereau, Longueuil, Entre le chemin de la Rive et l'accès au pont Jacques-Cartier
- Directions EST et OUEST: fermeture de 1 voie sur 2 en tout temps
- Note: Sortie Taschereau EST, métro Longueuil, en provenance de la R-134 fermée jusqu'au 27 août

---

- Sortie # 8 (pont Jacques-Cartier), en provenance de la R-132 OUEST fermée jusqu'au 8 août
- détour sortie précédente # 9 (parc Marie-Victorin)

6 ⊠
A-40 Repentigny, LeGardeur Pont Bernjamin-Moreau
- Directions EST et OUEST:
- 2 voies disponibles jusqu'à lundi-matin, par la suite:
- >3 voies disponibles dans la direction la plus achalandée aux heures de pointes (6 h - 9 h et 16 h - 19 h)

7 ⊠
A-40 Vaudreuil, Dorion
Entre le pont de l'île-aux-Tourtes et la A-540 sur 5,5 km
- Travée OUEST: fermeture complète
- Travée EST: contresens à 2 voies réduites par direction
  Entrée #35 pour la A-40 OUEST fermée (détour boul. Cité des Jeunes et la A-540)

8
Boul. Wilfrid-Laurier (R 112-116 St-Hubert)
Entre les bouls. Taschereau (R-134) et Cousineau (R-112)
- relâche

9
R-112 Richelieu
entre la R-133 et le pont Yule (au-dessus de la rivière Richelieu) sur 1 km
- Directions EST et OUEST: fermeture de 1 voie sur 2 en tout temps

10 ⊠
R-112 St-Césaire
entre la R-233 et le pont de la rivière Yamaska
- Fermeture complète de 19 h vendredi à midi dimanche (autos) et 6 h lundi (camions)

11
R-112 St-Paul d'Abbosford
Entre le rang Fisk et la rue Ménard
- Circulation à contresens 1 voie réduite par direction

12
A-30 Contrecoeur à la hauteur de la rue St-Antoine sur 3 km
Travée EST: fermeture complète
- Travée OUEST: contresens à 1 voie par direction jusqu'au 28 juillet en fin d'après-midi

13
A-10 Cantons de l'Est
Entre les km 70 et 77 (Granby et Bromont)
- Direction EST et OUEST: relâché ce week-end
  Début de la phase 2 dans la nuit de dimanche à lundi selon les modalités suivantes:
  entre les km 77 à 83 (Bromont)
  travée EST fermée complètement, contresens à 1 voie par direction en direction OUEST

14 ⊠
R-117 Ste-Adèle
Pont Brown qui surplombe la rivière aux Mulets
- Direction NORD et SUD: 1 voie disponible par direction

15 ⊠ ☾
A-73 Québec
Pont Pierre-Laporte
- Travée NORD: fermeture complète
- Travée SUD: contresens selon les modalités suivantes:
- de 20 h samedi à 9 h 30 dimanche
- de 20 h dimanche à 6 h 30 lundi
- Direction SUD: 2 voies disponibles par direction
- Direction NORD: 1 voie disponible par direction

Route alternative: pont de Québec

Pour connaître toutes les entraves suceptibles d'affecter vos déplacements, vous pouvez rejoindre le service Info-Travaux aux numéros apparaissant au bas de cet encart

† Travaux liés aux conditions climatiques ⊠ Secteur à éviter ☾ Travaux de soir, de nuit ★ Nouveaux chantiers

INFO-TRAVAUX
Service 24 hrs Montréal : **(514) 873-4121** Bell Mobilité (Sans frais) : * **ROUTE**



À l'ouverture d'un nouveau compte, la Banque Nationale offre aux nouveaux abonnés de *La Presse* **une économie de 40% sur un abonnement***.

La Presse

Vous n'avez qu'à composer le (514) **394-5555** ou à vous présenter en succursale.

* abonnement de 13 semaines, du lundi au dimanche, payé à l'avance. Une économie substantielle sur le prix en magasin.

Le cadavre de Rougemont est celui d'une femme disparue depuis 13 ans

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le corps qui a été retrouvé lundi dans une camionnette à Rougemont était bien celui de Cathy Booth Brooks, une jeune femme de Neuchâtel, en banlieue de Québec.

Celle-ci était portée disparue depuis plus de 13 ans.

Les fiches dentaires de Mme Booth Brooks, qui avait été fournies lors de sa disparition, en mai 1982, correspondaient à la dentition de la victime. L'identification officielle s'est faite hier matin à l'Institut de médecine légale de Montréal.

« On a toujours, malgré sa disparition, gardé espoir de la revoir vivante, mais aujourd'hui (hier), tout cet espoir disparaît », a indiqué David Booth, le frère de Cathy, lorsqu'il a appris la triste nouvelle.

M. Booth avait l'impression que sa soeur faisait peut-être partie d'une secte quelconque.

« Elle était réceptive à ce genre de chose. Moi, les Témoins de Jéhovah, je les mettais dehors. Elle, elle avait plutôt tendance à discuter avec eux », a-t-il mentionné hier en début d'après-midi.

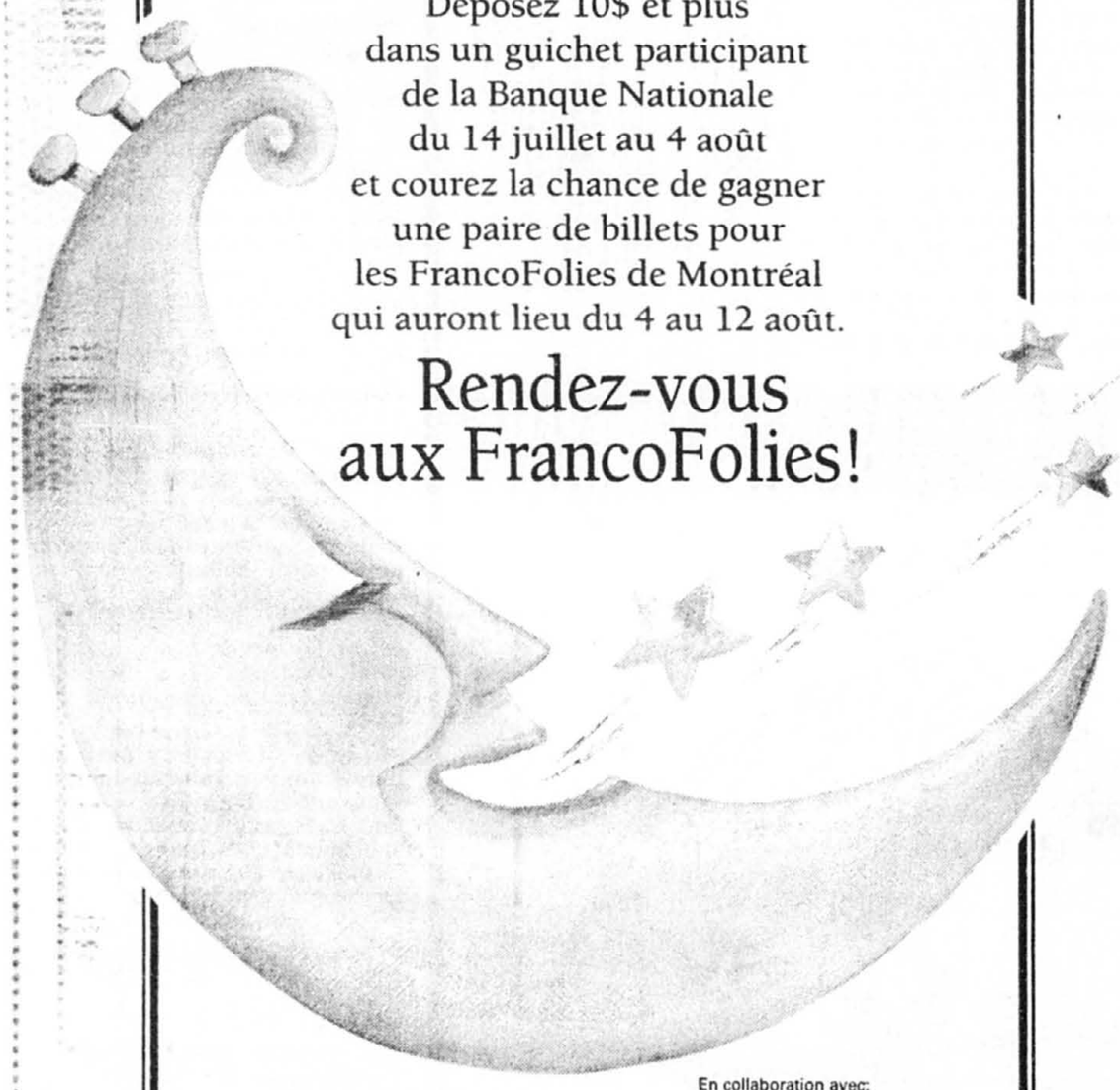
David Booth n'a aucune idée de ce que Cathy pouvait faire à Rougemont.

La mort de Cathy Booth Brooks, qui aurait 37 ans aujourd'hui, risque de demeurer un mystère pour toujours. L'autopsie qui a été réalisée jeudi n'a pas permis d'identifier la cause du décès.

Deux places aux FrancoFolies, ça vous chante?

Alors, passez nous voir!
Déposez 10$ et plus
dans un guichet participant
de la Banque Nationale
du 14 juillet au 4 août
et courez la chance de gagner
une paire de billets pour
les FrancoFolies de Montréal
qui auront lieu du 4 au 12 août.

Rendez-vous aux FrancoFolies!



En collaboration avec:

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

Hydro Québec présente LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL en collaboration avec Bleu Blanc Bleu

La Presse CITE 107,3 FM ROCK-DÉTENTE CKAC730

Règlements disponibles dans toutes les succursales participantes.

« Elle va de mieux en mieux »

Bourque nie vouloir rétrograder Noushig Eloyan

PAUL ROY

■ Les jours de Noushig Eloyan ne sont pas comptés à la présidence du comité exécutif de la Ville de Montréal, s'il faut en croire son patron, le maire Pierre Bourque.

« Elle va de mieux en mieux, a répondu M. Bourque à *La Presse* hier midi. Elle commence à prendre réellement la direction des services, de l'administration quotidienne de la Ville, je suis fort satisfait. »

Depuis sa nomination, l'automne dernier, Mme Eloyan a fait plus souvent qu'à son tour l'objet de critiques et de rumeurs. La plus récente, cette semaine, l'identifiait comme la principale victime d'un remaniement du comité exécutif, qui aurait lieu à l'automne.

Dans les coulisses de l'hôtel de ville, certains allaient jusqu'à lui nommer un successeur en la personne de Pierre Goyer, un de ses collègues au comité exécutif.

Hier, M. Bourque, tout en vantant les qualités de M. Goyer, a nié qu'il avait l'intention d'enlever la présidence à Mme Eloyan. Celle-ci est présentement en vacances.

Sus aux graffiti

Le maire de Montréal rencontrait les médias au Chalet de la montagne dans le cadre de sa tournée des quartiers, amorcée la semaine dernière à Ahuntsic. Hier, il visitait le Plateau Mont-Royal, qui comprend le mont du même nom.

Il s'est dit impressionné par la propreté des rues et parcs. « Les gens retrouvent la fierté de leur ville », a-t-il proclamé.

En campagne électorale, l'été dernier, M. Bourque a fréquemment décrit Montréal comme une ville sale. Cela avait fait dire à son principal adversaire, le maire sortant Jean Doré, que c'était plutôt M. Bourque, lui-même, par ses propos, qui salissait la ville.

Quoi qu'il en soit, s'il faut en croire M. Bourque, le problème n'est pas loin d'être réglé. « Il y a beaucoup de graffiti, déplore-t-il toutefois. Il va falloir trouver des solutions à ça. »

De même qu'il va falloir réglementer davantage l'activité des bars, une industrie florissante dans le Plateau. Le maire parle aussi de revitaliser la rue Mont-Royal, dont certains secteurs ont « besoin d'un coup de main », dit-il. Il mentionne spécifiquement des problèmes aux abords de la station de métro Mont-Royal.

Il promet des surprises pour septembre. Sans élaborer, il parle de concerts de musique classique au Chalet de la montagne.

Quant à la carrière Miron, où l'on a appris récemment qu'on prévoit y enfouir des déchets jusqu'en 2020, le maire explique qu'il parlait de déchets organiques et non de matières inertes, en campagne électorale, quand il promettait la fin de l'enfouissement pour 1998.

« Ce sont les matières organiques qui créent le problème », dit-il.

Dès septembre, précise-t-il, « c'est toute une pensée environnementale qui va se mettre en branle » à Montréal. Une pensée qui sera appuyée par un effort d'éducation et par une réglementation beaucoup plus sévère.

Tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, hier, pour le maire de Montréal. Avant de s'adresser aux journalistes, il avait fait quelque pas, souriant et la main tendue, en direction de deux touristes des Maritimes, qui admiraient la grande ville du belvédère du Chalet de la montagne.

L'air circonspect des deux hommes a rapidement fait place à des visages épanouis quand M. Bourque, arrivant à leur hauteur, leur a dit : « Hi, I am the mayor of this city... ».

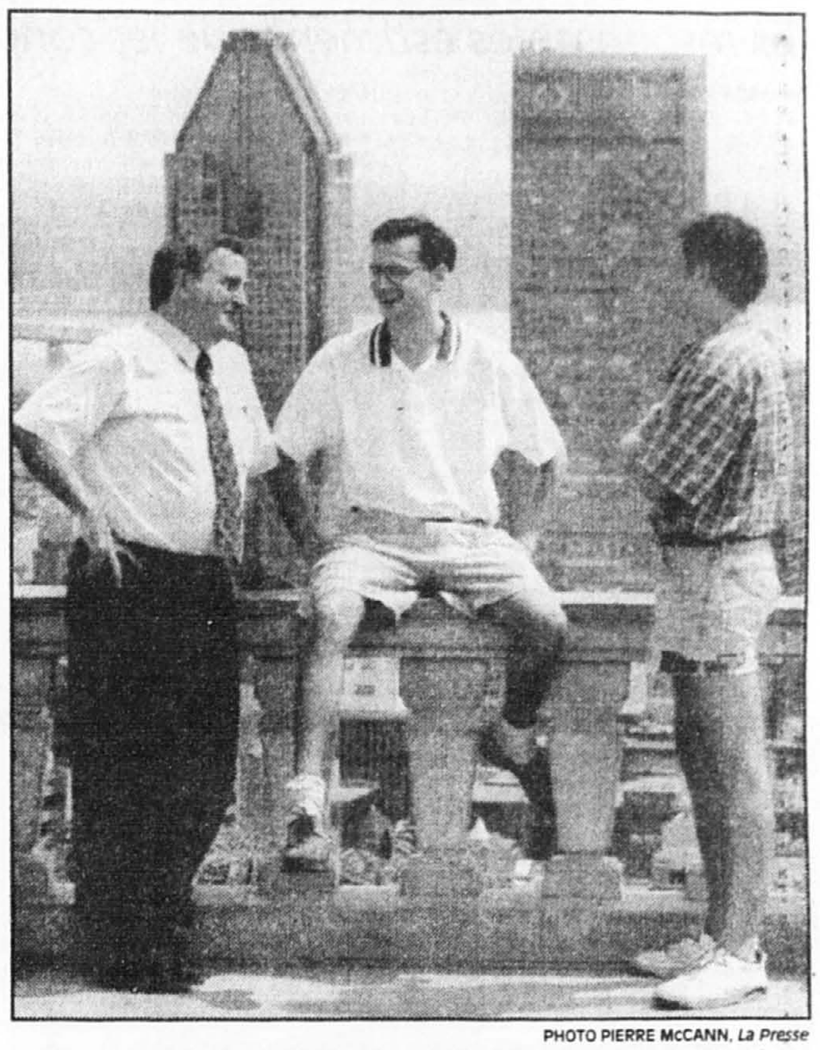


PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

« Hi, I am the mayor of the city ». **Pierre Bourque a profité de sa visite au Chalet de la montagne hier pour s'entretenir avec des citoyens et des touristes, parmi lesquels Jim Uruba, de Chicago (au centre) et Daniel St-Onge, du quartier Rosemont (à droite).**



PHOTO *La Presse*

Maintenant cotée médiocre, l'eau de la plage de l'Île Notre-Dame attirera-t-elle autant de monde ?

L'eau de la plage de l'Île Notre-Dame est de qualité médiocre

CLAUDINE HÉBERT

■ L'eau de la plage de l'Île Notre-Dame est toujours propre à la baignade mais le résultat d'une analyse bactériologique indique qu'elle est de qualité médiocre. C'est l'avis qu'a émis la direction régionale Montréal-Laurentides du ministère de l'Environnement et de la Faune après avoir analysé les échantillons prélevés le lundi 24 juillet.

La plage de St-Jean-Bosco à St-Charles-Borromée a elle aussi été coté médiocre.

Les baigneurs qui fréquentent les plages de Cap St-Jacques à Pierrefond, les plages de St-Gabriel (municipale et du Manoir du lac), les plages du Camp Notre-Dame-de-la-Merci, du camp Ste-Sophie à Chertsey, celles de St-Donat (camping Lac Provost et camping Lac Morin), puis la plage du Camping des Prés à Ste-Marie-Salomée n'ont pas à s'inquiéter. Ces dernières sont de qualité excellente.

Les plages Maria-Goretti à St-Charles-Borromée, du Camping Québécamp à Rawdon, Terre des Jeunes à Ste-Julienne et celle du Camping Lac Morin à St-Lin sont de bonne qualité.

Par ailleurs, à la suite des résultats des échantillons prélevés le mercredi 26 juillet, la direction de la Montérégie a fait savoir que la qualité des plages du Camping Laliberté, du Camping Lac des Cèdres à St-Lazare et de la plage municipale de St-Zotique est maintenant excellente.

Les plages du Camping du Domaine Rouville à Saint-jean-Baptiste et du Centre familial à Roxton Pond sont jugées bonnes.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune rappelle que les plages du Domaine Cloutier à St-Colomban, du lac Clearview à Ste-Sophie, de Grenville (Camp Notre-Dame de la Rouge et Plage Rouge) sont interdites de baignade en raison de leur contamination bactériologique élevée.

Pour connaitre les plus récentes cotes sur les diverses plages du Québec, le ministère de l'Environnement et de la Faune invite la population à communiquer sans frais au numéro : 1-800-561-1616.

Une audition importante sur les prothèses mammaires

■ L'ACEF-Centre invite les femmes porteuses de prothèses mammaires à venir assister en grand nombre à l'audition pour approbation du règlement intervenu entre Francine Power et l'ACEF-Centre avec la compagnie Bristol-Myers Squibb. Le règlement indique que la compagnie s'est engagée à verser 28 000 000 $ aux Québécoises et Ontariennes qui ont reçu des prothèses mammaires. Lors de cette audition, qui aura lieu le lundi 31 juillet au palais de justice à 10 h, le juge André Denis de la Cour supérieure entendra les représentations des parties et les commentaires des personnes intéressées.

Tout pour la piscine!

TRÈS GRANDE sélection DE TÉLÉPHONES SANS FIL À PARTIR DE 69,95 $



Électronique Bureau en gros

8390, rue St-Hubert, MONTRÉAL 388-4777
1599, autoroute 440 ouest, LAVAL 681-7770
2203, chemin de Chambly, LONGUEUIL 468-1993

La direction du casino juge qu'il est prématuré de nommer un médiateur

Les responsables estiment que les concessions syndicales sont trop timides

CLAUDINE HÉBERT

■ La direction de la Société des Casinos du Québec juge insuffisantes les concessions présentées jeudi par le syndicat des employés du Casino de Montréal et s'oppose à la désignation d'un médiateur comme le réclame la CSN.

D'après le porte-parole du Casino de Montréal, Patrice Tardif, la demande d'un médiateur spécial présentée jeudi par le conseiller syndical à la CSN, Alain Brouillard, et le président du Syndicat des employés du Casino de Montréal, Yves Veillette, est exagérée.

« Ils veulent un médiateur spécial ! Voyons donc ! La conciliation n'est même pas terminée. De plus, on a pris connaissance en même temps que les journalistes des concessions présentées par le syndicat. La partie syndicale aurait pu en faire part au conciliateur (Paul-Émile Thellend) au lieu d'en parler lors d'une conférence de presse ! », a-t-il déclaré d'un ton vif.

La partie syndicale affirmait avoir fait une quarantaine de concessions auxquelles l'employeur aurait opposé une fin de non-recevoir. La Société des Casinos du Québec estime plutôt qu'aucune concession majeure n'a été déposée par la partie syndicale.

La direction cherche à comprendre pourquoi les représentants syndicaux demeurent muets à la table de négociations mais, en revanche, préfèrent se livrer à des sorties publiques répétées et tapageuses.

Toutefois, même si les demandes de la CSN représentent toujours une hausse de la masse salariale de l'ordre de 50 p. cent sur trois ans, le président des opérations de la Société des Casinos du Québec, Vincent Trudel, est heureux de constater que la partie syndicale semble disposée à adhérer au principe « heure travaillée-heure payée ». « Il s'agit là d'une base de discussion intéressante pour peu que l'on veuille reprendre sérieusement le processus de conciliation », a-t-il avancé.

Par ailleurs, le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Clément Godbout, n'a guère apprécié les propos du porte-parole de la CSN, Alain Brouillard, qui a qualifié les ententes des croupiers avec l'employeur des casinos de Montréal et de Charlevoix « d'ententes à rabais ».

« Ces règlements ont été fermement négociés et ils répondent de façon satisfaisante aux principales revendications des membres de la FTQ. Cette sortie intempestive du porte-parole de la CSN n'est sûrement pas appréciée par la direction de la CSN avec laquelle nous avons de bons rapports », a-t-il dit hier.

Une entente est survenue entre les 600 croupiers et la direction du Casino de Montréal le 11 juillet dernier. Quant aux 250 employés du Casino de Charlevoix, ils seront appelés à se prononcer mardi prochain sur une entente de principe intervenue entre leur direction syndicale et leur employeur.

D'autre part, les employés en grève du Casino de Montréal ont donné du sang hier à la clinique des Expos de Montréal au Stade olympique. Les syndiqués qui ont posé ce geste humanitaire entre deux séances de piquetage.

Québec est accusé de se traîner les pieds dans la saga de l'Irving Whale

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ **L'écologiste Daniel Green accuse le gouvernement du Québec d'esquiver ses reponsabilités dans toute la saga entourant le renflouage de l'*Irving Whale*, où le ministère québécois de l'Environnement est, en effet, étrangement absent.**

« Où est le gouvernement du Québec ? Où est le premier ministre Parizeau, qui se dit prêt à protéger les intérêts du Québec au moment où les eaux québécoises pourraient être contaminées à jamais ? » lance le président de la Société pour vaincre la pollution (SVP).

Au bureau du ministre Jacques Brassard, on indique que le gouvernement a écrit au moins trois lettres au gouvernement fédéral, principalement pour savoir qui défraierait les dégâts, dans l'éventualité où l'opération de renflouage tourne mal.

« M. Tobin nous a écrit que ce sont les assurances de la compagnie qui paieraient -, indique l'attachée de presse de M. Brassard, Josée Tremblay.

Daniel Green n'a pas que des ressentiments pour le gouvernement du Québec. Son organisme compte bientôt déposer une plainte contre la compagnie Irving Oil, en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, qui oblige les détenteurs de BPC à les déclarer au gouvernement, ce que la compagnie a omis de faire dans le cas du *Irving Whale*.

Mais M. Green craint que le ministre fédéral de l'Environnement, Sheila Copps, ne s'interpose dans le but de conserver la collaboration de la pétrolière pour l'opération de renflouage.

Les corps de trois noyés repêchés

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont repêché les corps des trois membres d'une même famille de Charlesbourg, en banlieue de Québec, portés disparus jeudi soir près de Lac-aux-Sables, dans la région de Portneuf.

Les dépouilles du père, Richard Bélanger, âgé de 44 ans, ainsi que celles de ses fils Nicolas et Martin, âgés de 14 et 19 ans, ont été découvertes dans les eaux de la rivière Batiscan vers 15 h hier.

Selon les policiers, les deux adolescents auraient voulu porter secours à leur père en difficulté dans la rivière, mais les trois hommes auraient été emportés par le courant.

L'hypothèse de meurtres suivis d'un suicide a été écartée et selon les premières constatations, les corps des victimes ne portent aucune marque de violence.

Toute cette histoire avait débuté jeudi soir lorsque des passants ont découvert un autre enfant de la famille, âgé de quatre ans seulement. Abandonné sur la plage, le garçonnet disait attendre son père.

La « mangeuse » de chair » frappe encore

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Un fillette de deux ans et demi a été admise il y a dix jours au Centre hospitalier universitaire Laval, dans la région de Québec, parce qu'elle était atteinte de la désormais célèbre « bactérie mangeuse de chair ».

La bambine, originaire de la Vieille Capitale, souffrait d'une varicelle et ses parents avaient observé un gonflement à une jambe. Les médecins du CHUL ont rapidement diagnostiqué le streptocoque de type A, et l'enfant a été opérée.

La fillette se trouvait hors de danger hier et s'en tire sans « séquelle importante. Il n'y a pas eu de chirurgie mutilatrice », assure le docteur Louis-Gilles Cloutier, du Département de santé communautaire.

Le DSC enregistre désormais tous les cas de streptocoque de type A, une maladie à déclaration obligatoire depuis le printemps dernier.

On entend rarement parler du streptocoque de type A dans le cas d'un enfant aussi jeune. La varicelle aurait vraisemblablement constitué la « porte d'entrée » de la maladie dans ce dernier cas, croit le docteur Cloutier.

Mise en garde chez les Micmacs

Presse Canadienne

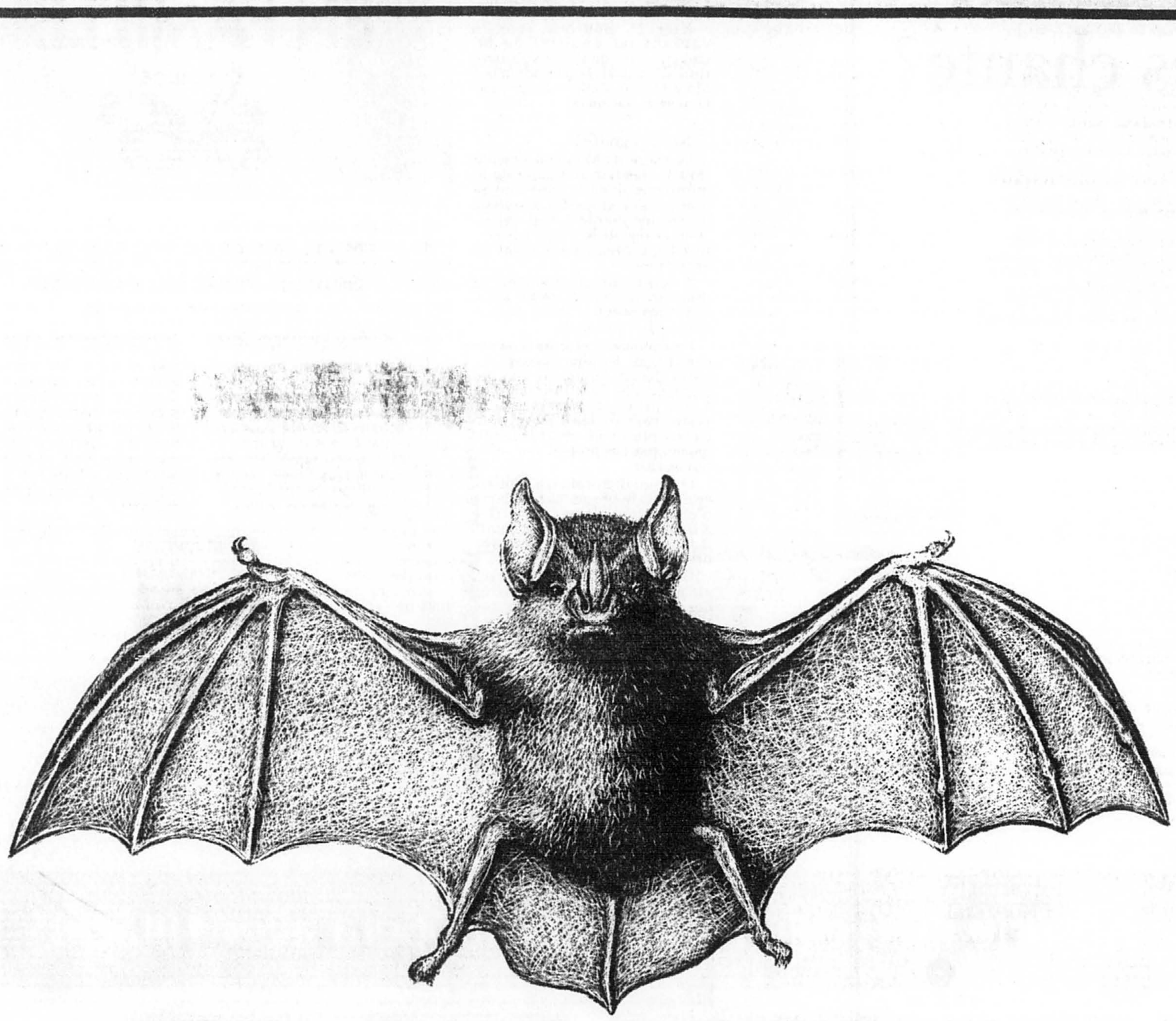
EEL GROUND, Nouveau-Brunswick

■ Le chef de la réserve amérindienne d'Eel Ground, au Nouveau-Brunswick, a intimé aux Micmacs de Nouvelle-Écosse de demeurer à l'écart de l'actuel différend sur la pêche au saumon dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

Dans une lettre adressée à la Confederation of Mainland Micmacs, Roger Augustine critique une résolution adoptée par l'Assemblée des chefs micmacs de Nouvelle-Écosse.

La résolution propose la création d'une commission autochtone sur les poissons et la faune dont l'objectif serait d'établir une politique régissant la pêche et la chasse.

« La résolution implique que notre communauté est impuissante à réagir aux conflits sur notre territoire et elle confirme un manque de respect de la part de ceux qui n'ont pas pris le temps de nous consulter. »



Batman
est de retour... vraiment de retour.

Devant la grotte des chauve-souris, vous vous direz bien vite que Batman bat de l'aile. Vous aurez sous les yeux, en version originale, des centaines de créatures fascinantes qui n'ont pas besoin d'effets spéciaux pour vous impressionner. Mystérieuses lorsque suspendues, imprévisibles lorsqu'elles volent, elles prouveront à vos petits Jokers que c'est au Biodôme que l'aventure est de retour!
Le Biodôme, de retour tous les jours de 9h à 18h, jusqu'à 20h en été.
Information: (514) 868-3000.

BIODÔME
DE MONTRÉAL

La nature, comme dans la nature.

Des ceintures de sécurité dans les autobus seraient inutiles

PAUL ROY

■ Le grand-articulé de Voyageur file à 120 à l'heure vers Québec.

Vous posez votre livre pour admirer un troupeau de holstein quand une idée vous effleure l'esprit : « Et si le chauffeur perdait le contrôle ? »

Et de vous demander pourquoi les autobus ne sont pas équipés de ceintures de sécurité. Nul doute que nos fonctionnaires y ont pensé... Alors pourquoi ?

Nos fonctionnaires y ont effectivement pensé. Mais ils n'y pensent plus guère.

« Même sans ceinture, l'autobus est de loin le véhicule terrestre de transport des personnes le plus sécuritaire », répond M. Claude Dussault, chef du Service études et stratégies en sécurité routière à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Qui plus est, selon lui, il n'est pas démontré qu'il le serait davantage s'il était muni de ceintures.

« Lors d'un accident, les blessures sont toujours causées par un transfert d'énergie, dit-il. Sans transfert d'énergie, pas de blessures.

Or, en raison de sa masse, un autobus subit peu de transfert d'énergie.

Chose certaine, lors d'un accident, vous êtes beaucoup plus en sécurité, sans ceinture, à bord d'un autobus, que ceinturé à bord d'une automobile, fut-elle une grosse Mercedes. »

Un expert de Transports Canada, M. André Saint-Laurent, va plus loin : « À bord d'un autobus, les passagers sont plus en sécurité sans ceinture que ceinturés », affirme-t-il.



En raison de sa masse, un autobus subit peu de transfert d'énergie.

Transports Canada a effectué, il y a quelques années, des tests qui le démontrent, dit-il.

Des tests qui impliquaient des autobus de différentes dimensions, dans lesquels prenaient place des mannequins, et auxquels on faisait faire des collisions.

« Pour que les ceintures soient efficaces, il faudrait que les sièges soient beaucoup plus rigides, explique M. Saint-Laurent.

Or, une personne qui n'aurait pas bouclé sa ceinture risquerait des blessures plus graves si elle allait frapper le dossier d'un siège plus rigide. »

Tels qu'ils sont conçus, les autocars modernes assurent une très bonne protection à leurs passagers.

« Les dossiers sont élevés et pas trop rigides, explique M. Saint-Laurent, de sorte qu'ils plient légèrement sous l'impact, absorbant une partie de l'énergie de l'impact. »

L'expert les compare même à des coussins gonflables.

D'autres études, canadiennes et américaines, que *La Presse* a consultées, arrivent à des conclusions semblables.

Dans un article intitulé « Quoi ! Pas de ceintures de sécurité dans les autobus d'écoliers ? », publié dans l'édition d'octobre 1987 du *Journal of Traffic Safety Education*, Stanley Abercrombie, un expert de l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration, écrit : « ... les gros autobus d'écoliers n'ont pas besoin et ne devraient pas comporter de ceintures, sauf pour le chauffeur. »Vous pouvez reprendre votre lecture.

20 ans de prison, à 19 ans

Associated Press

SKOWHEGAN, Maine

■ Un jeune homme de 19 ans a écopé une sentence de 20 ans de prison pour sa participation dans l'agression violente dont a été victime en octobre dernier au Maine un septuagénaire de Lévis, Eugène Fortin.

Cory Trial, de Skowhegan, dans l'État du Maine, avait été accusé avec deux autres personnes de l'agression — motivée par le vol — de l'homme de 71 ans, qui souffre aujourd'hui de lésions cérébrales et ne pourra sans doute plus jamais quitter l'hôpital, a indiqué le procureur du district, David Crook.

La juge Margaret Kravchuk a condamné Trial à 30 ans de prison, dont 10 ans de sentence suspendue. Il avait plaidé coupable à une accusation réduite de vol, tout comme une autre accusée, Jodi Olsen, âgée de 20 ans, de Canaan.

Le troisième suspect, Michael Thompson, âgé de 31 ans, a été relâché par erreur d'une prison du Connecticut plus tôt cette année.

Les trois Américains avaient emmené Eugène Fortin à Cornville après que celui-ci eut demandé dans un dépanneur des indications pour se rendre chez son fils à Winslow.

La victime a été poignardée à plusieurs reprises avant d'être volée. Deux heures plus tard, un policier de l'État qui répondait à un appel concernant un véhicule en difficultés — celui de M. Fortin — retrouvait la victime ensanglantée.

Olson a été accusée d'avoir aidé Thompson et Trial, et la poursuite a recommandé une sentence de prison de quatre ans pour la jeune femme.

Thompson est accusé d'avoir préparé l'agression, de l'avoir initiée et de l'avoir commise.

Un journaliste poursuit Londres en dommages et gagne

Reuter

LONDRES

■ Un journaliste britannique a obtenu hier de son gouvernement des excuses et 40 000 livres (87 600 $ CAN) de dommages et intérêts parce que le vice-premier ministre, Michael Heseltine, et d'autres ministres avaient mis en doute son honnêteté professionnelle.

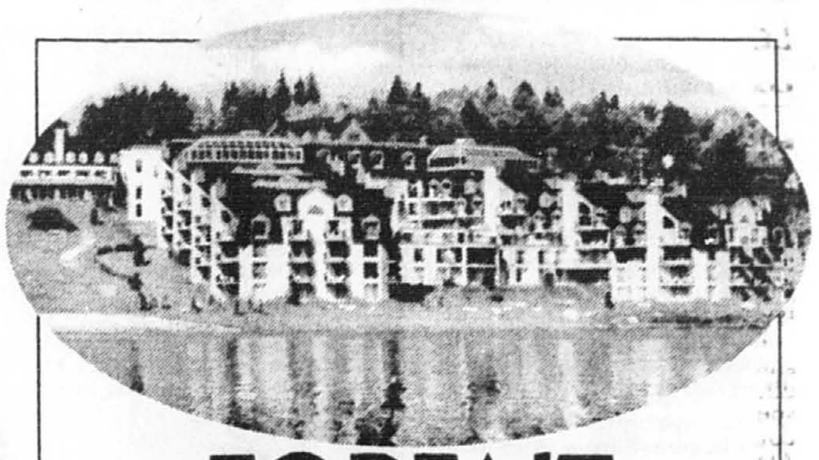
La chaîne de télévision Channel 4 avait diffusé le 11 janvier dernier un documentaire de Martyn Gregory dans lequel celui-ci, se faisant passer pour un acheteur potentiel, faisait admettre à des représentants de trois entreprises britanniques qu'ils vendaient du matériel électrique à des pays qui s'en servaient comme instrument de torture.

Michael Heseltine, à l'époque chef du ministère du Commerce et de l'Industrie, avait dénoncé un documentaire « artificiel et alarmiste ».

Il avait laissé entendre que le journaliste avait utilisé ces informations pour faire vendre. Martyn Gregory avait alors attaqué le ministère en diffamation.

ÉVASION II
Croisières sur le lac Saint-Louis
Découvrez les beautés de ce lac et le charme de ses rives... à quelques minutes de Montréal!
Soupers-croisières de 19 h à 23 h 44,75 $
repas, musique et danse,
Croisières brunches 33,75 $
Enfants 5 ans et moins (gratuit)
Les Croisières Nouvelle-Vague!
(514) 639-4242

COURS DE LANGUES ET D'INFORMATIQUE POUR ADULTES
COURS DE LANGUES; ANGLAIS, FRANÇAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, PORTUGAIS, ALLEMAND, JAPONNAIS, ANGLAIS ÉCRIT, FRANÇAIS ÉCRIT.
COURS D'INFORMATIQUE; INFORMATIQUE POUR "VRAIS DÉBUTANTS", MAÎTRISE DU CLAVIER, ENVIRONNEMENT WINDOWS, LOTUS ET EXCEL, WORD ET WORD PERFECT 6.0.
MONTRÉAL
DÉBUT DES SESSIONS: 7 AOÛT (3 SEMAINES), 11 SEPT. (7 SEMAINES)
INSCRIPTION: 1, 2 ET 3 AOÛT
CENTRE-VILLE 849-8393 (postes 709 & 712)
HOCHELAGA-MAISONNEUVE 255-4651


FORFAIT «VACANCES EN FAMILLE»
À PARTIR DE 86$
OCCUPATION DOUBLE
PLAISANT POUR LES PARENTS
GRATUIT POUR LES ENFANTS*
Du 19 mai au 21 octobre 1995
POUR LES PARENTS
Le tarif de 86$ par personne comprend, pour chaque nuitée, le dîner gastronomique, le petit-déjeuner, les frais de service ainsi que l'accès gratuit aux activités suivantes: tennis, activités nautiques, plage, piscine intérieure, squash, racquetball, tourbillon et sauna.
POUR LES ENFANTS
Pour les 4 à 12 ans, accès gratuit au Club Jeunesse Chantecler et accès à notre programme quotidien d'activités comprenant: tennis, bricolage, sports nautiques, excursion**, vélo de montagne, équitation**, repas et pique-nique en groupe**.
* Enfants de 0 à 6 ans.
** Un prix d'entrée peut être exigé pour certaines activités.
LE CHANTECLER
Hôtel Le Chantecler, 1474, chemin Chantecler, Sainte-Adèle, QC J0R 1L0
Tel.: (514) 229-3555 / Fax: (514) 229-5593
1 800 363-2420

Aucune merveille ne vous échappera avec Hitachi.


Le zoom motorisé x24. Vous voulez filmer un plan large, puis faire un zoom sur un point précis? C'est un jeu d'enfant, grâce au zoom motorisé x24 d'Hitachi. Vous pouvez filmer à n'importe quelle distance ou presque et obtenir des images en gros plan agrandies jusqu'à 24 fois. Avec un caméscope Hitachi, vous pouvez être tranquille. Aucune merveille ne vous échappera.
HITACHI
Performance exceptionnelle
Autres caractéristiques : compatibilité avec des piles «AA», boîtier robuste, système DSPIII améliorant la qualité de l'image, faible consommation d'énergie, lentille grand angle intégrée et viseur couleur* (format «Hi 8» et stéréo haute-fidélité offerts sur le VM-H710).

VM-E110 849$
Aucun paiement avant 6 mois
Payez en janvier 1996
*Sujet à l'approbation du crédit. *Dépôt et taxes requis.

VM-E510 1199$
Louis Fillion électronique
5730, rue Sherbrooke Est — 254-6041

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
S2261353

Pour une CONSULTATION gratuite
ne manquez pas le cahier
Santé
chaque dimanche dans
La Presse

Susan Smith est condamnée à perpétuité

Agence France-Presse

UNION

■ Susan Smith, reconnue coupable la semaine dernière d'avoir noyé ses deux enfants dans un lac, a été condamnée hier à la prison à vie par le jury d'un tribunal d'Union (Caroline du sud), qui a refusé de l'envoyer sur la chaise électrique.

Au terme de la décision qui a été prise en deux heures et demi, Susan Smith, 23 ans, devra rester au moins 30 ans en prison. L'accusée s'est mise à pleurer à l'énoncé du verdict.

« Vous avez pris la décision morale la plus dure à prendre », a déclaré au jury le président du tribunal, le juge William Howard.

Susan Smith avait reconnu avoir précipité sa voiture dans un lac de Caroline du Sud avec ses deux petits garçons à bord, le 25 octobre 1994.

Sanglés par leur ceinture de sécurité, Michael, 3 ans, et Alex, 14 mois, avaient péri noyé.

Les jurés ont suivi une partie de l'argument de la défense, qui affirmait que la jeune femme, abusée par son beau-père quand elle était adolescente, avait agi dans un moment de démence.



PHOTO REUTER

Susan Smith sous bonne escorte peu avant de connaître sa sentence.

L'accusation menée par le procureur Tommy Pope a réclamé en vain la peine de mort, affirmant que Susan Smith était devenue infanticide par égoïsme, pour pouvoir suivre son amant qui voulait d'elle sans ses enfants.

Le procès entamé le 10 juillet avait tourné autour des raisons de son acte, qu'elle avait confessé après avoir fait croire à l'Amérique figée devant son téléviseur que ses enfants avaient été enlevés par un noir. Son aveu avait glacé d'effroi le pays.

Malgré un préjugé défavorable pour cette mise en scène, ses avocats expérimentés sont parvenus à rétablir la balance, à crédibiliser la thèse de la « tentative de suicide avortée » de Susan Smith, qui n'aurait pas eu le courage d'aller jusqu'au bout pour elle même.

Un des moments forts de la défense de Judy Clarke et David Bruck, a été la déposition du beau-père Beverly Russell. Non seulement celui-ci a reconnu devant le jury avoir abusé d'elle, mais il a aussi révélé avoir couché avec elle deux mois avant le double-meurtre, affirmant porter une « part de responsabilité » dans le drame.

David Smith, le père des enfants dont Susan était séparée, avait réclamé la mort de sa femme. Il est resté de marbre à l'énoncé de la sentence, avant laquelle l'accusée a décliné l'offre qui lui était faite de prendre la parole.

Des adolescentes suivent le procès très assidûment

Les crimes imputés à Bernardo ont ébranlé leur sentiment de sécurité



Presse Canadienne

■ S'identifiant probablement aux jeunes victimes ou tout simplement désireuses de connaître le visage de l'homme qui les a rendues craintives lorsqu'elles marchent dans la rue, même en plein jour, des dizaines d'adolescentes assistent assidûment au procès de Paul Bernardo, accusé des meurtres de Leslie Mahaffy, 14 ans, et de Kristen French, 15 ans.

Ces crimes ont vraisemblablement ébranlé le sentiment de sécurité qui enveloppait jusque lors les citoyens du sud de l'Ontario.

« J'avais l'habitude de sortir à n'importe quelle heure de la nuit, indique Mélanie Duhamel, 18 ans, qui vit à St. Catharines, où habitaient également la jeune French et Bernardo. Maintenant, je ne me promènerai plus dans les endroits où il y a peu de monde. »

Leurs craintes

Certaines adolescentes disent avoir été un peu rassurées par l'annonce, en février 1993, de l'arrestation de Bernardo à la suite des meurtres de deux élèves du secondaire.

Mais leurs craintes ont ressurgi au cours des trois derniers mois en apprenant les détails des derniers instants qui ont précédé la mort de French et Mahaffy, révélés lors du procès Bernardo.

Karla Homolka, l'ex-femme de l'accusé, affirme avoir aidé Bernardo à kidnappé Kristen French, alors qu'elle marchait dans une rue de St. Catharines un après-midi d'avril 1992.

Son cadavre nu et marqué de coups avait été découvert, deux semaines plus tard, dans un fossé à Burlington.

Quant à Leslie Mahaffy, elle a été enlevée, agressée sexuellement et tuée en juin 1991.

Selon Homolka, l'assassin est venu à la rencontre de l'adolescente alors qu'elle se trouvait dans la cour de la résidence de ses parents à Burlington.

Son seul témoignage a eu la portée d'un avertissement auprès de plusieurs jeunes, désormais convaincus qu'il n'y a plus ni heures ni lieux sûrs.

Pour Lindsay Hogan, une jeune femme de 20 ans qui vit à St. Catharines, toute cette affaire a éveillé les consciences.

« Ce n'est pas nécessairement mauvais, mais nous ne sommes plus naïfs. »

AVENTURE ELECTRONIQUE
LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC AVEC LES MEILLEURS PRIX GARANTIS*
KENWOOD
DODGE FARGO 1937
VENEZ ENTENDRE 2 910 WATTS DE PUISSANCE
• LECTEUR ET CHANGEUR CD
• 10 AMPLIFICATEURS
• 44 HAUT-PARLEURS
EN DÉMONSTRATION AUJOURD'HUI AU 4550, MÉTROPOLITAIN EST
PAS DE FRAIS CACHÉS
PAS DE FRAIS DE SERVICE
RIEN À PAYER PENDANT UN AN**
AUCUN DÉPÔT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT
** SUR TOUT ARTICLE DE 599$ ET PLUS, EXCLUANT LES ÉLECTROMÉNAGERS ET LES ORDINATEURS. MÊME PAS LES TAXES! S.A.C. DÉTAILS EN MAGASIN. LA PROMOTION SE TERMINE LE 6 AOÛT.
Microsoft
VENEZ ASSISTER À UNE PRÉSENTATION DE Windows 95!
• PRIX DE PRÉSENCE
• COUPON PROMOTIONNEL POUR WINDOWS 95
• ESSAYEZ WINDOWS 95
PRÉSENTATION À 11H ET À 13H
HORAIRE DES PRÉSENTATIONS WINDOWS 95
BROSSARD Samedi 29 Juillet 11H ET 13H
LONGUEUIL Dimanche 30 Juillet 11H ET 13H
aiwa
MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER
3CD
• Télécommande
• Système auto-changeur
• Double cassette
• Haut-parleurs 2 voies
499.00
AST
PENTIUM 75
CD-ROM 4X
• Processeur Intel™ Pentium 75 MHz
• Mémoire vive de 8Mo extensible à 36Mo
• Disque rigide de 540 Mo
• Lecteur 3.5", 1.44Mo
• Haut-parleurs stéréo et microphone intégrés
• Fax/modem 14.4Kbps
MONITEUR EXTRA
LOGICIELS INCLUS
• Delrina Winfax
• Quicken • AST Works
• Encarta Sports et plus ...
2399.00
NEC
PORTATIF VERSA S33
• Processeur i486™SX/33MHz
• Mémoire 4Mo extensible à 12Mo
• Disque dur de 120Mo
• Lecteur 3.5" HD
• Écran couleur 9.5" DSTN
RABAIS 100$ Rég. 2199.00
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS
LOGICIELS INCLUS
• MS-DOS
• Windows
2099.00
JVC
RIEN À PAYER PENDANT 1 AN**
MINI SYSTÈME avec LECTEUR CD
CD
RABAIS 100$ Rég. 699.00
• Télécommande
• Minuterie multi-programmes
• Double cassette avec inversion automatique
• Enceintes acoustiques 3 voies
599.00
HEWLETT PACKARD
Détaillant autorisé
RABAIS 100$ Rég. 1099.00
OFFICE JET 3 dans 1
• Imprimante
• Télécopieur
• Photocopieur
999.00
CITIZEN
IMPRIMANTE À MATRICE COULEUR
• 360 x 360 dpi • Alimenteur papier
239.00
SONY
RIEN À PAYER PENDANT 1 AN**
MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER
5CD
• 2 x 100w
• Télécommande
• Changeur laser 5 disques
• Lecture à une touche
• Haut-parleurs 2 voies
699.00
DUNGEON MASTER 2
• Anglais • IBM-CD • Version française en sept.
54.99
ACTIVISION
MECH WARRIOR 2
• IBM-CD
59.99
Internet Starter Kit
INTERNET STARTER KIT
Ensemble de branchement sur Internet pour IBM
• Windows V2.0
34.99
CONNECTIX
RAM DOUBLER
• Windows V1.0
75.99
ST-LÉONARD 4550 MÉTROPOLITAIN E. (514) 722•4550
LAVAL 3956 AUTOROUTE 440 Décor 440 (514) 686•3956
BROSSARD 8100 BOUL. TASCHEREAU (514) 923•8100
LONGUEUIL 3714 CHEMIN CHAMBLY (514) 674•3714
DÉCARIE 6900 BOUL. DÉCARIE Décor Décarie (514) 733•6900
CENTRE FAIRVIEW ENTRÉE BOUL. BRUNSWICK (514) 630•6815
TROIS-RIVIÈRES 4520 BOUL. ROYAL T-R-Ouest (819) 691•4520
SHERBROOKE 3280 BOUL. PORTLAND (819) 346•6633
Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.



Une citation à comparaître est refusée

Reuter

WINSTON-SALEM, Caroline du Nord

■ Un juge de Caroline du Nord a refroidi les ardeurs des avocats d'O.J. Simpson en refusant d'émettre une citation à comparaître à un témoin qui aurait pu prouver, selon eux, que le détective Mark Fuhrman est un raciste et un menteur.

Laura McKinney, professeur et scénariste, a fait de la scénarisation pendant dix ans aux côtés de Fuhrman qui, lors de son témoignage au procès Simpson, a dit avoir trouvé chez l'accusé un gant ensanglanté, l'une des preuves clés.

L'avocat de la défense Johnnie Cochran a déclaré à la cour de la Caroline du Nord que M. Fuhrman avait employé le terme « nègre » à plusieurs reprises lors de discussions entre lui et Mme McKinney, enregistrées sur plusieurs cassettes.

Les avocats de Simpson laissent entendre que M. Fuhrman est un homme raciste qui a fabriqué des preuves afin d'inculper Simpson — un Noir — accusé des meurtres de son ex-femme Nicole Brown et de son ami Ron Goldman, deux Blancs.

Selon Me Cochran, le détective s'est lui-même décrit comme un « Grand Dragon », une allusion au Ku Klux Klan, a évoqué la « célébration d'Hitler » et parlé de « battre des Nègres » et « Nègres niaiseux ».

« C'est ce que pense cet homme », a-t-il dit au juge William Wood qui, après l'écoute d'un extrait des conversations, a cependant refusé d'émettre une citation à comparaître. Pour lui, le témoignage de Mme McKinny n'a aucun rapport avec le procès Simpson.

Me Cochran a néanmoins l'intention d'en appeler du jugement.

Les avocats de Simpson veulent convaincre le jury que M. Fuhrman a menti lorsque, lors de son témoignage, il a juré n'avoir jamais utilisé de termes racistes au cours des dix dernières années.

Ils comptent demander au juge Lance Ito de prévenir les jurés qu'ils peuvent négliger le témoignage de Mark Fuhrman s'ils croient qu'il ne dit pas la vérité.

Le procès Simpson proprement dit, à Los Angeles, faisait relâche vendredi, l'un des jurés ayant souffert, jeudi, de troubles gastriques et d'étourdissements.

Les audiences doivent reprendrent lundi.

Sous observation

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La dame de 31 ans qui a noyé son bébé de huit mois le 29 juin dernier dans un logement de Limoilou, à Québec, séjournera au Centre hospitalier Robert-Giffard pendant toute la durée des procédures judiciaires. Son enquête préliminaire a été fixée au 20 octobre prochain.

Elle demeurera dans cet hôpital psychiatrique à la demande du docteur Richard Laliberté, psychiatre au Centre de détention de Québec.

Le papier journal canadien arrive finalement en Bosnie

LOUIS LAFRANCE
collaboration spéciale

SPLIT, Croatie

■ Près des quais du port de Split en Croatie, le coopérant André McLaughlin peut enfin contempler les 27 tonnes de papier canadien destinées aux journaux et écoles de Sarajevo.

Et si tout se déroule comme prévu, le papier journal atteindra Zenica, une de ses destinations. la semaine prochaine.

La cargaison, composée pour l'essentiel de papier journal et de papier fin, est partie du port de Montréal le 14 mai. Et la route sera longue jusqu'à Sarajevo, estime M. McLaughlin qui pilote le projet au nom du Comité de solidarité Québec-Bosnie et de CARE Canada. « Je serai vraiment détendu lorsque le papier sera en Bosnie », dit-il, lui qui est en Croatie depuis quelques jours après avoir vécu trois mois dans l'enfer de Sarajevo.

On s'en doute, acheminer du papier dans une ville assiégée n'est pas une mince affaire. En plus de convaincre les autorités bosniaques et onusiennes de la nécessité du papier dans une ville où la guerre fauche des vies à chaque jour, où les pénuries de vivres et d'eau font partie du quotidien, André Mclaughlin a dû naviguer dans les méandres des bureaucraties.

Un bon accueil

Malgré la violence des bombardements serbes sur la capitale bosniaque, « le projet n'a jamais été aussi important », constate Goran Todoroyic, le coordonnateur de CARE à Sarajevo. Plus les bombes tombent et plus les gens veulent avoir des contacts avec l'extérieur. Et malgré les appréhensions de M. McLaughlin, les organisations non gouvernementales (ONG) présentes en Bosnie ont bien accueilli le projet canadien.

Mais entre-temps, les réserves de papier journal à Sarajevo s'épuisent à vue d'oeil. Le journal Oslobodjene, qui recevra avec le quotidien Vecemje Novine la majeure partie de la cargaison, tire maintenant à 1500 exemplaires alors qu'il y a encore quelques semaines 6000 copies étaient la norme.
« C'est comme au début de la guerre, après une demi-heure il ne reste plus de copies disponibles », relate André McLaughlin.

À Sarajevo, le papier est une denrée rare et plusieurs organisations reluquent le don des papetières canadiennes et des gouvernements canadien et québécois. Une des tâches d'André McLaughlin a consisté à trier les demandes et faire les choix qui s'imposaient. Les publications affiliées à des groupes politiques ont été écartées et des petites quantités de papier ont été octroyées à des hebdomadaires et mensuels de la presse alternative.

Mais curieusement, le plus ardu fût de se dépêtrer dans les marais de l'administration bosniaque. Les responsables du projet de papier font affaire avec cinq ministères. À Sarajevo, les ministères sont en général octroyés en fonction des diverses tendances politiques devenant ainsi des fiefs où chacun défend ses intérêts.

Après maints et maints pourparlers, tout ce beau monde s'est enfin mis sur la même longueur d'ondes et André McLaughlin a alors pu organiser le transport du papier journal, qui dormait dans un hangar de Liverno en Italie, jusqu'en Croatie. Il ne reste plus qu'à franchir les derniers 400 kilomètres qui séparent Split de Sarajevo. Si tout se déroule comme prévu, la semaine prochaine le précieux chargement quittera les entrepôts de Split en direction de Zenica en Bosnie. De là, les livres scolaires seront imprimés et les responsables de l'opération comptent transporter le papier journal par petites quantités en empruntant la piste dangereuse du mont Ingman, la seule voie d'entrée de Sarajevo.

Toutefois, il reste encore des embûches. « Le prochain obstacle potentiel, c'est la frontière entre la Croatie et l'Herzégovine », appréhende André McLaughlin. Si officiellement, l'Herzégovine, peuplée à majorité par des Croates, est fédérée avec la Bosnie, dans les faits cette région se comporte en quelque sorte comme un pays indépendant. « Normalement, tout ce qui transite en Herzégovine est taxé à 26 p. cent, dit-il. J'ai obtenu que le chargement de papier soit exempté de cette taxe. Mais il arrive fréquemment que l'information ne parvienne pas aux douaniers. » Ou encore qu'ils l'interprètent à leur avantage...

Ce premier envoi n'est qu'un début. Domtar a en effet annoncé le don de 100 tonnes de papier pour l'automne.

En bref

UNE ÉTUDE BRANDIT LE SPECTRE D'UN AUTRE TCHERNOBYL

■ La détérioration de réacteurs nucléaires de type soviétique, en Russie et en Europe de l'Est, « soulève le spectre d'un autre accident du genre de Tchernobyl », souligne le département américain de l'Énergie dans une étude publiée hier. Selon le rapport, « à usage exclusivement officiel » mais publié par le Conseil de défense des ressources naturelles, un organisme privé, les réacteurs nucléaires les plus dangereux sont à Tchernobyl (Ukraine), Kozloduy (Bulgarie), Kola (Russie) et Ignalina (Lituanie). Le département, qui a étudié neuf centrales nucléaires, ajoute qu'un nouveau contrôle doit être mené à la centrale de Metsamor, en Arménie, fermée en 1988 mais que les autorités d'Erevan veulent relancer le plus tôt possible. Le site de production de Bohunice, en Slovaquie, est aussi sur la liste en raison de déficiences de construction ; par contre, l'étude note que le personnel de cette centrale répond à de bons critères de qualification. C'est encore à Tchernobyl que les risques sont les plus forts. La situation y est « pire dans plusieurs domaines » qu'au moment de la catastrophe d'avril 1986.

OUELLET SALUE LE COURAGE DES AUSTRALIENS

■ Le ministre canadien des Affaires étrangères, André Ouellet, a estimé « courageuse et appropriée », hier à Canberra, l'attitude adpotée par l'Australie face à la politique nucléaire de la France dans le Pacifique sud. De passage dans la capitale fédérale australienne, M. Ouellet a rappelé l'opposition du Canada face aux essais nucléaires français et a demandé à Paris de réviser sa décision de tenir huit essais à partir de septembre, avant de signer l'entente internationale interdisant de tels essais, en 1996. Le ministre Ouellet a indiqué qu'il ne pensait pas que la France profitait du soutien des Québécois dans ce dossier. « Non, toutes les communautés sont en faveur du démantèlement nucléaire », a-t-il dit à la suite d'un entretien avec son homologue australien, Gareth Evans. M. Ouellet a assuré que le Canada continuerait à faire pression auprès des nations francophones, au nom de l'Australie, afin de les persuader d'appuyer la requête de cette dernière en vue de l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité des Nations unies.

RETOUR DU PROGRAMME KATIMAVIK

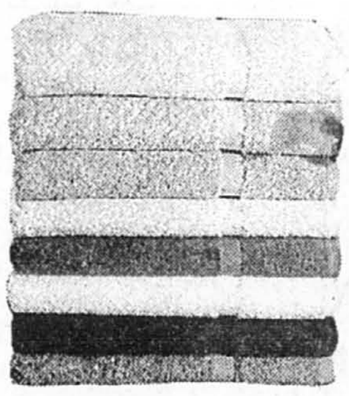
■ Le cofondateur du programme Katimavik, le sénateur Jacques Hébert, se réjouit de la reprise des activités du programme après une interruption de 10 ans. L'organisme Jeunesse Canada-Monde consent un budget de trois millions aux promoteurs de Katimavik, qui entend impliquer 231 jeunes participants âgés de 17 à 21 ans. Il s'agit d'un programme national de formation qui offre d'acquérir une expérience de travail, de découvrir le Canada, de s'impliquer au niveau communautaire et de faire l'expérience de la vie de groupe. Il y a dix ans, le sénateur Hébert avait observé une grève de la faim pour protester contre la suppression de Katimavik. Aujourd'hui, bien qu'il se plaigne du faible montant qui y soit alloué, il se satisfait du retour de cet outil d'implication sociale des jeunes, d'autant plus qu'il épouse mieux les besoins de la jeunesse des années 1990.

VIOLENCE À MIAMI

■ La police a accentué hier ses patrouilles dans le quartier de Coconut Grove, à Miami, après que des bandes d'adolescents masqués eurent lancé des morceaux de béton en direction de voitures et eurent mis le feu à des poubelles, jeudi soir et tôt hier matin. Ces actes de violence survenaient neuf jours après qu'un jeune Noir eut été tué par un policier blanc. Les policiers ont mis deux heures à faire régner l'ordre. Ils y sont parvenus notamment en isolant 10 pâtés de maisons de Coconut Grove, quartier à prédominance noire. Aucune arrestation n'a été effectuée.

LE FAMEUX

SOLDE annuel





TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX LES PLUS BAS.

SERVIETTES

MARTEX 1.95
Éssuie-mains Martex Stevens
(légères imperfections)

Luxor Pima de Martex

	Prix sugg.	Notre prix
Bain	22.00	9.95
Essuie-main	11.00	5.95
Débarbouillette	6.00	2.95

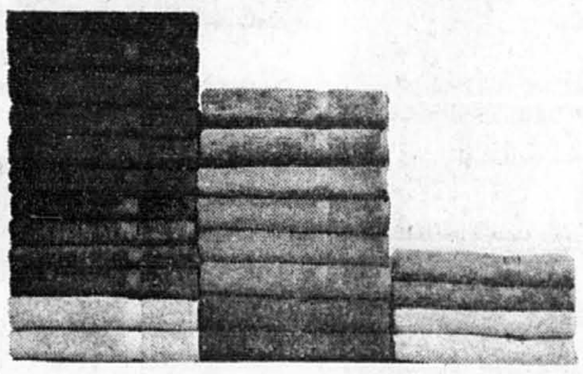
CANNON 5.95
Serviettes de bain Cannon
(Légères imperfections)

Summit de Fieldcrest

	Prix sugg.	Notre prix
Bain	21.00	15.95
Essuie-main	15.00	9.95
Débarbouillette	7.00	4.95

SERVIETTES DE PLAGE
Énorme assortiment à compter de 7.95

TAPIS
Tapis Summit de Fieldcrest
Prix suggéré 30.00 **Notre prix** 21.95





ÉPARGNEZ JUSQU'À 55%

Notre rayon du bain... ce n'est qu'un début.

Plus de 1 000 couleurs et styles différents!

Des serviettes luxueuses en ratine 100 % coton. Des rideaux de douche, des tapis et des accessoires assortis qui embelliront toutes les salles de bains!

Aubaines spectaculaires dans tous les rayons!

ACCESSOIRES

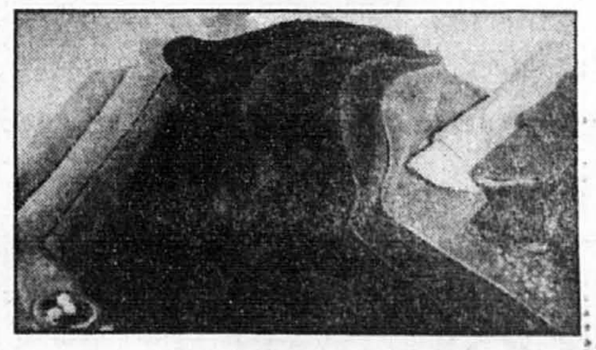
Accessoires en acrylique Château (Créations pour le bain)
10 couleurs à la mode. Comprend: corbeille, porte-mouchoirs, porte-savon, gobelet, porte-brosse à dents et contenant à lotion.
À compter de 7.95

spirella
Coordonnez vos serviettes, accessoires, rideau de douche avec Marineland de Spirella!
Rideau de douche 29.95
Accessoires de 9.95 à 19.95
Serviettes de 3.95 à 15.95

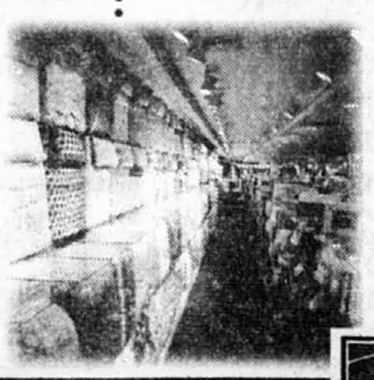
SORTIES DE BAIN 29.95
Sorties de bain en ratine

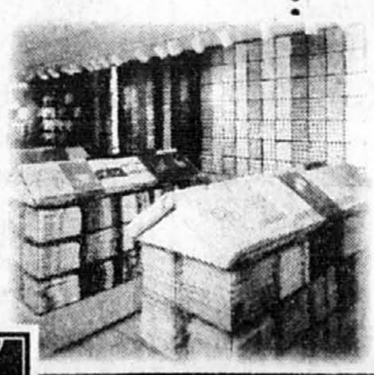
RIDEAUX DE DOUCHE
Rideaux de douche en tissu 9.95
Rideaux de douche en plastique 4.95

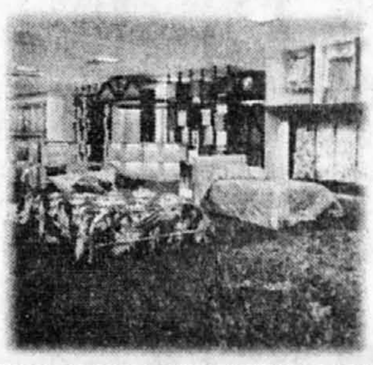
Sièges rembourrés de marque Ginsey 9.95











Lit • Bain • Matelas • Fenêtres • Cristal • Porcelaine • Cadeaux • Batteries de cuisine

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU

les promenades de la CATHÉDRALE 282-9525
Ste-Catherine coin Université

DÉCOR DÉPOT
Les Galeries Laval 681-9090
boul. Le Corbusier / St-Martin

341-7810 ROCKLAND
2305, ch. Rockland, V.M.R.

L'homme vient du singe

Des scientifiques sud-africains trouvent un « chaînon manquant »

Reuter

JOHANNESBURG

■ Des scientifiques sud-africains ont annoncé qu'ils avaient trouvé un des chaînons manquants entre l'homme et le singe, en découvrant des os de pied fossilisés vieux de 3,5 millions d'années dans les grottes de Skerfontein.

« Il s'agit d'un ensemble de quatre os ; nous avons un vrai chaînon manquant », a expliqué le paléo-anthropologue Ronald Clarke.

Phillip Tobias, du département de paléo-anthropologie de l'université de Witwatersrand, pense que la découverte de « Little Foot » permet de résoudre le débat sur la manière dont les hominidés sont passés à la station verticale : « Nos études sur ces os du pied montrent clairement que l'homme-singe de Skerfontein était doté d'un pied qui lui permettait de marcher sur ses deux jambes, comme les humains, mais également que son gros orteil était très mobile et était bien séparé des autres orteils, comme ceux des singes ».

Pour Ronald Clarke, « quiconque verrait cela et nierait que nous ayons évolué à partir du singe n'aurait pas étudié la chose assez en détails, car cela montre avec évidence que nous avons un homme et un singe en un seul individu ».

Maigrir grâce à une piqûre miracle ?

L'hormone « anti-obésité » pourrait être testée sur l'homme d'ici un an

Associated Press

WASHINGTON

■ Des chercheurs américains ont réussi à faire perdre du poids à des souris obèses en leur injectant quotidiennement une substance à base d'une hormone spéciale. Ils espèrent qu'un jour, grâce à cette découverte, les humains souffrant d'obésité pourront réguler leur poids uniquement à l'aide de piqûres et de pilules.

Cette hormone, baptisée « leptine », force l'organisme à brûler les graisses excessives sans affecter les tissus maigres, selon une étude conduite par le Dr Jeffrey Friedman de l'université Rockefeller et publiée dans le dernier numéro de la revue américaine Science.

L'hormone leptine, dont le nom provient du mot grec signifiant « mince », est une protéine qui est normalement produite par un gène appelé « ob ». Ce gène, cloné pour la première fois en laboratoire l'année dernière par l'équipe du Dr Friedman, joue un rôle clé dans la régulation du poids par l'organisme.

Les chercheurs ont découvert qu'un dysfonctionnement de l'ob et l'absence de leptine étaient chez les souris un facteur d'obésité, de diabète et d'autres pathologies qui peuvent entraîner la mort. Ils ont également constaté que les souris qui ont reçu des injections d'hormone leptine ont commencé à perdre rapidement leurs cellules de graisse, à manger moins, à passer plus de temps à faire de l'exercice et d'une manière générale à bien se porter.

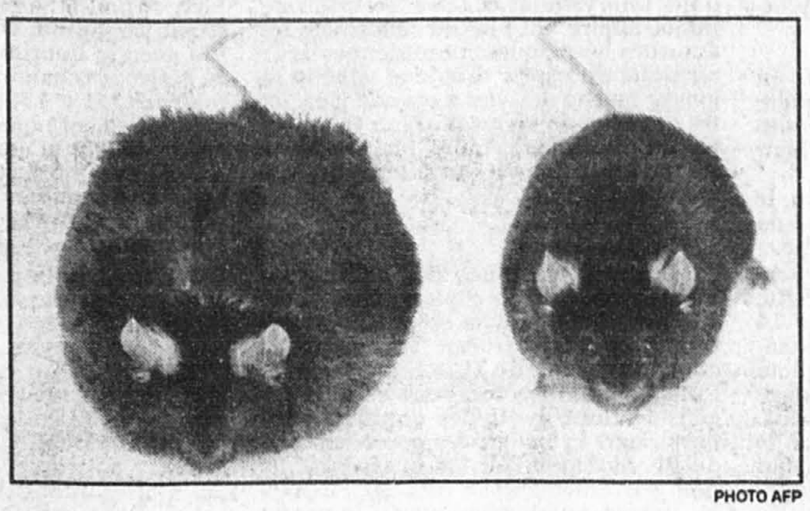


PHOTO AFP

Avant. Après ! Ces deux souris du laboratoire souffrent d'obésité due à une défaillance génétique. La souris de gauche n'a reçu aucun traitement et pèse 67 grammes. Celle de droite a reçu pendant quatre semaines et demie des injections quotidiennes de leptine et pèse maintenant 35 grammes.

Amincissement très rapide

« Ce fut très, très rapide », a souligné le Dr Friedman. En deux semaines, la plupart des souris obèses ont réduit leur masse corporelle d'au moins 30 p. cent, et les souris « normales » ont également perdu la plus grande partie de leur graisse.

Le Dr Friedman prévient que des expériences complémentaires devront être menées sur des souris et d'autres animaux de laboratoire — notamment des chimpanzés — afin de déterminer si l'utilisation prolongée de l'hormone ne présente pas de danger. Ensuite, un traitement pourra être expérimenté sur l'homme.

Le docteur Fanck Collins, un chercheur de la société pharmaceutique californienne Amgen, qui détient une licence de l'université Rockefeller pour l'utilisation du gène ob et de son hormone leptine, a déclaré que des traitements de régulation du poids humain pourraient être expérimentés dans un an en cas de réussite des études préliminaires. En attendant, « l'exercice et le régime restent les meilleurs moyens de perdre du poids », précise le Dr Friedman.

L'obésité constitue un véritable problème de santé publique aux États-Unis : elle provoque de nombreux troubles cardiaques, cancers et diabètes. Les Américains dépensent chaque année 30 milliards de dollars pour perdre du poids, souvent en vain.

Le service
InfoBref Bell
Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

NOUVEAU
Abonnés de Bell *Mobilité* composez sans frais * Bref

Service rapide GRATUIT† accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

† *Dans la zone d'appel locale seulement.*

Bell 875-2355

- **Nouvelles en bref**
  La Une: 110
  Nouvelles locales: 120
  Nouvelles sportives: 130
  Nouvelles économiques: 140
  Nouvelles nationales et internationales: 150
  Arts et spectacles: 160
  En primeur: 170
- **Éditoriaux** 210
  Question du jour 220
- ***Info-Affaires*MC Bell**
  En relâche pour la saison estivale, cette rubrique reprendra dès septembre.
- **Questions d'affaires**
  Réponses d'affaires
  5 choix de chroniques disponibles: . 410
- **Résultats de la loterie**
  6 / 49: 411
  Lotto Super 7: 412
  Sélect 42 : 413
  Banco : 414
  La Quotidienne : 415
- **Bulletins météorologiques d'Environnement Canada**
  Région de Montréal : 421
  Prévisions à long terme (Montréal) : 422
  Estrie, Québec, Laurentides 423
  Villes canadiennes : 424
  Villes américaines : 425
  Plaisanciers (Montréal) : 426
- **Produits et services de Bell.** . 520
- **Services de *La Presse***
  Service des abonnements: 610
  Annonces classées: 620
  Publicité: 630
  Rédaction: 640
  Information sur les concours: 650
  Renseignements généraux: 660
- **INFO-ARTS Bell**
  À surveiller cette semaine : 710
  Danse : 720
  Musique et art lyrique : 730
  Théâtre : 740
  Variétés et humour : 750
  Expositions et musées : 760
  Service personnalisé (accès direct) . . 770
- **Le Golf avec *Carlo Blanchard***
  NOUVEAU
  Conseil de la semaine: 811
  Positions de base: 812
  Élan de golf: 813
  Coups de départ 814
  Coups d'approche. 815
  Entraînement 816
  Commentaires et suggestions. 817

La Presse Bell

TRAITEMENT BIOLOGIQUE POUR LA DÉPRESSION et/ou LES ATTAQUES DE PANIQUE

La dépression et les attaques de panique peuvent être de nature biologique, ce qui implique un déséquilibre biochimique du cerveau. Le Centre de recherche de l'hôpital Douglas effectue des recherches cliniques, incluant des tests spécialisés de laboratoire, et offre des traitements avec de nouveaux médicaments pour les individus souffrant de dépression et/ou d'attaques de panique. Si vous êtes âgé de 18 ans et plus, êtes déprimé (vous vous sentez triste et désespéré, manquez de motivation ou d'énergie, éprouvez des difficultés de sommeil ou de concentration) ou si vous souffrez d'un désordre de panique (vous éprouvez des attaques soudaines et répétées de grande anxiété ou des sensations de panique, lesquels peuvent inclure: palpitations cardiaques, sensations d'étouffement, transpiration, tremblements, étourdissements, peur de perdre le contrôle, vous pourriez être admissible à participer à nos études avec ces nouveaux médicaments. Votre participation est confidentielle, volontaire et sans frais. **Appelez George Schwartz, Psychologue, au 762-1167 (répondeur) pour prendre rendez-vous.**

S2269587

DYNBORT & MARTINEAU

SOLDE ANNUEL

Profitez de **30 %** de rabais sur les ensembles de jardin de marques renommées telles que:

Brown Jordan
Lyon Shaw
Summer Classics
Telescope

20 % de rabais sur parasols de marché en bois et ornements de jardin et accessoires.

1612, rue Notre-Dame O., Montréal (coin rue Guy)
(514) 939-3973

2270121-729

Le service InfoBref Bell

NOUVELLES LOCALES

Que s'est-il passé dans votre ville? Pour connaître les nouvelles locales du jour avant même que *La Presse* ne les mette sous presse, composez le 875-2355 dès minuit. Au son de la voix, faites le 120.

Bell La Presse

PATIO RAMA BOURQUE

SOLDE ANNUEL

- Meuble de jardin Brown Jordan Woodard, **30 à 50 %**
- Auvents, solariums

Jardin de Ville (Carré Union)
8128, boul Décarie, Montréal
(coin rue Royalmount)
Tél.: (514) 342-8128

Ouvert tous les jours, sauf le dimanche.

Patiorama Bourque
16641, boul. Curé-Labelle
Saint-Antoine
Sortie 31, aut. 15 nord
Tél.: (514) 435-6046

Ouvert tous les jours; le dimanche de 13 h à 17 h.

SUD — CUISINE INTERNATIONALE — UNION ÉLECTRIQUE — AV. ROYALMOUNT — BOUL. DÉCARIE — DE LA SAVANE — EST NORD OUEST

S2264220

REPRISE BANCAIRE

PROJET DE ~~95~~ 43 CONDOMINIUMS
L'ÉMERAUDE DES RIVES



3 1/2 À PARTIR DE VENDU
4 1/2 À PARTIR DE 69 950$
5 1/2 À PARTIR DE 98 500$

T.P.S. et T.V.Q. incluses
- Piscine extérieure
- Baignoire à tourbillon
- Sauna
- Salle d'exercice
- Stationnement int./ext.
- Ascenseurs

25, RUE DES ÉMERAUDES, REPENTIGNY
(À L'OUEST DE LA MARINA)

NOTRE-DAME — BOUL. BRIEN — 25 DES ÉMERAUDES — MARINA

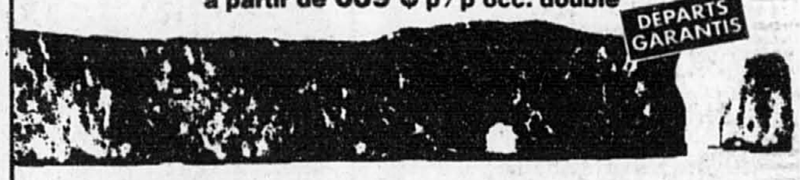
Bureau de vente
25, rue des Émeraudes,
app. 201, Repentigny
Pour rendez-vous:
581-1448
Représentant exclusif: Immeubles Aimé Deslauriers, courtier agréé

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 13 H À 19 H
EN FIN DE SEMAINE DE 13 H À 17 H

2252093 - 603

La Gaspésie

CIRCUIT 6 JOURS
PAR AUTOCAR: Tous les dimanches jusqu'au 24 septembre à partir de 639 $ p/p occ. double



INCLUANT: l'autocar de luxe, le guide, l'hébergement, toutes les visites dont La Seigneurie des Aulnaies, les jardins de Métis, l'éolienne de Cap-Chat, la montée en 4x4 au Mont St-Pierre, le centre d'interprétation des pêches, la croisière dans le parc Forillon, le panier-souvenir, la croisière à Percé, le musée acadien du Québec, le parc Miguasha, le Centre d'interprétation du saumon, le parc du Bic, le musée maritime Bernier, 6 repas, les taxes et le cadeau-souvenir.

HÔTEL SEULEMENT
Évitez d'avoir à faire le tour de la Gaspésie en une seule nuit, réservez à l'avance votre hébergement à des prix exclusifs!
À PARTIR DE **79$** PAR CHAMBRE EN OCCUPATION DOUBLE, INCLUANT TAXES. DISPONIBLE À RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI, MATANE, STE-ANNE DES MONTS, GASPÉ, PERCÉ, BONAVENTURE ET MARIA.

PAR TRAIN VIA
départs les mercredis, vendredis et dimanches 4,5 ou 7 nuits incluant 2 nuits en couchette à bord du train à partir de **449$** P/P OCC. DOUBLE DE QUÉBEC **579$** P/P OCC. DOUBLE DE MONTRÉAL
INCLUANT: le train avec couchette jusqu'à Percé ou Gaspé, l'hébergement en hôtel sur place, toutes les taxes.
OPTION: Rendu à Gaspé, louez votre véhicule(logo Tilden) et faites le tour de la Gaspésie.
Demandez à votre conseiller(ère) en voyages les tarifs KILOMÈTRE VOYAGES.

Pour réserver, contactez votre agence de voyage et demandez les brochures couleurs de KILOMÈTRE VOYAGES

KILOMÈTRE voyages — Bonjour! Tourisme Québec

AUJOURD'HUI LE 29 JUILLET:
Journée : AGASSI vs WILANDER
Soirée : ENQVIST vs SAMPRAS

Billets en vente au réseau Admission et au stade Jarry, de 20 $ à 32 $.

N.B.: l'horaire peut être sujet à changement. Sur Internet : http://www.vir.com/mmm/tenniscanada.htm
MARCHÉ MULTIMÉDIA MONTRÉAL

IBM ATP Tour — BILLETS 514 790-1245 1 800 361-4595 ADMISSION

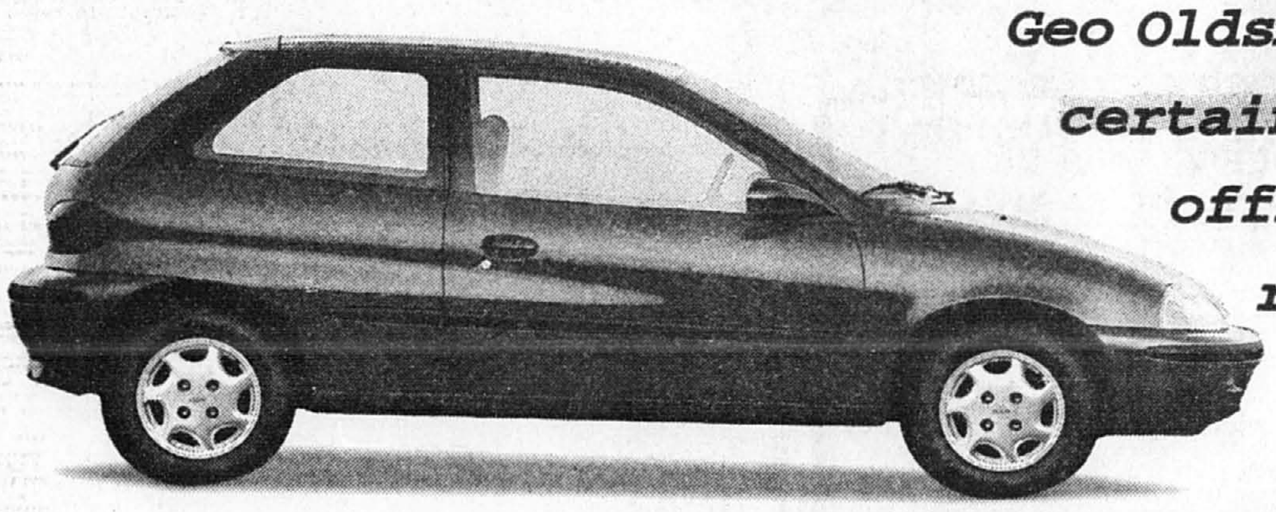
OMNIUM du Maurier Ltée

• C H E V R O L E T • G E O • O L D S M O B I L E •

Misez sur des valeurs sûres.

En vous offrant les voitures les plus populaires avec—de série—les options les plus souvent demandées, votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile est certain de vous offrir les meilleurs rapports qualité-prix possibles : des valeurs sûres.

GM PRIX MINIMUM MAXIMUM VALEUR



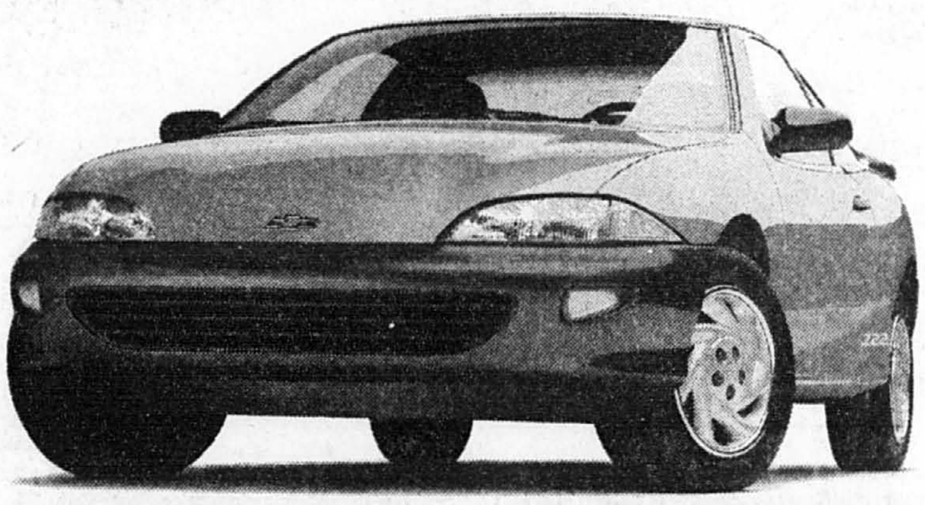
Geo Metro

La championne de l'économie d'essence. Élue « Meilleur achat de sa catégorie » par Consumer Review.

- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- 2 sacs gonflables
- Faible consommation : 5,4 l/100 km en ville
- Poutrelles de protection latérales

9 995 $* ou 169 $/mois**A
Sur 36 mois.
Paiement initial: 1 759 $





Cavalier Z22

La voiture la plus vendue au pays.

- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage
- 2 sacs gonflables
- Aileron arrière

12 795 $* ou 229 $/mois**C
Sur 36 mois.
Paiement initial: 1 917 $

Cutlass Supreme

L'une des berlines les mieux équipées de sa catégorie.

- Moteur 3,1 litres V6 160 HP
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage
- 2 sacs gonflables
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs

19 995 $* ou 319 $/mois**B
Sur 36 mois.
Paiement initial: 2 578 $





Achieva S Édition Polo

Une série spéciale vraiment spéciale.

- Boîte automatique à 4 rapports
- Freins ABS aux quatre roues
- Sac gonflable côté conducteur
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs

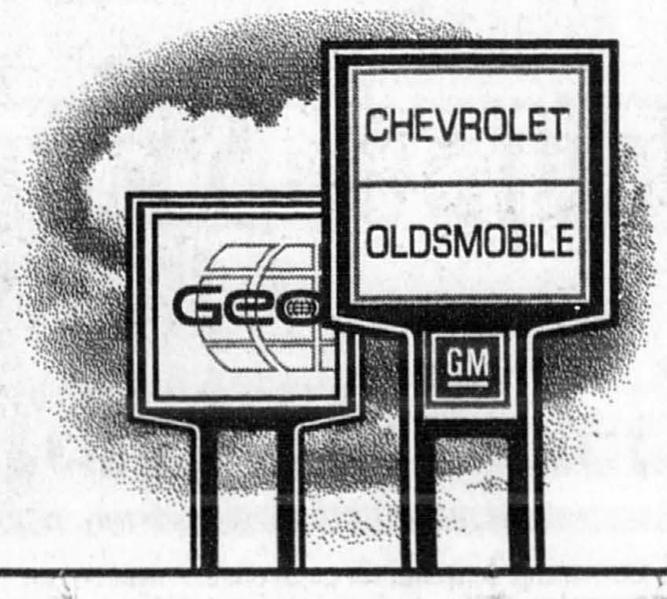
17 995 $* ou 299 $/mois**E
Sur 36 mois.
Paiement initial: 2 461 $

Lumina Van 7 passagers

Élue « Meilleur achat de sa catégorie » par Consumers Digest.

- Moteur V6
- Freins antiblocage
- Panneaux de polymère
- 7 sièges indépendants

17 995 $* ou 269 $/mois**D
Sur 36 mois.
Paiement initial: 2 189 $



GM TD Financement AT | GENERAL MOTORS† GARANTIE TOTAL | Assistance ROUTIÈRE | remise de 750 $"

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. *Transport (A : 500 $, B : 760 $, C et E : 595 $, D : 745 $) immatriculation et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de A : 1 759 $, B : 2 578 $, C : 1 917 $, D : 2 189 $, E : 2 461 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de A : 0 $, B : 375 $, C : 300 $, D : 325 $ et E : 350 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Immatriculation et taxes en sus. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^MD sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet, Geo et Oldsmobile 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. "Rabais taxable accordé aux diplômés selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

La Presse
Montréal, samedi 29 juillet 1995
A 12

Actualités

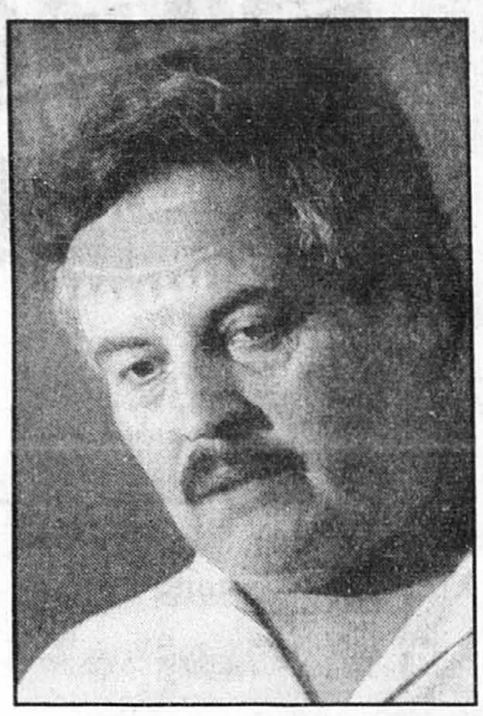
Peltier était au courant depuis des mois

Des Mohawks en colère accusent leur chef d'avoir menti

ÉRIC CLÉMENT

Selon plusieurs Mohawks, notamment l'ex-grand chef du conseil de bande de Kanesatake, Clarence Simon, l'actuel grand chef Jerry Peltier était au courant de la production massive de marijuana sur la réserve mais n'aurait rien fait pour y mettre fin.

Ce sont des Mohawks outrés qui ont fait ces révélations, hier soir, à l'issue d'une réunion, tenue à huis clos à Oka, à l'initiative de plusieurs Mères de Clans, notamment celui de la Tortue.



« Jerry Peltier était parfaitement au courant et depuis longtemps, a soutenu Clarence Simon. Il a assisté à une réunion spéciale le 21 novembre 1994, organisée dans un restaurant de Saint-Placide, près d'Oka. Des gens lui avaient présenté des griefs, car des enfants de 13 à 15 ans abandonnaient l'école pour aller ramasser des plants de marijuana. Il avait dit qu'il allait s'occuper de cette affaire mais il n'a rien fait. »

Pourtant, selon *The Gazette*, lors d'une conférence de presse organisée le 29 mars dernier, Jerry Peltier avait dit aux journalistes qu'il n'avait jamais reçu de plaintes de quiconque à propos de la culture de chanvre indien.

M. Simon avait du mal à cacher sa colère hier soir. Il faut dire qu'il a avoué que son fils de 15 ans, « un athlète », avait quitté le domicile familial pour rejoindre « un mauvais groupe » qui l'a fait fumer du haschisch.

« Le problème de la marijuana est entré dans ma maison, explique celui qui fut grand chef de Kanesatake de janvier 89 à janvier 90. J'avais trouvé de la drogue dans les poches de mon fils. Vous comprendrez que je ne supporte pas le fait que Jerry Peltier ait menti en redisant ces derniers jours qu'il n'était pas au courant du problème. »

Mme Arlette Vandenhende, une Mohawk traditionaliste de Kanesatake qui ne reconnaît pas le conseil de bande, est également d'avis que le conseil de bande était au courant de l'exploitation. « Je suis contre cette culture, a-t-elle dit. On ne sait jamais le degré de dommages que ces choses peuvent causer. Cette affaire est très triste, car non seulement la drogue est dangereuse pour nos enfants, mais en plus, cette exploitation ne reflète pas notre communauté. On n'avait pas besoin de ça. »

Pour Mme Vandenhende, le porte-parole des chefs mohawks, Billy Two Rivers, a menti en affirmant que tous les plants de marijuana ont été détruits, hier matin. « Je peux vous dire qu'il en reste encore pas mal de plants de marijuana », a dit Mme Vandenhende, qui est en faveur d'une intervention civile du gouvernement du Québec pour éradiquer la totalité de l'exploitation.

> *« Le chef Peltier a assisté à une réunion spéciale le 21 novembre 94. Des gens lui avaient présenté des griefs au sujet des plants de marijuana. »*
>
> — Clarence Simon

Les quarante personnes présentes à la réunion ont voulu être solidaires de Maryjane Hannaburg, qui a osé briser le mur du silence et a révélé au public l'existence de l'exploitation de cannabis. Cette femme a d'ailleurs subi des menaces depuis ses révélations. La vitre arrière de son auto a été brisée par des jets de pierre, comme l'a constaté *La Presse*.

« Elle a fait une démarche que tout le monde aurait dû faire ensemble », estime Clarence Simon.

Jerry Peltier puis Billy Two Rivers sont passés, en automobile, tout près de la réunion, hier soir, mais ne se sont pas arrêtés. Pour l'ex-grand chef Simon, « si tout le monde travaille à Kanesatake, on pourra forcer Jerry Peltier à démissionner ». M. Simon ne porte guère le chef d'origine Ojibway dans son coeur et aimerait — dit-il, en mimant un coup de pied au derrière — le voir retourner en Ontario, où Jerry Peltier est né.

Lundi prochain, un seconde réunion sera organisée par ce groupe de Mohawks à Oka. Il y sera notamment question de la possibilité de demander à la population blanche de la région de venir les soutenir. « Le problème de la consommation de drogues ne concerne pas seulement les Mohawks », a-t-il fait observer.



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Un groupe d'agents autochtones surveillent les plants de marijuana brûler. C'était la première fois que des *peacekeepers* intervenaient en dehors de leur territoire assigné, sans autorisation et contre l'avis des gouvernements.

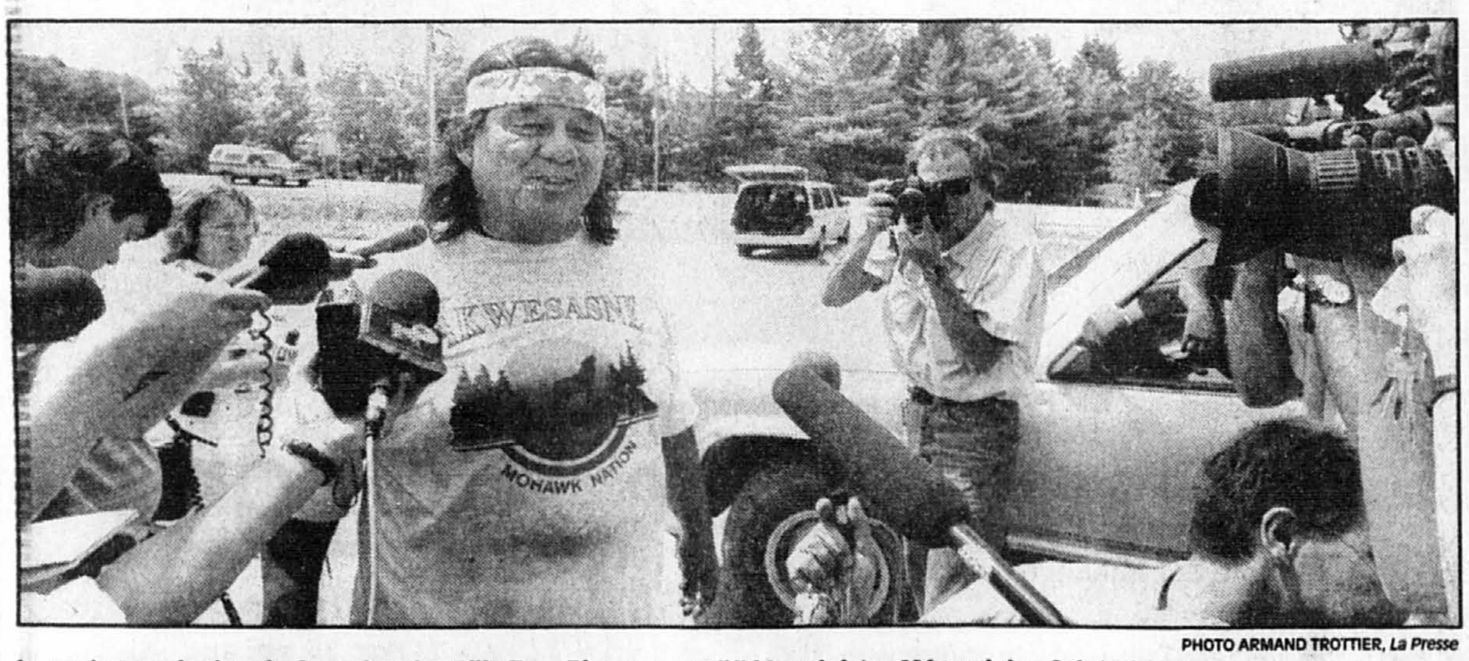


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le porte-parole des chefs mohawks, Billy Two Rivers, a qualifié le ministre Ménard de « Saint-Thomas ».

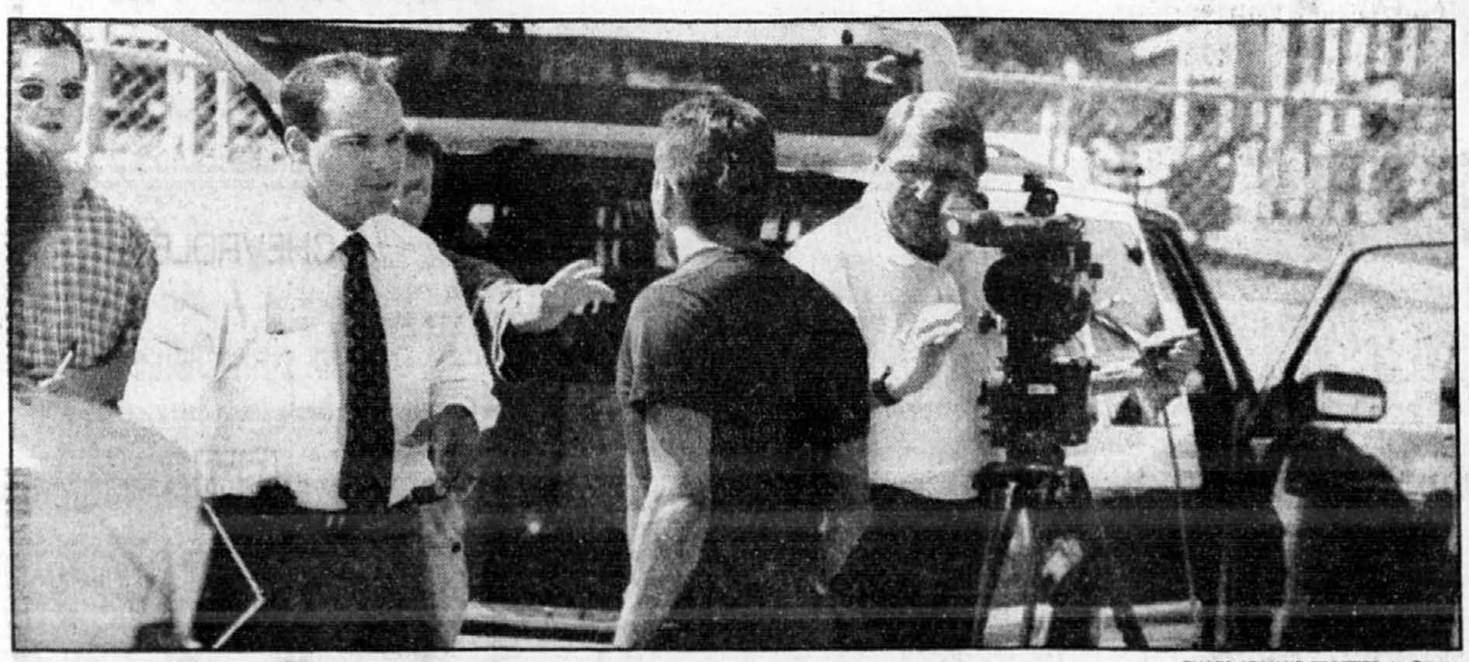


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Des journalistes dépêchés sur place ont été molestés par des individus se réclamant des Warriors.



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Maryjane Hannaburg, une Mohawk de Kanesatake, a osé révéler au public l'existence de l'exploitation de cannabis. Elle a d'ailleurs subi des menaces depuis ses révélations.

POLITIQUE

Assurance-chômage: le Bloc ne croit pas les démentis des libéraux

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Malgré les démentis d'Ottawa, le Bloc québécois demeure convaincu que le fédéral prépare de nouvelles coupes au niveau de l'assurance-chômage, comme le rapportait hier le *Toronto Star*.

Selon la critique du Bloc Francine Lalonde, le texte du quotidien torontois contient sûrement des éléments de vérité et serait au pire, une « fuite calculée. »

« On peut penser que les nombreux libéraux en Ontario ont eu un choc par rapport à l'élection de M. (Mike) Harris et comme l'objectif budgétaire de M. Martin (le ministre des Finances) est toujours important, qu'ils aillent chercher 400 millions $ de plus et qu'ils donnent bonne bouche à ce qu'ils perçoivent être les besoins à certains endroits au Canada, ça ne serait pas surprenant », a-t-elle confié hier au cours d'un entretien téléphonique.


Francine Lalonde


Paul Martin

Selon Mme Lalonde, ces réductions qui représentent une « taxe spéciale de lutte contre le déficit », toucheraient davantage le Québec car cette province compte le plus grand nombre de prestataires d'assurance-chômage au pays (247 260 sur 712 000).

Dans son édition de vendredi, le *Toronto Star* écrivait que le fédéral envisage de nouvelles coupes de 400 millions $, ce qui porterait à 2 milliards $ les économies réalisées par Ottawa pour l'année en cours. Une somme de 800 millions $ serait consacrée à des programmes de formation et de recyclage.

Dans son premier budget de 1994, le ministre des Finances avait prévu des coupes de 5,5 milliards $.

Selon une source non identifiée du Star, le gouvernement de Jean Chrétien penchera maintenant en faveur de nouvelles compressions, surtout que le régime minceur imposé par le gouvernement conservateur ontarien de Mike Harris semble être plus facile à avaler qu'on ne l'avait d'abord cru.

Or, l'idée de nouvelles compressions de 400 millions $ a été vertement démentie par M. Alec Jasen, l'attaché de presse du ministre du Développement des ressources humaines Lloyd Axworthy.

« Je ne sais pas où ils ont pris ça. Aucune décision n'a été prise en ce sens », a-t-il indiqué hier à la Presse Canadienne.

M. Jasen a rappelé que le budget de février prévoyait des réductions de l'ordre de 1,6 milliard $ et que l'on s'en tenait à ce scénario. À l'automne, le ministre Axworthy doit déposer un projet de loi sur la réforme de l'assurance-chômage.

Le *Globe and Mail* avançait pour sa part que M. Axworthy commence à déchanter face aux programmes de formation traditionnels parce qu'ils sont trop coûteux et inefficaces et qu'ils empiètent sur des champs de compétence provinciaux.

M. Axworthy pencherait davantage en faveur de suppléments au revenu pour aider les chômeurs et les assistés sociaux à quitter le filet social. Selon le *Globe*, ces programmes seraient confiés aux conseils sectoriels, lisait-on dans le journal d'hier.

Quoique ravie de voir que le fédéral veuille délaisser la formation traditionnelle, Mme Lalonde craint de nouveaux dédoublements si le fédéral opte pour une politique de supplément du revenu.

« Ces suppléments de revenu sont déjà utilisés depuis un bon bout de temps au Québec, » a-t-elle signifié.

M. Jasen a indiqué que les informations du *Globe* étaient fausses et que M. Axworthy s'était toujours fait le « champion » de la formation.

Mme Lalonde s'est plaint qu'elle avait beaucoup de difficulté à décoder les intentions d'Ottawa.

« Le ministère du Développement des ressources humaines est une huître. Il gère des milliards $ sans donner des informations que j'estime minimales », s'est-elle indignée.


PHOTO PC

Très riche et... très vite

Bill Gates, président fondateur de Microsoft, l'homme le plus riche au monde, est passé comme un coup de vent à Ottawa, ne laissant derrière lui que des souvenirs pour les petits génies de l'écran cathodique, et des conseils de golf pour Jean Chrétien.

Atteinte aux droits des autochtones?

Presse Canadienne

GENÈVE

■ Les peuples autochtones craignent que les gouvernements diluent la portée d'une ébauche de déclaration de l'ONU sur les droits des autochtones lorsqu'un nouveau groupe de travail entamera la révision du document, a affirmé hier un leader mohawk canadien.

« Il semble y avoir des pays qui sont hostiles à l'ébauche et qui tentent de faire dérailler tout le processus », a déclaré Kenneth Deer, un autochtone de la réserve de Kahnawake.

L'ébauche de la Déclaration de l'ONU sur les droits des nations autochtones a été complétée l'an dernier après 12 ans de négociations entre les gouvernements et les leaders autochtones.

À l'occasion d'une rencontre tenue toute la semaine dernière à Genève, le Conseil économique et social de l'ONU a adopté une résolution pour créer un groupe de travail de la Commission des droits de l'homme chargé d'« élaborer » davantage l'ébauche de déclaration.

M. Deer a qualifié le libellé de la résolution d'inhabituel.

« Ils ne sont même pas obligés de se baser sur l'ébauche qui a été développée par le groupe de travail sur les populations indigènes et approuvée par la sous-commission sur les droits de l'homme », se plaint M. Deer.

Les principaux sujets qui seront débattus lors de la révision de l'ébauche en novembre devraient inclure le droit à l'autodétermination et les droits sur les terres et les ressources, selon M. Deer.

Plusieurs pays s'inquiètent que l'octroi du droit à l'auto-détermination aux nations autochtones pourrait mener à la montée des mouvements indépendantistes.

Saumon: Tobin sceptique

Presse Canadienne

JUNEAU, Alaska

■ Le ministre fédéral des Pêches et Océans, Brian Tobin, a accueilli hier avec scepticisme l'annonce faite par l'Alaska que le nombre de saumons capturés durant une ouverture de 10 jours ce mois-ci était plus élevé que prévu.

« Il n'y a pas de preuves d'une abondance aussi forte — une augmentation de 37 p. cent par rapport aux estimations de présaison de l'Alaska — à l'intérieur des zones de pêche canadiennes, et nous parlons de mêmes stocks », a indiqué le ministre Tobin par voie de communiqué.

« Il est difficile d'imaginer comment l'Alaska peut arriver à une telle conclusion et connaître une telle expérience pendant que le Canada, un peu plus au sud, peut connaître une expérience complètement différente avec les mêmes stocks de poissons. »

David Benton, du département de la Chasse et de la Pêche de l'Alaska, a annoncé hier que les prises étaient plus élevées que prévues, à tel point que les pêcheurs de l'Alaska pourraient capturer 250 000 saumons.

profitez de nos
STORES! économies LITERIE!
Ouvert le dimanche 10-17h!
géantes
...à TRAVERS TOUS NOS RAYONS!



PRIX IMPOSSIBLE!
STORES VERTICAUX en PVC 3½"
• Rail garanti à vie!
• Lattes de PVC, 1ère qualité!
• Couleur CHAMPAGNE ou PÊCHE, au choix. «Marble».
29.99 75" x 84" POUR PORTE-PATIO

STORES VERTICAUX
VERTICAUX en PVC 3½"
Modèle «Striper», choix de 7 couleurs. SPÉCIAL POUR PORTE-PATIO 39.99 75"x84"
VERTICAUX en PVC 2"
Mini-stores verticaux!
«Mini-Décor F». 15 beaux coloris au choix. PRIX SPÉCIAL 42.99 48"x60"
VERTICAUX en PVC 3½"
4 modèles, 12 couleurs! SPÉCIAL POUR PORTE-PATIO 59.99 75"x84"

STORES HORIZONTAUX
STORES VÉNITIENS SIMILI-BOIS 2"
Modèle «CAMPAGNE» en stock
• 3 belles «teintes»: Naturel, blanc ou ivoire
18x64 13.75 | 24x64 18.75 | 27x64 19.99 | 30x64 22.49 | 33x64 24.99 | 36x64 27.49
42x64 31.25 | 48x64 36.25 | 54x64 39.99 | 60x64 44.99 | 66x64 49.99 | 72x64 53.75
HORIZONTAUX en PVC 1" en stock • Blanc ou ivoire • 106 formats BAS PRIX de TOUS LES JOURS! 179 ET PLUS (16"x45")

STORES PLISSÉS
STORES PLISSÉS DE LUXE «BRIGHTON»
12 grandeurs, 6 belles couleurs pastels! SEULEMENT 1.50 le pi.ca.
STORES DE TOILE
STORES DE FENÊTRES «OPACO»
Stores opaques blancs, en stock, 17 grandeurs SEULEMENT 8.49 ET PLUS (28¼"x58")

STORES FAITS SUR MESURE OU EN STOCK

RAYON de LITERIE et ACCESSOIRES de DÉCORATION

ÉCOULEMENT ESTIVAL — POUR CRÉER DE LA PLACE POUR NOS ARRIVAGES '96
DOUILLETTES ÉPAISSES! Motifs imprimés ou tons unis assortis. SIMPLE Rég. jusqu'à 39.99 17.99 ch. DOUBLE Rég. jusqu'à 49.99 19.99 ch. REINE Rég. jusqu'à 59.99 23.99 ch.
DOUILLETTES en PERCALE! de SPRINGMAID, LAWRENCE, CASA, MARTEX. Percale 180 fils par p.c. Modèles imprimés et couleurs unis. SIMPLE Rég. jusqu'à 89.99 34.99 ch. DOUBLE Rég. jusqu'à 109.99 39.99 ch. REINE Rég. jusqu'à 119.99 44.99 ch.
ÉDREDONS en PERCALE HOLLOFIL MD. Édredon synthétique de Du-Pont, 100% non-allergène. Couleurs: pêche, ivoire, menthe, rose. ÉPARGNEZ 55% SIMPLE Rég. jusqu'à 59.99 26.99 ch. DOUBLE Rég. jusqu'à 69.99 31.49 ch. REINE Rég. jusqu'à 79.99 35.99 ch.
ENSEMBLES de DOUILLETTES ACHAT SPÉCIAL DE «LAWRENCE HOME FASHIONS«! Inclus: douillette réversible, volant de lit et couvre-oreiller(s). Rég. jusqu'à 109.99 Simple 34.99 l'ens. Double 44.99 l'ens. Reine 54.99 l'ens.

DUVET D'OIE BLANC ENTIÈREMENT CLOISONNÉS! Meilleur rapport QUALITÉ/PRIX sur le marché!
• Qualité superbe, duvet d'oie blanc
• Cloisonné par carreaux 2"x10"
• Tissu de percale 100%, 260 fils/p.c. avec cordon contour
• Édredon luxueux, confortable pour toute l'année.
SIMPLE 59.99 | DOUBLE 79.99 | BAS PRIX! | REINE 89.99 | ROI 129.99
CHOIX INCROYABLE DE COUVRE-DUVETS De: Springmaid • Lawrence • Jonatex • Dan-River • Kenzo • Daniel Hechter • Royalton • Moto-Sheridan • Bill Blass AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!
Marques renommées assorties! RIDEAUX de DOUCHE en TISSU Avec ou sans doublure. Rég. 29.99 à 49.99 MAINTENANT SEULEMENT! WOW 14.99 ch.
DRAPERIES FAITES-SUR-MESURE • PLUS GRAND CHOIX • PLUS BAS PRIX EN VILLE • CONFECTION GARANTIE!!

LIQUIDATION SPÉCIALE ENSEMBLES de DRAPS pour LIT D'EAU De WABASSO et DECOR MANUF. L'ensemble inclut: drap plat, drap contour et taies d'oreillers. Rég. 49.99-89.99 Reine ou Roi LIQUIDATION 21.99 l'ens.
SERVIETTES de COTON 100% «ROYAL FAMILY» de CANNON Style «Vantage». Toutes les couleurs, tous les formats, toute de 1ère qualité! ACHETEZ UNE SERVIETTE OBTENEZ-EN UNE AUTRE (de valeur égale) GRATUITE
OREILLERS! OREILLERS! OREILLERS! Tous nos modèles à remplissage naturel ou synthétique (Hollofil MD, Comforel MD, etc.) ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN UNE AUTRE POUR 4.99 (valeur égale)

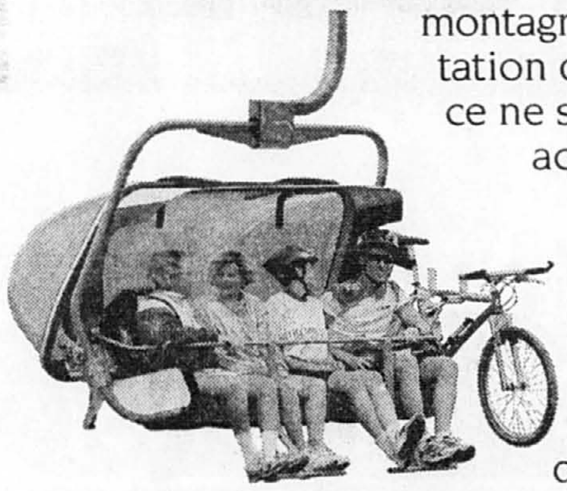
• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DRAPS • SERVIETTES • NAPPES ET NAPPERONS • ACCESSOIRES DE CUISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est (entre les boulevards St-Michel et Pie IX)
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU: 259-3141
En affaires depuis 45 ans des MILLIONS de clients satisfaits!
Au Bon Marché
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI au MARDI 9h15 à 18h | MERCREDI au VENDREDI 9h15 à 21h | SAMEDI 9h à 17h | DIMANCHE 12h à 17h
Chèques acceptés
• Commandes faites pendant que vous attendez, à l'exception de dimanche et de mercredi soir.

Tremblant a toujours été reconnu pour ses plaisirs divers.

Été comme hiver, tout se trouve et tous se retrouvent à Tremblant. Sport, détente ou villégiature, chacun peut y vivre ses désirs et ses plaisirs dans un cadre naturel tout à fait unique.

Prenons d'abord la montagne. Randonnée pédestre, vélo de montagne, interprétation de la nature, ce ne sont pas les activités qui manquent pour satisfaire l'amateur de plein air. À moins qu'un simple tour de remontée panoramique suffise à égayer votre séjour. Et une fois au sommet, vous avez le choix : souper gastronomique à La Légende ou observation des étoiles. C'est tout bon.



De leur côté, les golfeurs peuvent s'en donner à coeur joie sur les allées du nouveau Golf Tremblant, un spectaculaire parcours de championnat baptisé *Le Géant* et ouvert depuis le mois de juin.







Magnifiquement située sur le bord du lac Tremblant, l'École de Tennis Tremblant vous propose un large éventail de programmes destinés autant aux débutants qu'aux joueurs expérimentés, ainsi que des forfaits adultes ou juniors de 2, 3 et 5 nuits.



Si à tout cela vous ajoutez le rafting, la voile, le ski nautique et tout ce qui fait l'attrait d'une plage, avouez que c'est une véritable mine de sport à ciel ouvert qui attend petits et grands, experts ou débutants.

Mais Tremblant, ce n'est pas que le sport, c'est aussi tous les charmes d'un centre de villégiature quatre saisons, la Place St-Bernard aux toits colorés, les restaurants, les belles boutiques, le Camp de jour, le Vieux Tremblant et ses bars animés. Tout ça et des formules d'hébergement aussi confortables qu'abordables : condominiums coquets 1, 2 ou 3 chambres, cuisinette, avec vue sur la montagne ou le lac.



Ce n'est pas tout. Pendant toute la période estivale, vous pourrez également assister à des événements culturels et sportifs : concert de musique classique au sommet, Festival de blues, Triathlon Mont-Tremblant et plus encore.

La montagne est là. À vous maintenant d'imaginer les vacances qui vont avec !

Pour de plus amples informations sur nos activités et nos nombreux forfaits, composez le **1 800-461-8711.**

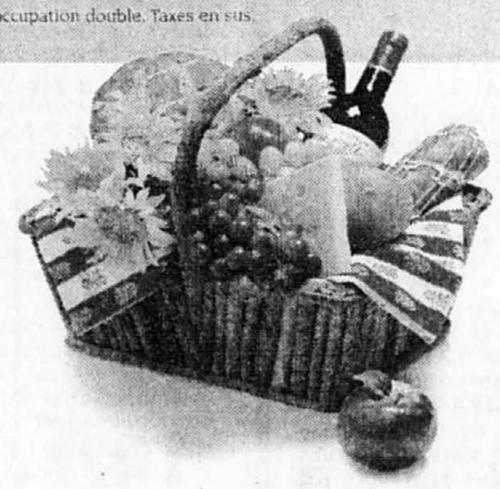
Pour hébergement dans la région, composez le **1 800-567-6760.**



NOS FORFAITS

Le Forfait Golf 2 nuits (haute saison) comprend :	
2 nuits, 1 chambre ou 1 studio loft au St-Bernard, 2 départs, 1 souper, 2 déjeuners Activités	285 $*
Le Forfait Festival du Blues 2 nuits comprend :	
2 nuits, 1 chambre ou 1 studio loft au St-Bernard Passeport fin de semaine Blues	158 $*
Le forfait Tennis 2 nuits comprend :	
2 nuits, 2 soupers, 2 déjeuners, 6 heures d'enseignement Activités	306 $*

*Par personne, en occupation double. Taxes en sus.





TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

La Presse
Montréal,
29 juillet
1995

Économie

Hausse des taux hypothécaires

La Banque Royale a augmenté hier ses taux hypothécaires de même que les taux applicables aux certificats de placement garanti (CPG) et aux régimes d'épargne enregistré (REER).

La première banque en importance au pays attribue cette révision à la hausse de sa grille de taux aux hausses importantes qui ont été apportées au rendement des obligations au cours des deux dernières semaines au Canada comme aux États-Unis.

La Banque Nationale avait haussé le taux de ses hypothèques de cinq ans en invoquant les mêmes raisons, mercredi. Et hier, la Nationale a révisé l'ensemble de sa grille sur le modèle exact de la Royale.

Les hausses pour les prêts hypothécaires résidentiels vont d'un quart de point pour l'échéance de six mois (libre comme fixe) à un demi-point pour les termes d'un à sept ans inclusivement. Pour une hypothèque de 100 000 $, six mois convertible, amortie sur 25 ans, il s'agit d'une augmentation de 15,89 $ des paiements mensuels.

La nouvelle grille se lit ainsi :

- 6 mois libre : 8,50 p. cent contre 8,25 p. cent précédemment ;
- 1 an libre : 9,125 p. cent contre 8,625 p. cent ;
- 6 mois convertible : 8,00 p. cent contre 7,75 p. cent ;
- 1 an fixe : 8,125 p. cent contre 7,625 p. cent ;
- 2 ans fixe : 8,375 p. cent contre 7,875 p. cent ;
- 3 ans fixe : 8,625 p. cent contre 8,125 p. cent ;
- 4 ans fixe : 8,875 p. cent contre 8,375 p. cent ;
- 5 ans fixe : 8,95 p. cent contre 8,50 p. cent ;
- 7 ans fixe : 9,375 p. cent contre 8,875 p. cent ;
- 10 ans fixe : 10,00 p. cent contre 9,375 p. cent ;
- 25 ans fixe : 10,15 p. cent contre 9,625 p. cent.

De pareilles hausses s'appliquent aux taux applicables aux CPG. Ces taux varient maintenant de 5,75 p. cent pour une échéance courte de six mois, à 7,375 p. cent pour un terme de sept ans. Les certificats de trois

À LIRE

L'agence de notation DBRS a le Québec à l'oeil

À lire, page A 17

INDICES

MONTRÉAL	2237,42		0,79
VARIATION JOUR:	0,04%	AN:	13,83%
TORONTO	4609,54		8,48
VARIATION JOUR:	0,18%	AN:	10,30%
NEW YORK	4715,51		-17,26
VARIATION JOUR:	-0,36%	AN:	25,26%
MEXIQUE	2405,00		6,22
VARIATION JOUR:	0,26%	AN:	-2,33%
DOLLAR	73,17 cents US		-0,38
VARIATION JOUR:	-0,52%	AN:	1,46%
OR	382,90 $US		-1,00
VARIATION JOUR:	-0,26%	AN:	-0,03%
PÉTROLE	17,43 $US		-0,05
VARIATION JOUR:	-0,29%	AN:	-14,14%

L'étalage qui fait vendre

MATHIEU PERREAULT

Avez-vous remarqué que les billets de loterie sont parfois disposés verticalement au lieu d'être alignés horizontalement ?

❑ Avez-vous constaté que les portes des nouveaux magasins sont plus souvent situées à la droite de la façade plutôt qu'à gauche ?

❑ En faisant vos emplettes, avez-vous observé que plusieurs des produits que vous avez achetés étaient placés juste à la hauteur de vos épaules ?

❑ Vous êtes-vous demandé pourquoi la bière Boréale a été introduite dans les dépanneurs et non dans les supermarchés ?

Ces quelques points illustrent les effets du marchandisage, soit l'étude des produits en fonction des habitudes et réflexes des consommateurs. Ainsi un étalage n'est plus seulement pensé en fonction de la rentabilité par unité de surface, mais tient compte aussi de la psychologie de l'acheteur.

Si les étalages de demain seront plus pratiques, ils ne laisseront par contre plus de répit à l'acheteur qui sera sollicité de toutes parts.

Dans le cas des billets de loterie, le seul fait de les disposer verticalement au lieu d'horizontalement a entraîné une augmentation moyenne des ventes de 20 p. cent, selon M. Camille Roberge, président de la firme Formation succès détail qui a conseillé à Loto-Québec de nouvelles techniques de vente.

Par ailleurs les experts considèrent qu'il est préférable que les portes d'un commerce soient situées sur la droite de la façade parce que le regard va naturellement de ce côté. Et une étagère située immédiatement à droite de l'entrée attire davantage le coup d'oeil du client.

De même, les tablettes situées entre 1 m 30 et 1 m 40 sont les plus convoitées par les distributeurs qui n'hésitent pas à payer pour une meilleure visibilité.

L'introduction d'un nouveau produit dans les réfrigérateurs est également monnayable. « La bière Boréale s'est d'abord implantée dans les dépanneurs parce que sa clientèle cible faisait ses emplettes non loin de chez elle, mais aussi parce qu'il fallait mettre le prix pour avoir une place dans un supermarché », avance M. Jacques Nantel, professeur à l'école des Hautes Études commerciales.

Les détaillants essaient également de faciliter la tâche du consommateur en regroupant les mêmes produits au même endroit. « Faire son marché, ce n'est pas une tâche agréable et on n'a pas de temps à y perdre », confie M. Michel Nadeau, du Conseil canadien de la distribution alimentaire.

« Le marchandisage est rendu nécessaire par la concurrence accrue », affirme M. Gaston Lafleur, président du Conseil québécois du commerce de détail, un secteur dont le chiffre d'affaires au Québec était de plus de 50 milliards $ en 1994.

« Avec la multiplication des grandes surfaces de type Réno-Dépôt, Club Price ou Club Biz, les petits magasins doivent pour survivre améliorer le service qu'ils offrent aux clients », soutient M. Jean-François Bieler, un jeune finissant des HEC qui est sur le point de lancer sa propre compagnie de marchandisage. Il estime le marché potentiel pour ses services à près de sept millions $ dans le secteur qu'il vise, celui des quincailleries et des pharmacies.

Le consultant Camille Roberge pense quant à lui que près de 40 p. cent des commerces de détail sont conscients de la nécessité de réaménager leur surface de vente, une préoccupation apparue il y a sept ans selon lui.



Michel De Cesare, directeur du marketing au magasin Goineau-Bousquet, montre un produit vedette placé bien en vue au bout d'un îlot.



En revenant avec sa caisse de bière, le client du Provisoir passera inévitablement près du présentoir de croustilles.

PHOTOS ROBERT NADON, *La Presse*

L'espace occupé par la nouvelle bière Grand Nord est monnayable.



Dans les Provisoir, le client venu s'acheter un café se laissera peut-être tenter par un des gâteaux sciemment disposés tout près.



Auparavant, l'espace alloué à un produit dépendait de sa part de marché ; mais selon M. Michel Gaulin, de la firme M.G. Merchandising, les détaillants tiennent désormais compte de la marge de profit et des frais directs associés à un produit en plus des ristournes des fabricants pour que leurs produits soient mieux placés.

Ainsi, « il peut en coûter 200 $ à un distributeur de cigarettes pour réserver un présentoir de neuf casiers », évalue Mme Francine Paquet du marché Cinq Saisons de la rue Bernard. Dans le cas du yogourt, un distributeur peut débourser 1000 $ pour avoir 60 p. cent de l'espace des yogourts dans les réfrigérateurs, selon M. André Robert du marché 4 Frères de la rue Saint-Laurent. L'introduction d'un nouveau produit, comme les bières Celtic et Grand Nord, est également onéreuse. « Le distributeur doit dédommager le commerçant qui enlève un produit rentable des tablettes pour le remplacer par un nouveau », explique le professeur Jacques Nantel.

Le bleu attire les hommes et le rouge les femmes

Une opération de marchandisage peut commencer par une analyse économique, à l'aide d'un logiciel produisant un « planogramme », un schéma illustrant une disposition des rangées de produits qui optimise la rentabilité par unité de surface.

Ensuite, il faut penser aux réactions du consommateur. La hauteur de l'étagère, la disposition verticale plutôt qu'horizontale (un acheteur ne revenant pas souvent sur ses pas) et l'agencement des tailles et des couleurs de produits sont des critères qui viennent modifier la disposition. Si un produit s'adresse aux hommes, il sera entouré de bleu de préférence, alors que les femmes succombent davantage au rouge.

« Le plus gros changement des dernières années, c'est le classement des produits par catégorie », assure M. Roberge. Ainsi chez Provigo on regroupe par exemple les confitures ensemble, explique Mme Marie Bernier de Provigo. « Nous faisons également des allées rectilignes, plus larges et les prix sont plus visibles, afin de faciliter de choix de l'acheteur. La décoration devient secondaire. »

Mais une planification efficace des étagères nécessite des outils de gestion des stocks, comme les scanners utilisés pour lire les codes de prix des articles. C'est pour cela que le secteur de l'alimentation est en avance de près de dix ans sur les autres, selon M. Nadeau. « Les stocks sont moins importants et s'écoulent plus rapidement, ce qui facilite l'implantation de scanners. »

En quincaillerie par exemple, un magasin peut avoir jusqu'à 45 000 articles, trois fois plus qu'un supermarché, selon M. Claude Bernier du groupe Rona. « La transmission électronique des données commence à se faire avec certains fournisseurs, mais peu de petits magasins ont des scanners. »

Mais une gestion plus serrée des étagères n'appelle-t-elle pas une diminution du nombre de marques offertes ? « Éventuellement les supermarchés n'en garderont plus que deux ou trois », admet M. Nantel, qui rappelle que l'espace sur les tablettes n'est pas élastique.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

La Rentrée

Un cahier éducation
en deux sections
à ne pas manquer
mercredi dans
La Presse

Le PIB américain n'a progressé que de 0,5 p. cent en trois mois

Cette progression est la plus faible en quatre ans, mais n'annonce pas de récession pour autant

■ L'économie américaine tourne toujours au ralenti : le produit national brut n'a progressé que de 0,5 p. cent en rythme annuel au deuxième trimestre 1995, soit la plus faible progression en près de quatre ans, a annoncé hier le département américain du Commerce.

Les experts soulignent toutefois que ce chiffre n'est pas annonciateur d'une récession et prédisent que l'économie a commencé à reprendre un peu de couleurs. On s'attend même à une forte progression d'ici la fin de l'année.

La hausse marginale du PIB d'avril à juin arrive après, déjà, un brusque ralentissement de l'expansion à 2,7 p. cent au premier trimestre. En 1994, la croissance avait atteint 4,1 p. cent, du jamais vu depuis dix ans.

Mais l'ensemble des économistes du pays, officiels ou privés, avaient prévu un tel coup de frein. Aussi, plutôt que de se focaliser sur ce creux d'activité, les analystes préfèrent-ils tirer les leçons de différentes composantes du PIB.

L'inflation semble ainsi pour le moment sous contrôle et la consommation, moteur de l'expansion, est repartie à un bon niveau. Surtout, notent les économistes, les stocks des entreprises augmentent à un rythme plus raisonnable, ce qui éloigne les risques d'un brusque ralentissement de la production pour corriger le tir.

Une liquidation des stocks à grande échelle, qui pourrait précipiter une récession, a été évitée. Le président Bill Clinton, très prudent depuis le début de l'année, a pu se réjouir. « Je pense que l'économie est en train de remonter la pente », a-t-il estimé.

« L'ajustement des stocks est quasiment achevé, ce qui veut dire que (ces réserves) seront désormais en bonne santé », adaptées à la demande, a relevé le principal économiste du cabinet M.A. Shapiro, Eugene Sherman.

« Un progrès considérable » a été accompli dans la réduction du déséquilibre entre les stocks et la demande, ce qui « crée les conditions pour une accélération de la croissance » au deuxième semestre, s'est félicité le sous-secrétaire américain aux Affaires économiques, Everett Ehrlich.

Les stocks non agricoles ont augmenté de 32,9 milliards de dollars en rythme annuel, après un gonflement de 49,1 milliards de dollars au premier trimestre. Si l'on exclut ces fluctuations, la croissance économique a atteint 2,1 p. cent.

Pression sur les taux

Ce ralentissement du deuxième trimestre 1995 devrait pousser la Federal Reserve à baisser ses taux d'intérêt dans les prochains mois afin de stimuler un peu l'économie, croient certains économistes, comme John Williams, du Bankers Trust Co.

Face aux risques de récession, la Fed a relâché la pression sur le coût du crédit en décidant le 6 juillet dernier de baisser d'un quart de point ses taux à court terme pour la première fois en près de trois ans. La banque centrale américaine n'avait plus bougé depuis février, lorsqu'elle avait relevé ses taux pour la septième fois en un an pour prévenir une surchauffe.

Michael Englund, chef économiste de MMS International, croit pour sa part que la Fed demeurera sur ses positions. Les données sur le PIB, fait-il remarquer, présentent plus d'une facette intéressante et rien (excepté peut-être les ventes d'automobiles) ne justifie en soi une révision de la politique monétaire américaine, dans un sens comme dans l'autre.

Ted Carmichael, économiste de J.P. Morgan Securities Canada Inc, n'y voit également aucun signe de récession. La demande totale, note-t-il, est plus forte qu'espérée par les économistes et tout juste en ligne avec les objectifs de la Fed.

Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, avait averti il y a dix jours, lors d'une intervention devant le Congrès, que « l'élément crucial » pour l'évolution à court terme de la croissance était la façon dont les stocks allaient s'ajuster.

« La Fed a fait là un travail remarquable de réglage au plus fin de l'économie », a jugé l'économiste de M.A. Shapiro. Mais ce rétablissement n'est pas sans inconvénient : « Il va falloir rester attentifs aux risques d'inflation », a lancé M. Sherman.

John Lonski, principal économiste de Moody's, l'a rejoint dans cette analyse. Selon lui, les consommateurs devraient continuer d'accroître leurs dépenses dans les mois à venir, comme le suggère la reprise de l'indice de confiance en juillet.

En bref

POWER CORPORATION PROGRESSE ENCORE

■ Le conglomérat montréalais Power Corporation du Canada a encore augmenté au cours du semestre, en raison principalement de l'amélioration du bénéfice d'exploitation de la Corporation Financière Power. La quote-part de Power dans le bénéfice de ses filiales et de sa société affiliée a atteint 98,5 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 juin dernier. Ceci se compare à 89,8 millions pour la période correspondante de l'année dernière. Le bénéfice net consolidé atteint ainsi 109,1 millions, soit l'équivalent de 84 cents par action ordinaire, contre 93,1 millions ou 73 cents l'action pour la même période en 1994. Seul le bénéfice combiné des filiales Gesca Ltée et de Diffusion Power a diminué durant le semestre.

DONOHUE, UNIQUE ACTIONNAIRE DE NORMICK

■ Donohue Inc. a conclu l'acquisition de la participation de 41,9 p. cent de Foresterie Noranda Inc. dans Donohue Normick Inc par le versement au comptant de 100 millions de dollars. Un montant additionnel pouvant atteindre 7,5 millions de dollars sera également versé au cours des quatre prochaines années et sera basé sur le prix de vente annuel moyen du papier journal.De plus, Donohue Normick a signé avec Foresterie Noranda un contrat à long terme prévoyant, pour son usine d'Amos, un approvisionnement annuel de 70 000 tonnes métriques de copeaux provenant de la scierie de La Sarre. Donohue Normick exploite une usine de papier journal à Amos en Abitibi depuis le printemps de 1982. Cette usine, qui a une capacité de production annuelle de 177 000 tonnes métriques de papier journal, compte 240 employés et est considérée comme l'une des plus performantes au Canada.

AVENOR AUGMENTE ENCORE SON BÉNÉFICE

■ Avenor a poursuivi sa bonne performance au cours du deuxième trimestre de 1995 avec un bénéfice net de 70,5 millions de dollars, ou 1,05 $ par action. Ceci inclut une charge après impôt de 6,8 millions relative au remboursement anticipé de la dette à long terme. Les ventes ont atteint 718,5 millions, une augmentation de plus de 40 p. cent par rapport au deuxième trimestre de 1994. Au cours du deuxième trimestre de l'année dernière, Avenor avait enregistré une perte de 10,6 millions $, ou 16 cents l'action, qui incluait un gain après impôt de 19,5 millions réalisé sur la vente de son secteur carton et reporté sous la rubrique Activités abandonnées. Le papier journal a connu un revirement remarquable de sa rentabilité sous l'effet combiné des augmentations de prix et d'un taux de change favorable.

Biochem et Warner-Lambert développeront un médicament oral contre la thrombose

FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse Canadienne

■ Biochem Pharma et le géant américain Warner-Lambert Company viennent de conclure une entente en vue de développer un traitement médicamenteux oral contre la thrombose.

Cet accord a été rendu public hier, aux installations de Biochem à Laval, en présence du gouverneur du New Jersey, Christine Todd Whitmann, qui effectue une mission commerciale de trois jours au Canada.

La société Warner-Lambert a son siège social à Morris Plains, dans l'État du New Jersey.

Cette entente de collaboration entre les deux sociétés pharmaceutiques fait suite à des travaux de recherche préalables effectués par Biochem. Ces travaux ont permis d'identifier une nouvelle classe de composés pouvant être administrés par voie orale et supposés efficaces pour prévenir ou combattre la thrombose.

Il n'existe pas actuellement de médicaments contre la thrombose pouvant être pris par la bouche. En plus de présenter cet avantage important, le médicament qu'on espère mettre au point devrait avoir des effets secondaires significativement plus faibles que les traitements actuels.

C'est la société Parke-Davis, filiale de Warner-Lambert, qui travaillera conjointement avec Biochem pour le développement du nouveau médicament. Parke-Davis fait dans la recherche, le développement, la fabrication et la mise en marché de produits pharmaceutiques.

Warner-Lambert dispose déjà d'une importante expertise dans le secteur des médicaments pour traiter les maladies cardio-vasculaires.

« La découverte par Biochem d'une nouvelle classe de composés qui peuvent être pris par voie orale, couplée à l'expertise de Warner-Lambert dans le développement et la commercialisation de médicaments pour maladies cardio-vasculaires, donne une assise solide à cette recherche à l'échelle mondiale », a fait valoir le Dr Wendell Wierenga, vice-président recherche chez Parke-Davis.

L'entente prévoit que Warner-Lambert versera au total une somme de 50 millions $ à Biochem ; un versement qui sera échelonné sur plusieurs années et destiné essentiellement à compenser la société de Laval qui a réalisé les travaux de recherche préliminaires.En ce qui a trait aux travaux de recherche à venir, les deux compagnies contribueront à parts égales à leur financement.

Au plan de la commercialisation, l'accord prévoit que Biochem touchera le produit des ventes éventuelles réalisées au Canada et en Europe (ce qui inclut l'Europe de l'Est).

Warner-Lambert possèdera les droits commerciaux aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

« Cette entente marque un jalon important dans la croissance de Biochem Pharma. À chaque nouvelle alliance qu'elle a conclue jusqu'à présent, Biochem Pharma a pris une participation plus active au développement et à la commercialisation de ses découvertes », a soumis le président de Biochem, le Dr Francesco Bellini.

Biochem a notamment signé par le passé une importante alliance stratégique avec le géant britannique Glaxo pour le développement et la commercialisation du 3TC, un composé qui doit être utilisé contre le sida.

Avant la commercialisation du nouveau médicament contre la thrombose, il faudra attendre plusieurs années au cours desquelles le composé sera soumis à une batterie de tests et d'essais cliniques.

Air Canada obtient une liaison avec l'Afrique du Sud et l'Indonésie

OTTAWA

■ La compagnie Air Canada a été désignée comme transporteur canadien autorisé à assurer des liaisons régulières avec l'Afrique du Sud et l'Indonésie.

La décision a été annoncée hier à Ottawa par le ministre fédéral des Transports, M. Douglas Young.

Le ministre a précisé que ce choix avait été fait à partir d'une évaluation des candidatures présentées dans le cadre des dispositions de la nouvelle politique sur le transport aérien international du Canada, communiquée en décembre dernier.

Air Canada a proposé d'offrir des liaisons entre le Canada et Johannesburg et Le Cap en Afrique du Sud, via une porte d'entrée en Europe, et le Canada et Djakarta et Denpasar, à Bali, en Indonésie, via une porte d'entrée en Asie.

Canadien International nie un rapport entre des pertes et le renvoi de cadres

Presse Canadienne
CALGARY

■ Les Lignes aériennes Canadien International affirment que les pertes de 122 millions $ essuyées au cours des premiers six mois de l'année n'ont rien à voir avec le remplacement de sept cadres supérieurs.

Mais certains sont sceptiques.

Linda Thomas, porte-parole de la compagnie de Calgary, affirme que la réorganisation du personnel n'est qu'une étape du plan de Canadien pour réduire les coûts, améliorer le réseau qu'elle dessert, acheter de nouveaux avions et enregistrer son premier profit depuis 1988.

« Avec la nouvelle orientation stratégique, ils avaient besoin de mettre une nouvelle équipe en place », a déclaré hier Mme Thomas.

« Cette décision est envisagée depuis quelque temps et reflète réellement notre intention de progresser et de renouer avec le profit. »

Mais certains analystes soupçonnent la compagnie texane American Airlines, qui a payé 246 millions $ pour acquérir 25 p. cent des actions avec droit de vote de Canadien, d'être consternée par la performance du transporteur canadien.

« American a des intérêts considérables en jeu », a affirmé un observateur de l'industrie qui ne voulait pas être nommé.

« Je ne pense pas qu'ils soient heureux de l'état actuel des choses. Il s'agit probablement d'un signe qu'ils désirent exercer un plus grand contrôle. »

Canadien a annoncé cette semaine des pertes de 13,5 millions $ au deuxième trimestre, après avoir essuyé d'énormes pertes de 108 millions $ durant les trois premiers mois de l'année. Au lieu des 52 millions $ de profit prédit, la compagnie affirme maintenant qu'elle va perdre 35 millions $ en 1995.

$ Propositions d'affaires

705 HYPOTHÈQUES

CHERCHE 1ère hyp., 85 000 $, 7½ %, garanties, 671-8993.

MONT-TREMBLANT NORD, hypothèque à gros intérêt à vendre, sur développement (transfert), 1-819-326-4485

PARTICULIER, (argent à prêter), 1ère et 2ième hyp., balance de vente, entre 14h et 19h 446-7093.

1er et 2e hypothèques
ACE MORTGAGE CORP.
731-8585
R 786

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BAR / RESTAURANT. Façade sur l'eau: 422 ft sur l'Intercoastal Waterway, Hollywood, Fla. (305) 925-7897, s.v.p. anglais.

(INVESTISSEUR) Projet parallèle à l'autoroute électronique. (Ligne d'accueil 24 h) (514) 224-2708

CHERCHE 1ère hyp. 160 000 $/ 270 000 $. 8 endosseurs. Propriétaire occupant. Sixplex, Plateau Mont-Royal. 523-0643.

COMPAGNIE Canadienne est à la recherche de distributeurs pour son concept de carrousels à friandises. Programme clé en main. Investissement garantie ou argent remis. Le meilleur concept en matière de distributrice. À l'épreuve de la récession. **Investisseurs sérieux seulement.** Investissement 17 800 $. Pour information: 514-633-2467

CONSULTANT à Abidjan (Côte d'Ivoire) cherche collaboration avec sociétés canadiennes. Tél.(225)42 51 70, fax (225)42 51 70

REDEVANCES À VIE

Imaginez recevoir un chèque de redevance chaque mois. Grâce à une entente avec BELL et les autres compagnies de téléphone du CANADA. Vous pouvez offrir ce service gratuit et recevoir des redevances à vie. Occasion d'affaires exceptionnel pour gens sérieux.

(514) 738-4234
Entre 9 h et 12 h.

ENTREPRISE manufacturière en démarrage recherche investissements de 5000 $ et plus via SPEQ. Contacter le (514) 358-4067

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

DANS HOTEL établi et de bonne catégorie, à proximité de Mtl. Concessionnaire ou locataire demandé pour cuisine et pour service restauration (restaurant, salle de réception, bar et terrasse). Cuisine et restaurant tout équipé. Tél. M. J. Choquette, 270-3192

DISCO 14-18, capacité 1500, profits 200 000 $, unique à Mtl, 641-3758.

DISTRIBUTEUR demandé, domaine rénovation, habitation. Produits exclusifs brevetés, territoires protégés.
SOLATUBE
Montréal et environs, 477-8886 ou 990-0620, de l'extérieur: 1-800-260-4022

FOURRURE-NETTOYAGE EQUIPEMENT complet à vendre et local à louer, 845-0297. 284-3410.

"LES BERGES" restaurant spécialisé dans les fondues recherche franchisé pour Ste-Agathe. Appelez Jean St-Amour 594-3893

JOLIE petite Boulangerie-Café, située dans Centre d'Achats achalandé à Granby, sandwicherie, soupe, salade, nourriture de qualité, 55 places. Inf.: (514) 346-8820.

MARINA A VENDRE
Inf.: Pagette 851-2221

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACCEPTONS NOMBRE LIMITE D'APPLICATIONS. Programme prêt à démarrer. Lignes 900 payantes. Financement. Profitel. 1-800-722-4458

CADRES, professionnels et gens d'affaires recherchés pour prendre avantage de notre explosion sur marchés mondiaux. 677-7204

CHERCHE associé(e) pour promotion immobilière. Petit investissement. Ex-agent bienvenu. 272-7373

TERRAIN St-Henri, valeur 30 000$, prix 13 000 $, 506-386-6134

URGENT!
MANUFACTURE BIJOUX MODE Cherche investisseur actif, dynamique et motivé. 514-262-3315.

Votre propre entreprise en: entretien ménager commercial 1-418-681-2099, (24 heures)

KIT Placage Or/Chrome... Portatif, Sur Tout. AMERACAR 629-0442

SABLIÈRE region Mirabel, route 158, 100 acres. Permis. Gros potentiel. Sam 923-1212, 443-2886.

SAISIE surplus Ford, Chevy, camions, motos, bateaux, à partir de 100 $. Message enr. 24h, 851-0118.

TERRAIN bord de lac, St-Adolphe d'Howard, 500 000 pi car, 2200 pi de frontage, Jean: 819-324-6211.

PARTEZ EN AFFAIRES
Cie internationale en services
Revenus durant la formation (2 ans)
Pré-requis: D.E.C., auto, dynamisme
Envoyez c.v.: Fax: (514) 928-1323
R.V. R. Corriveau ou P. Gaudreault (514) 928-1321
R 710

voyages EN DIRECT!
DÉVELOPPE SON RÉSEAU D'AGENCES DE VOYAGE ET VOUS OFFRE DE VOUS JOINDRE À SON ÉQUIPE DYNAMIQUE.
FRANCHISES DISPONIBLES À MONTRÉAL ET EN RÉGION
40 FRANCHISES DÉJÀ EN OPÉRATION AU QUÉBEC
TERRITOIRE PROTÉGÉ • FORMATION DE BASE FOURNIE • FINANCEMENT POSSIBLE • CETTE OFFRE S'ADRESSE À TOUTE PERSONNE DANS LE DOMAINE DU VOYAGES OU DE L'EXTÉRIEUR
RICHARD VILLENEUVE ou ROGER SITBON (514) 844-6823
S2258302-R 710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

GARDERIE À VENDRE
CLEF EN MAIN - 766-6835

☆ ☆ INTERNET ☆ ☆
Le Centre commercial de Montréal sur L'Internet, vous offre l'Opportunité d'offrir aux PME du Québec la possibilité DE FAIRE DES AFFAIRES SUR L'INTERNET
Offrez des services publicitaires sur L'Internet donnant accès aux Portes du Marché Mondial. Qui dit mieux ?
FAITES DE L'IMPORT-EXPORT
VENEZ Découvrir toutes les possibilités de L'Internet. Soyez distributeur EXCLUSIF pour votre région.
AUCUN FRAIS DE FRANCHISE
990-1782

JE FAIS 6 000 $/mois avec un supplément alimentaire liquide. 441-2299; 1-800-349-5433.

PLANS D'AFFAIRES
Pour programme prêts 50 000 $
* Garantie le travail. *
Demandez FRANK
Bur.514-985-3271. Soir:514-493-6404

Ziebart TidyCar
Le leader dans les services de nettoyage, protection et d'accessoires pour automobile vous offre une opportunité de franchise à Longueuil et dans la région du grand Montréal.
Pour plus de renseignements en anglais, contactez le
1-800-877-1312
ou pour votre demande en français, envoyez votre demande par télécopieur au:
1-514-589-1240
S2260959-R 710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

GAGNEZ DE L'ARGENT SANS LIMITE!
Réussir à partir votre propre entreprise facilement, sans risque. Details: CP 22096, KINGSTON ONT., K7M 8S5.

JOUEURS loto 6/49 demandes pour groupe. Inf: 514-338-7382 message

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

NOUVEAU concept, aucune compétition, énorme potentiel, bassin de clients commerciaux stables. En opération après 10 mois de recherche et développement. Investissement 10 000 $ et + pour 50% du profit. Paul 1-514-295-2103.

RECHERCHE associé avec 25 000 $, dans commerce établi: location de chalets. Rendement gar. 12% par an. 1-514-835-0044.

SPÉCIALISTE en traitement d'eau, résidentiel ou industriel, recherche plombier ou commerce compatible afin de profiter de l'expérience des deux. Possibilité d'association. M. Quintal, 354-3067 ou message.

714 FRANCHISES

TABATOUT, franchises de tabagies, excellents nouveaux emplacements disponibles dans centres commerciaux de Mtl, Québec. J.G. Boisvert 514-768-7676

715 SERVICES FINANCIERS

$ FINANCEMENT $
Banque, Plan Paillé, P.P.E. Subvention, Plan d'affaires
SERVICE RAPIDE COMPLET
Corp. Trillium Expan - (514) 843-9980

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

INCORPOREZ-VOUS vous-même. Kit complet. R. Malo, 331-8551.

INTERNET, Formation, Connection, Développement. 931-0135.

PLAN D'AFFAIRES
Support au démarrage et aux propriétaires de PME. Obtention de financement et subvention, étude marketing, comptabilité, services légaux...
DBP Consultants Inc. 895-9814

... Et nos 5 meilleurs sont...

PARC OLYMPIQUE

DICTIONNAIRES LE ROBERT

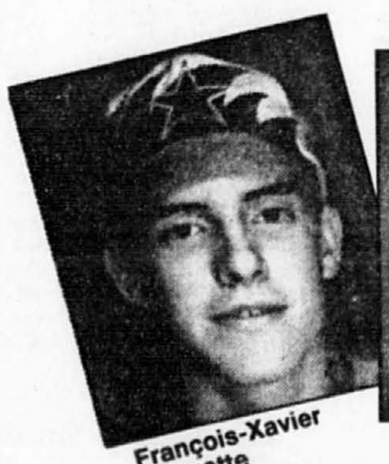


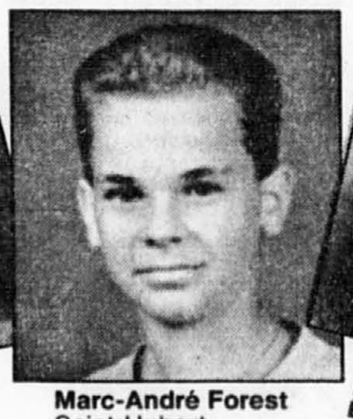
L'équipe des porteurs de *La Presse*, c'est le lien direct avec nos abonnés. Nous tenons à rendre hommage à ces partenaires de premier ordre et à souligner leurs efforts constants pour bien servir nos abonnés.

Cette semaine encore, nous vous présentons cinq jeunes dont le travail remarquable mérite une mention particulière.

Les porteurs qui se sont démarqués par la qualité de leur service recevront un document souvenir de leur nomination, *Le Robert dictionnaire d'aujourd'hui*, quatre invitations gratuites pour visiter la Tour olympique et un coton ouaté du Stade olympique.

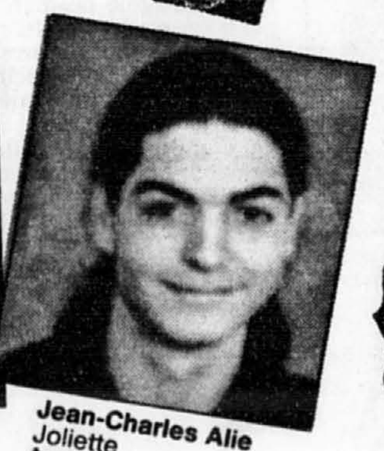
Félicitations!


François-Xavier Paquette
Boucherville
Secondaire De Mortagne


Marc-André Forest
Saint-Hubert
Secondaire Royal Georges


Véronik Couture
Montréal
École Saint-Benoit


Hans Laliberté
Pincourt
Secondaire Vaudreuil


Jean-Charles Alie
Joliette
Académie Antoine-Manseau

Joignez-vous à l'équipe des porteurs de La Presse au 285-6911

La tarification à l'utilisation : après les clients d'affaires, les clients résidentiels ?

VALÉRIE BEAUREGARD

■ À compter du 1er juillet 1997, Bell aimerait que ses clients d'affaires puissent choisir entre la tarification mensuelle fixe et la tarification à l'usage. Certains craignent que cette nouvelle structure tarifaire englobe éventuellement le service résidentiel.

« Je crois qu'avec cette première démarche Bell s'engage sur une pente dangeureuse : la prochaine manoeuvre de la compagnie pourrait bien être de demander la tarification de tous les appels locaux pour les clients du service de résidence », a déclaré M. Lawrence Cannon, porte-parole de la coalition HALT (pour Halte aux appels locaux tarifés), dans un communiqué.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Cannon, ministre des Communications dans le gouvernement du Québec de 1990 à 1991, devenu consultant dans le domaine des technologies de l'information, s'est dit convaincu que c'était là un objectif de Bell qui se sert du marché d'affaires comme cobaye. Il craint que le téléphone devienne un service inaccessible pour les personnes âgées ou d'autres personnes démunies.

Bell rétorque toutefois, par le biais de sa responsable des relations avec les médias, Anna di Giorgio : « Non, non nous n'avons de tels plans ! »

C'est le 1er juin dernier que Bell annonçait son projet de service d'affaires appelé *Liaison Télécom*. Ce service se compose d'un tarif mensuel de base auquel s'ajoutent des frais d'utilisation à la minute pour les appels sortants. Une formule qui ressemble à celle utilisée dans l'interurbain, plus un taux de base.

Les frais d'utilisation varieraient aussi en fonction de la distance. Ainsi, 60 minutes d'appel entre Montréal et Longueuil coûteraient 90 cents au client qui a placé l'appel. Par contre, le même temps de communications entre Montréal et Saint-Sauveur coûterait 3,30 $.

Jeudi, la plus grande société de services téléphoniques au pays modifiait son projet plutôt mal accueilli par sa clientèle et des groupes d'intérêt pour y joindre l'option du tarif mensuel fixe. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) aurait reçu au-delà de 1000 lettres de contestataires et 55 groupes auraient manifesté leur intérêt à participer à une audience publique en la matière.

Bell se donne 90 jours pour réviser sa proposition du 1er juin concernant *Liaison Télécom*, projet qui conserve son nom par ailleurs.

Malgré ce volte-face de Bell, les opposants au projet sont loin de crier victoire. « Ce n'est certainement pas le temps de nous asseoir sur nos lauriers et de sabler le champagne », a indiqué Mme Catherine Swift, présidente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui appuie HALT.

Le hic c'est que même si Bell obtient la permission d'offrir le choix entre la tarification fixe et la tarification à l'utilisation, la compagnie ne garantit pas aux gens d'affaires qu'ils pourront continuer à recevoir le même service, au même prix.

Anna di Giorgio n'est effectivement pas en mesure de donner de telles garanties. La tarification mensuelle fixe maintenant proposée devrait s'insérer entre le coût actuel d'une simple ligne téléphonique et celui d'une ligne principale à Montréal ou à Toronto, à laquelle se greffent d'autres lignes, soit une échelle allant de 44,70 $ à 75 $ par mois.

La tarification à l'utilisation prévoit un tarif d'accès mensuel oscillant de 27,40 $ à 40,20 $.

Bell soutient que seulement 30 p. cent de sa clientèle d'affaires subira des hausses de tarif avec son nouveau service, celles-ci devant varier de quelques cents à 5 $ par mois, par ligne. Mme di Giorgio a indiqué que Bell souhaite s'en tenir à cette proportion (70-30) avec sa proposition révisée. « Le but n'est pas de diminuer ce taux », précise-t-elle.

Les entreprises visées par ces frais mensuels plus élevés sont celles qui effectuent un grand volume d'appels, celles établies en région, qui risquent de devoir absorber un tarif d'accès plus élevé et celles qui appellent plus loin.

Bell affirme que son objectif est d'équilibrer les prix entre les petits et grands utilisateurs, les petits payant actuellement pour les gros. Mme di Giorgio mentionne que le Canada est le seul pays membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui ne fait pas appel à une structure de prix basée sur l'utilisation.

La compagnie maintient dur comme fer que le service *Liaison-Télécom* n'a pas pour but d'accroître ses revenus. M. Cannon a beaucoup de difficultés à le croire. « Il va falloir que quelqu'un de chez Bell m'explique cela », a-t-il dit, ajoutant que selon son analyse, les revenus de Bell devraient augmenter dès la troisième année d'entrée en vigueur du service (soit 1999) alors que le plafond de 60 $ des frais d'utilisation à la minute sautera pour passer à 75 $ puis à 100 $ avant de disparaître.

Pour l'ancien politicien qui a aussi été cadre d'Unitel, Bell tente de revivre la même expérience que dans l'interurbain. En réduisant à court terme la tarification locale de sa clientèle d'affaires, et écrasant du même coup ses propres marges bénéficiaires, Bell bloquerait du même coup l'entrée en scène de nouveaux joueurs en téléphonie à qui on vient d'ouvrir la porte en matière de réglementation.

L'agence de notation de crédit DBRS entrevoit une situation noire pour le Québec dans le cas d'un OUI

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne

TORONTO

■ Son bureau est situé au 13e étage. Et pas de n'importe quel édifice à Toronto : celui de la Sun Life, la fameuse compagnie d'assurances qui a déménagé son siège social après l'élection du Parti québécois en 1976.

Mais même s'il n'attache aucune importance à ce symbolisme, Walter Schroeder, président et fondateur de l'agence de notation de crédit Dominion Bond Rating Service, n'est pas porteur de bonnes nouvelles pour le Québec.

« Le niveau d'endettement du Québec est désastreux. Penser qu'on pourrait réussir la séparation avec cette dette n'a tout simplement aucun sens », lance-t-il sur le ton de celui qui dit une évidence.

« On n'a qu'à regarder les chiffres ».

« En 1980, ça aurait été faisable, s'empresse-t-il d'ajouter. La dette était minime (à 11 milliards $, soit près de dix fois moins élevée qu'aujourd'hui) ».

« Mais en 1995, en absorbant sa part de la dette fédérale — qui serait à plus de 100 milliards $ — un Québec souverain risquerait le défaut de paiement car il aurait une énorme difficulté à payer ne serait-ce que les intérêts de cette dette, qui s'élèveraient à au moins 9 milliards $ par année ».

Lorsque Walter Schroeder a émis ce commentaire pour la première fois, lors d'un colloque à Toronto en mai dernier, il a défrayé les manchettes.

En entrevue à la Presse canadienne, M. Schroeder ajoute qu'une victoire du OUI lors d'un référendum sur la souveraineté du Québec forcerait la DBRS à effectuer rapidement une révision majeure de la cote québécoise.

Parmi les options, la DBRS pourrait envisager une suspension de la cote « si elle estime ne plus savoir où vont les choses », précise-t-il.

Une suspension serait très dure pour le Québec car elle minerait fortement sa capacité de se financer.

Impact financier énorme

L'opinion de Walter Schroeder n'est qu'une parmi tant d'autres, diront certains. Mais cela n'est pas si simple : ce que pensent les firmes de notation de crédit comme la DBRS a un impact financier certain.

Lorsque ces agences — qui sont totalement indépendantes — décotent un gouvernement, ce dernier doit offrir des taux d'intérêts plus élevés pour emprunter de l'argent.

Par exemple, en mars dernier, quand la DBRS a placé le crédit de l'Ontario sous surveillance avec une perspective négative, le dollar canadien a baissé d'un demi-cent, d'un coup.

« Les marchés financiers accordent beaucoup d'importance à une agence comme DBRS parce qu'elles sont des observateurs totalement indépendants et neutres des performances fiscales d'un gouvernement », explique Robert Palombi, analyste financier à la firme MMS.

Walter Schroeder se dit conscient de l'influence qu'il exerce. Mais cette influence n'existe que parce que les gouvernements ont des problèmes financiers aigus, soutient-il : « Si les gouvernements n'avaient pas de telles dettes accablantes, vous n'entendriez pas parler de nous. »

Parmi les quatre grandes agences de cotation oeuvrant au Canada — la DBRS de Toronto, la Canadian Bond Rating Service (CBRS), de Montréal, Moody's et Standard & Poors de New York — la DBRS fait très bonne figure, estime Robert Palombi de MMS.

Au gouvernement du Québec et à Hydro-QuDebec, dont le crédit est évalué par la DBRS, on respecte ses évaluations financières. Mais « l'évaluation des agences américaines a plus de poids », nuance Marie Archambault, porte-parole d'Hydro-Québec.Dans son évaluation du Québec, la DBRS se rapproche de la CBRS, qui a décoté le Québec de « A plus » à « A » en décembre 1994, lorsque le ministre des Finances Jean Campeau a dévoilé que le déficit de 94-95 serait à 5,7 milliards $ et de Moody's, qui l'a abaissée de « A-1 » à de'A-2 » à la suite du budget en mai 1995.

Mais elle est plus sévère que Standard & Poors qui, à la suite du même budget, a maintenu la cote québécoise à « A-plus » avec une perspective stable.

Lorsqu'on lui demande pourquoi, Walter Schroeder explique :

« Les analystes de Standard & Poors mettent davantage l'accent sur l'économie. Or, l'économie québécoise va bien : la foresterie, les mines accusent de très bonnes performances, les exportations sont à la hausse ».

« Chez DBRS, nous accordons plus d'importance à la performance fiscale : le déficit, les revenus, la capacité de taxation, l'endettement, les dépenses, les coûts d'intérêts ».

C'est en 1993 que la DBRS a abaissé la cote du Québec, de « A-high » à « A », provoquant la colère du gouvernement (fédéraliste) de Robert Bourassa.

En décembre 1994, lorsque le ministre des Finances Jean Campeau a dit que le déficit de 94-95 atteindrait 5,7 milliards $, elle n'a pas voulu abaisser la cote, mais elle l'a mise sous surveillance avec une perspective négative.

Depuis, elle attend de voir le résultat du référendum.

Walter Schroeder se défend bien de livrer un jugement politique ou idéologique sur l'éventualité de la souveraineté du Québec.

« Nous ne réagissons pas émotivement. Nous regardons les chiffres. Et les chiffres, à savoir le niveau d'endettement, sont déjà assez mauvais sans qu'on ait à y ajouter la part de la dette fédérale. »

Pour l'instant, le facteur séparation n'est même pas reflété dans la cote « A » du Québec, ajoute-t-il.

« L'idée de la séparation demeure un risque inquantifiable que nous mentionnons aux investisseurs, mais il n'est pas un facteur dans l'actuelle cotation. »

Toutefois, la « menace » de la séparation se reflète déjà dans la confiance des investisseurs, croit M. Schroeder : au cours des dernières années, en dépit d'une taxation favorable aux entreprises, le Québec n'a pas eu sa part des investissements au pays, fait-il remarquer.

« Si vous étiez un investisseur, sauteriez-vous dans un méga-projet si vous ne connaissiez pas l'avenir du pays ? » lance-t-il.

Mais qu'est-ce qui vient en premier ? La décote d'une agence qui prédit que la confiance des investisseurs baissera ou la baisse de confiance des investisseurs qui réagissent à la décote ? À cette question de l'oeuf ou la poule, Schroeder est sans réponse.

Il répète que c'est l'endettement, pas les agences de cotations ou les investisseurs, qui provoque les réactions négatives.

C'est le problème numéro un du gouvernement du Québec, selon lui. En 1995, les intérêts de la dette à eux seuls coûteront près de 8 milliards $ au gouvernement, soit près de 20 p. cent de ses revenus, calcule l'agence.

La solution selon Schroeder est draconnienne mais incontournable : « couper, couper, couper » — comme l'ont fait les provinces de l'Ouest et comme a commencé à le faire l'Ontario.

Même au prix d'une agitation sociale ?

« Oui, répond-il sans hésitation. Il y aura de l'agitation sociale, mais il faudra la tolérer. L'alternative, c'est de ne plus être capable de se financer du tout. »

« C'est triste », ajoute-t-il, d'avoir à couper dans nos programmes pour payer les taux d'intérêts de nos emprunts.

La BN et des banques US avancent un crédit de 1,5 milliard au Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Un consortium formé de banques américaines et de la Banque Nationale accorde au gouvernement du Québec une nouvelle ligne de crédit de 1,5 milliard $ en dollars américains.

Cette marge de crédit pourvoirait aux besoins de liquidités du Québec et s'ajoute à une autre ligne d'un milliard $ déjà mise en place par la Banque Nationale l'an dernier.

Selon l'attachée de presse du ministre des Finances, Jean Campeau, il s'agit là d'une pratique courante.

Les gouvernements de plusieurs provinces canadiennes possèdent de telles lignes de crédit ; le gouvernement fédéral en a aussi une qui atteint les six milliards $, explique-t-elle.

Le marché obligataire

	Année dernière	Semaine dernière	Cette semaine
CANADA			
Taux d'escompte	6,04	6,78	6,87
Taux préférentiel	7,50	8,25	8,25
Bons du trésor (3 mois)	5,73	6,55	6,66
Bons du trésor (1 an)	7,60	6,90	7,08
Obligations (3 ans)	8,64	7,33	7,62
Obligations (5 ans)	8,91	7,66	7,87
Obligations (10 ans)	9,36	8,17	8,38
Obligations (30 ans)	9,48	8,63	8,73
QUÉBEC			
Bons du trésor (3 mois)	6,80	6,60	6,74
Obligations (5 ans)	9,43	8,16	8,36
Obligations (10 ans)	10,28	8,91	9,10
Obligations (30 ans)	10,48	9,41	9,50
ONTARIO			
Obligations (5 ans)	9,29	7,97	8,15
Obligations (10 ans)	9,83	8,54	8,75
Obligations (30 ans)	10,05	9,10	9,21
ÉTATS-UNIS			
Taux d'escompte	3,50	5,25	5,25
Taux préférentiel	7,25	8,75	8,75
Bons du trésor (3 mois)	4,51	5,57	5,57
Bons du trésor (1 an)	5,52	5,67	5,66
Obligations (3 ans)	6,45	6,00	6,02
Obligations (5 ans)	6,92	6,18	6,20
Obligations (10 ans)	7,27	6,44	6,46
Obligations (30 ans)	7,54	6,90	6,89

(Taux communiqués par Tassé & Associés)

Les rapports financiers express

COMPAGNIES	PROFITS (PERTES) ($000) Courant	L'an dernier	Variation	REVENUS BRUTS ($000) Courant	L'an dernier	Variation
Power Corporation du Canada. (Soc. de gestion)Mtl, Qué	C. 109 095	C. 93 088	+17 %			
6 mois, 30 juin	0,84	0,73		3 649 732	3 127 708	+17 %
C-Mac (électronique)Sherbrooke, Qué	C. 3 313	C. 2 979	+11 %			
6 mois, 1 juillet	0,13	0,11		153 828	136 182	+13 %
Teck Corp. (mines)Val d'or, Qué.	C. 39 579	C. 24 824	+59 %			
6 mois, 30 juin	0,44	0,28		334 694	260 411	+29 %
Wajax Ltd (dist. équip. ind)Ottawa, Ont	C. 5 700	C. 2 400	+138 %			
6 mois, 30 juin	0,50	0,22		262 000	175 000	+50 %
Canadian Manoir (comp. diversifier)Tor., Ont.	C. (1 036)	C. (117)	— %			
9 mois, 31 mai	(0,20)	(0,02)		27 190	26 733	+2 %
Southam inc. (publication)Tor., Ont.	C. 18 583	C. 13 242	+40 %			
6 mois, 30 juin	0,24	0,17		502 106	480 285	+5 %
Devjo Industries (prod. chim.)Markham, Ont.	C. 184	C. 64	+188 %			
6 mois, 30 juin	0,01	0,01		3 336	2 638	+26 %
Morgan Hydrocarbons (gaz nat/pétroles)Cal Alb.	C. 1 836	C. 1 306	+41 %			
6 mois, 30 juin	0,04	0,03		50 016	37 225	+34 %
Itel Corp (loc. de conteneur)Chic., Ill	20 000	18 200	+11 %			
6 mois, 30 juin	,70	,55		1 044 900	758 700	+38 %
LTV Corp (Aéronautique)dallas, Texas	106 800	52 800	+102 %			
6 mois, 30 juin	,99	,56		2 196 100	2 051 200	+7 %
Kellog Co. (alimentstio)Creek, Mich.	331 900	335 400	-1 %			
6 mois, 30 juin	1,51	1,49		3 496 100	3 228 100	+8 %

CLAUDE PICHER



La course vers la médiocrité

En 1968, un médecin québécois, le docteur Pierre Grondin, réalise la première transplantation cardiaque au Canada ; l'exploit est d'autant plus remarquable qu'il survient six mois à peine après celui de son illustre collègue sud-africain Christian Barnard, le premier à ouvrir la voie dans ce domaine. Du coup, le docteur Grondin devient une vedette des médias et des milieux médicaux.

Dix ans plus tard, après avoir solidement consolidé sa réputation de cardiologue, l'homme quitte le Québec. Il s'en va aux États-Unis, plus précisément à Miami, où on lui offre des conditions de travail exceptionnelles, des équipements à la fine pointe de la technologie, un traitement bien supérieur, traitement d'autant plus intéressant que les impôts sont beaucoup moins élevés là-bas.

En 1987, presque dix ans après son départ, sa renommée est encore telle que l'entrevue qu'il accorde à mon collègue Paul Roy, en Floride, fait la une de *La Presse*. Dans cette entrevue, le docteur Grondin critique durement la médecine québécoise, bureaucratisée et socialisante, administrée par des ronds-de-cuir qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Une « médecine plate », dit-il, parce que tous les médecins, bons pas bons, dévoués ou non, ceux qui croient à leur profession et font preuve d'initiative, d'audace, de compréhension et d'innovation, sont autant payés que les tire-au-flanc et les paresseux. C'est tout le contraire des États-Unis, où les salaires des médecins partaient, à l'époque, de 25 000 $, mais pouvaient monter jusqu'à deux millions...

Depuis quatre ans, le docteur Grondin est revenu pratiquer au Québec. À 69 ans, il avait, dit-on, le mal du pays tellement aigu qu'il mettait ses critiques de côté ; quant aux milieux québécois de la santé, trop heureux de pouvoir récupérer une pareille sommité, ils passaient complaisamment l'éponge sur les commentaires acidulés du médecin.

Et voilà le fils prodigue qui rentre au bercail, et voilà donc une histoire qui finit bien...

* * *

Bien non, l'histoire ne finit pas là, et elle risque d'ailleurs de finir mal.

L'incursion américaine du docteur Grondin n'est que le symptôme d'un mal beaucoup plus profond, comme le confirme l'article de ma collègue Marie-France Léger, que vous avez sans doute lu dans *La Presse* d'hier. Selon les chiffres obtenus par ma collègue, quelque 524 médecins québécois, dont une forte proportion de francophones, se sont exilés aux États-Unis pour y pratiquer leur profession.

Ils sont bien considérés, touchent de meilleurs salaires, paient moins d'impôts, travaillent dans des conditions plus stimulantes avec un équipement plus sophistiqué. C'est le Paradis. Les Américains savent tout cela et n'hésitent pas à venir faire du recrutement ici. Pas seulement pour des médecins, d'ailleurs : les infirmières québécoises sont aussi très en demande dans les hôpitaux américains.

C'est infiniment triste, parce que c'est l'ensemble des contribuables québécois qui paient (et cher) pour former ces spécialistes. Quelques années de pratique et hop, on file au sud de la frontière.

Et si c'était seulement en médecine... Mais non !

En deux ans, quelque 91 000 Québécois ont quitté leur province. La vaste majorité (quatre sur cinq) d'entre eux a choisi de s'établir dans une autre province canadienne ; chez les autres, la première destination est, de loin, les États-Unis.

Certes, cela n'empêche pas la population d'augmenter, pour deux raisons : l'accroissement démographique naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, et l'immigration.

Ainsi, toujours pour les deux dernières années, on a observé au Québec 183 000 naissances contre 106 000 décès, pour un accroissement naturel de 77 000. C'est dire qu'on ne fait même pas assez de bébés pour remplacer ceux qui partent !

Mais il y a l'immigration : pendant la même période, le Québec a accueilli 126 000 nouveaux arrivants, dont plus de la moitié provenaient de pays pauvres.

Tout compte fait, les chiffres ne mentent pas : la population augmente. Mais ce que les statistiques officielles ne disent pas, c'est que ceux qui quittent sont souvent les plus mobiles, les plus audacieux, les plus entreprenants, et qu'ils sont remplacés en bonne partie par des immigrants qui ont tout à apprendre. Ce n'est pas très brillant comme échange.

* * *

Je reçois régulièrement, à *La Presse*, les commentaires, questions et demandes de renseignements de jeunes professionnels et de gens d'affaires qui songent à quitter le Québec. Tous expriment leur écoeurement à l'égard des contraintes bureaucratiques d'un État québécois devenu un véritable monstre d'incompétence ; tous clament leur ras-le-bol devant une fiscalité abusive, un réseau scolaire aussi coûteux qu'inefficace, des services de santé qui n'arrêtent pas de se détériorer.

Et enfin, ou plutôt surtout, un climat qui encourage systématiquement la médiocrité. Le docteur Grondin avait raison quand il dénonçait la « médecine plate » du Québec. Notre médecine est devenue un monstre bureaucratique, et c'est dû en grande partie au culte du nivellement pas la base si cher à la société québécoise. Même salaire pour tout le monde. Un médecin est un médecin, une infirmière est une infirmière, point. Jamais il n'est venu à l'idée de nos bureaucrates que certains pouvaient être plus performants que d'autres ! En ne fournissant aucun encouragement pour ceux qui veulent se dépasser, mais un bon revenu stable et garanti aux incapables, le Québec se tire dans le pied : rares dans le monde sont les sociétés qui mettent autant d'ardeur à démotiver les plus capables et à encourager la médiocrité.

Quand j'étais petit, j'entendais souvent les grandes personnes déplorer qu'« il n'y a rien de pire qu'un Canadien-français pour tirer dans les pattes d'un autre Canadien-Français qui a réussi ». Faut croire que cette jolie mentalité fait maintenant partie de notre culture.

Honte à vous si vous osez gagner plus de 100 000 $ par année ; vous n'êtes qu'un sale riche qu'il s'agit de faire cracher... jusqu'à ce que le Québec devienne un gigantesque dépotoir collectif d'assistance sociale où nous serons tous, kamarades, égaux, solidaires et contents dans notre petite misère.

Le Japon est confronté à la menace de la déflation

PIERRE-ANTOINE DONNET
de l'Agence France-Presse
TOKYO

■ Une nouvelle batterie de mauvais indicateurs économiques ont renforcé la crainte de voir la deuxième économie mondiale sombrer dans la déflation, le gouvernement promettant des réformes économiques supplémentaires pour prévenir une telle situation.

Après plusieurs semaines de nouvelles alarmantes, le Japon a enregistré cette semaine plusieurs clignotants qui sont restés ou passés au rouge.

Mardi, l'agence gouvernementale de planification économique (EPA) a publié un indicateur avancé exécrable. Cet indicateur, censé préfigurer l'évolution de l'économie de l'archipel pour les six mois à venir, est passé de 68,2 points en avril à 20 points en mai, soit très en-dessous de la barre de 50 points qui sépare théoriquement croissance et récession.

Jeudi, le Ministère du Commerce international et de l'Industrie (MITI) annonçait une baisse de 1,5 p. cent des ventes de détail en juin par rapport à leur niveau de juin 1994. La baisse avait déjà atteint 2,1 p. cent en mai et 1,7 p. cent en avril.

La semaine s'est achevée hier avec la diffusion d'un taux de chômage record depuis 1953, d'une inflation négative de mauvaise augure et surtout d'une troisième baisse mensuelle consécutive de la production industrielle.

C'est ainsi que les 2,02 millions de chômeurs représentaient en juin 3,2 p. cent de la population active japonaise (3,1 p. cent en mai), chiffre officiel que les experts jugent nettement sous-évalué. Le chiffre réel est estimé à environ 6 p. cent.

À cette détérioration s'ajoute celle des offres d'emploi, un autre indicateur très suivi au Japon. Pour 100 demandeurs d'emploi, 61 offres d'emploi étaient recensées en juin, contre 63 en mai et 65 en avril.

La déflation est le symbole d'une économie malade. Elle se traduit par une baisse des prix qui accompagne une récession. Le Japon serait en récession si son produit intérieur brut chutait pendant deux trimestres consécutifs.

On n'en est pas là, mais l'agence de la planification a annoncé à la mi-juillet que la croissance était « à l'arrêt » après avoir parlé de reprise depuis 2 ans.

Les devises

ici les taux des devises étrangères, fournis vendredi par la Banque de Montréal. Les cotes sont en devise canadienne; les taux sont qualifiés de nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

que du Sud	rand	$ 0,3985
Allemagne	mark	$ 0,9899
Arabie saoudite	riyal	$ 0,3737
Australie	dollar	$ 1,0408
Autriche	schilling	$ 0,1444
Bahreïn	dinar	$ 3,7102
Barbade	dollar	$ 0,7046
Belgique	franc	$ 0,049162
Bermudes	dollar	$ 1,3827
Brésil	real	$ 1,5716
Bulgarie	lev	$ 0,02114
Caraïbes	dollar	$ 0,5213
Chine	renminbi	$ 0,1699
Chypre	livre	$ 3,1935
Colombie	peso	$ 0,00163
Corée	won	$ 0,001870
Danemark	couronne	$ 0,2613
E.A.U.	dirham	$ 0,3811
Espagne	peseta	$ 0,01190
États-Unis	dollar	$ 1,3667
Monnaie Europ	ECU (US)	$ 1,8726
Fidji	$ fidjien	$ 1,0145
Finlande	mark	$ 0,3344
France	franc	$ 0,2859
Grèce	drachme	$ 0,00642
Guyane	dollar	$ 0,01036
Hong Kong	dollar	$ 0,1812
Hongrie	forint	$ 0,01106
Inde	roupie	$ 0,0459
Indonésie	rupiah	$ 0,000635
Irak	dinar	$ 2,3312
Irlande	livre	$ 2,3117
Israël	shekel	$ 0,4693
Italie	lire	$ 0,000886
Jamaïque	dollar	$ 0,0459
Japon	yen	$ 0,01551
Kenya	shilling	$ 0,02497
Koweït	dinar	$ 4,6795
Liban	livre	$ 0,000864
Malaisie	ringgitt	$ 0,5714
Mexique	peso	$ 0,2471
Norvège	couronne	$ 0,2282
N.-Zélande	dollar	$ 0,9542
Pakistan	roupie	$ 0,0483
Pays-Bas	florin	$ 0,9045
Philippines	peso	$ 0,0549
Pologne	zloty	$ 0,5914
Portugal	escudo	$ 0,00979
Rép. tchèque	couronne	$ 0,0542
Roumanie	leu	$ 0,000699
Royaume-Uni	livre	$ 2,1880
Russie	rouble	$ 0,000308
Singapour	dollar	$ 0,9976
Slovaquie	couronne	$ 0,04807
Suède	couronne	$ 0,1995
Suisse	franc	$ 1,2155
Taïwan	dollar	$ 0,0532
Tanzanie	shilling	$ 0,00269
Thaïlande	baht	$ 0,0565
Trinité-Tobago	dollar	$ 0,2477
Turquie	livre	$ 0,0000313
Venezuela	bolivar	$ 0,00828

Les cotes sont en devises canadiennes.

Les obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Prix	Rend.	Var.
Canada	7.75	15 Sept. 96	100.56	7.20	-0.12
Canada	8.00	15 Mars 97	101.02	7.31	-0.17
Canada	7.50	1 Juil. 97	100.22	7.36	-0.20
Canada	6.25	1 Fév. 98	97.13	7.52	-0.25
Canada	6.50	1 Sept. 98	96.86	7.65	-0.32
Canada	5.75	1 Mars 99	93.78	7.76	-0.29
Canada	7.75	1 Sept. 99	99.66	7.84	-0.34
Canada	9.25	1 Déc. 99	104.91	7.88	-0.37
Canada	8.50	1 Mars 00	102.22	7.90	-0.38
Canada	9.75	1 Juin 01	107.66	8.07	-0.46
Canada	9.50	1 Oct. 01	106.57	8.11	-0.50
Canada	9.75	1 Déc. 01	107.97	8.11	-0.49
Canada	8.50	1 Avril 02	101.60	8.17	-0.51
Canada	7.25	1 Juin 03	94.10	8.28	-0.56
Canada	7.50	1 Déc. 03	95.03	8.33	-0.59
Canada	10.25	1 Fév. 04	111.38	8.35	-0.65
Canada	6.50	1 Juin 04	88.40	8.38	-0.57
Canada	9.00	1 Déc. 04	103.91	8.36	-0.64
Canada	8.75	1 Déc. 05	102.26	8.41	-0.68
Canada	10.00	1 Juin 08	111.06	8.55	-0.68
Canada	9.50	1 Juin 10	107.27	8.62	-0.71
Canada	9.00	1 Mars 11	102.99	8.64	-0.71
Canada	10.25	15 Mars 14	114.29	8.68	-0.83
Canada	9.75	1 Juin 21	110.11	8.75	-0.91
Canada	8.00	1 Juin 23	92.15	8.75	-0.80
Canada	9.00	1 Juin 25	102.53	8.75	-0.90
CMHC	8.80	1 Mars 00	102.88	8.03	-0.38
Real Ret.	4.25	1 Déc. 21	90.12	4.92	-0.75

PROVINCIAL

Alberta	7.00	20 Août 97	99.25	7.39	-0.20
Alberta	8.50	1 Sept. 99	101.98	7.91	-0.34
Alberta	6.38	1 Juin 04	86.86	8.51	-0.56
B C	7.00	9 Juin 99	97.33	7.81	-0.31
B C	9.00	9 Jan. 02	103.08	8.36	-0.50
B C	9.00	21 Juin 04	102.54	8.58	-0.62
B C	8.50	23 Août 13	96.42	8.90	-0.66
B C	8.00	8 Sept. 23	89.80	9.00	-0.71
Hydro Qué.	9.25	2 Déc. 96	102.32	7.37	-0.15
Hydro Qué.	10.88	25 Juil. 01	110.53	8.58	-0.47
Hydro Qué.	11.00	15 Août 20	114.37	9.48	-0.90
Hydro Qué.	9.63	15 Juil. 22	101.02	9.51	-0.85
Manitoba	6.75	24 Août 95	100.13	4.39	
Manitoba	7.00	19 Avril 99	96.99	7.94	-0.30
Manitoba	7.88	7 Avril 03	95.91	8.60	-0.55
Manitoba	10.50	5 Mars 31	115.08	9.07	-0.93
N Brunswic	7.00	17 Mars 98	98.37	7.69	-0.25
N Brunswic	8.38	26 Août 02	99.45	8.47	-0.60
N Brunswic	6.50	26 Juin 13	94.92	9.07	-0.75
Nwfndlnd	10.13	22 Nov. 14	104.67	9.58	-0.70
Nva Scotia	9.60	30 Jan. 22	102.42	9.35	-0.75
Hydro Ont.	10.88	8 Jan. 96	101.64	6.91	
Hydro Ont.	7.25	31 Mars 98	98.79	7.75	-0.26
Hydro Ont.	9.63	3 Août 99	105.20	8.07	-0.34
Hydro Ont.	8.63	6 Fév. 02	100.42	8.53	-0.49
Hydro Ont.	9.00	24 Juin 02	102.25	8.55	-0.52
Ontario	8.75	16 Avril 97	101.94	7.48	-0.18
Ontario	9.00	15 Sept. 04	101.46	8.75	-0.62
Ontario	7.50	7 Fév. 24	82.89	9.20	-0.66
P E I	9.75	30 Avril 02	105.07	8.73	-0.55
P E I	11.00	19 Sept. 11	114.70	9.22	-0.70
Québec	8.00	30 Mars 98	100.45	7.79	-0.25
Québec	10.25	7 Avril 98	105.77	7.81	-0.25
Québec	10.25	15 Oct. 01	107.55	8.64	-0.45
Québec	9.38	16 Jan. 23	98.56	9.52	-0.79
Sask.	9.88	6 Juil. 99	105.89	8.09	-0.34
Sask.	9.50	16 Août 04	104.28	8.80	-0.63
Sask.	9.60	4 Fév. 22	103.86	9.20	-0.78
Tor-Met	10.38	4 Sept. 01	108.52	8.54	-0.50

CORPORATIONS

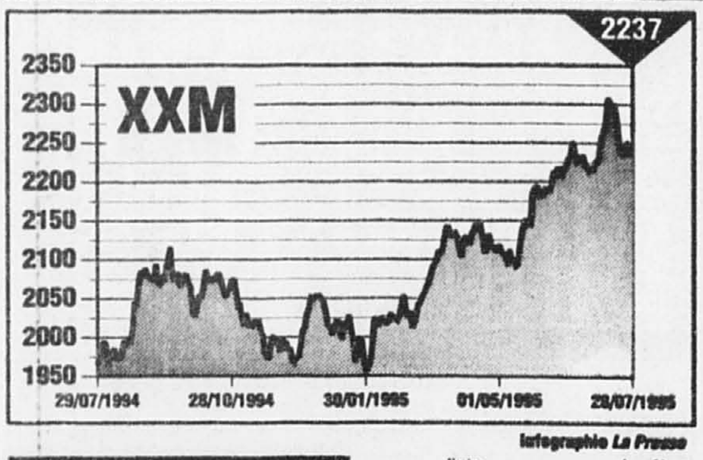
AGT Ltd	9.50	24 Août 04	104.37	8.78	-0.62
Avco Fin	8.75	15 Mars 00	101.62	8.31	-0.37
Bell Can.	9.20	1 Juin 99	103.62	8.07	-0.25
Bell Can.	9.50	15 Juin 02	104.62	8.59	-0.50
Bell Can.	9.70	15 Déc. 32	103.75	9.33	-0.87
BC Tel.	9.65	8 Avril 22	103.37	9.30	-1.00
Bank Of N S	8.90	20 Juin 25	95.62	9.33	-0.75
Bk Can Imp	7.10	10 Mars 04	90.12	8.75	-0.62
Cdn Util	8.43	1 Juin 05	99.25	8.69	-0.62
Cdn Util	9.40	1 Mai 23	101.25	9.27	-1.00
Imasco Ltd	8.38	23 Juin 03	97.62	8.79	-0.62
Interprv Pip	8.20	15 Fév. 24	88.87	9.31	-0.75
Molson Br	8.20	11 Mars 03	96.75	8.79	-0.62
Nva S Pow	9.75	2 Août 19	103.25	9.40	-0.87
Nova Gas	8.30	15 Juil. 03	97.25	8.78	-0.50
Nova Gas	9.90	16 Déc. 24	105.00	9.39	-0.75
Pcan Pete	8.75	9 Nov. 05	99.75	8.78	-0.62
Royal Bk	10.50	1 Mars 02	109.75	8.53	-0.50
Talisman	9.45	22 Déc. 99	104.00	8.33	-0.37
Talisman	9.80	22 Déc. 04	104.62	9.05	-0.62
Thomson C	9.15	6 Juil. 04	101.62	8.88	-0.62
Trnscd Pip	9.45	20 Mars 18	100.50	9.39	-0.75
Union Gas	9.75	13 Déc. 04	105.25	8.90	-0.62
WCoast En	9.50	10 Jan. 00	104.37	8.29	-0.37
WCoast En	9.70	15 Nov. 04	104.87	8.91	-0.62
WCoast En	8.85	21 Juil. 25	94.37	9.41	-0.75

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A / B					
Abacan res	17000	4.35	4.30	4.35	+0.30
Abacus acc	10000	1.55	1.55	1.55	
Absolut	88500	2.90	2.50	2.90	+0.23
Acuma intl	18000	0.10	0.10	0.10	-0.01
Adv pultrus	35000	0.60	0.53	0.55	+0.01
Advnc mult	8500	0.96	0.95	0.95	
Adwall j	20500	0.20	0.20	0.20	-0.02
Airworks	7800	1.08	1.06	1.07	-0.01
Akademia	8000	0.30	0.30	0.30	+0.03
Alexander	15000	0.17	0.17	0.17	-0.01
Alhambra	7000	0.37	0.37	0.37	-0.01
Allegheny	11000	1.45	1.40	1.40	-0.10
Aliyn res	2000	0.35	0.33	0.35	+0.05
Alta o ad g	31880	0.28	0.28	0.28	+0.06
Altair intl	3334	0.62	0.47	0.47	-0.15
Altmark en	6100	0.40	0.33	0.40	+0.02
Amoil pet	17000	0.24	0.24	0.24	
Amplus j	2500	0.54	0.45	0.54	+0.04
Amuse int'l	18000	0.51	0.50	0.50	-0.05
Anadime	46000	0.15	0.15	0.15	+0.02
Angoss	260500	0.38	0.35	0.35	
Anvil res	28000	0.90	0.83	0.87	
Aqm auto	22550	0.94	0.90	0.94	+0.04
Aquatex	38250	0.70	0.60	0.69	-0.01
Aquifer	20000	0.08	0.08	0.08	-0.02
Ardent j	60000	0.36	0.35	0.36	-0.03
Armda gld	44800	1.75	1.55	1.75	+0.20
Ascot	4000	0.42	0.42	0.42	+0.01
Asia min	2088	0.40	0.40	0.40	
Atcan cap	2000	0.50	0.50	0.50	-0.01
Attock oil	9000	0.27	0.27	0.27	-0.03
Avva tech	2500	0.70	0.65	0.70	+0.05
Axi mutli	43000	1.50	1.49	1.49	-0.04
Battery one	19500	0.29	0.27	0.28	-0.02
Bcb hldngs	6000	0.18	0.18	0.18	
Bearcat ex	13900	0.42	0.40	0.41	-0.01
Beaumont	5824	0.85	0.85	0.85	
Becket tech	11900	8.00	8.00	8.00	
Best pacif	11000	0.36	0.35	0.35	
Beta	5000	0.75	0.75	0.75	
Big rock	3300	13.87	13.62	13.62	-0.25
Biotechna	660	0.19	0.19	0.19	-0.03
Birch min	1000	1.35	1.35	1.35	+0.05
Biron bay	5000	0.62	0.59	0.60	-0.05
Bishop j	9500	0.30	0.25	0.25	-0.05
Bitech corp	26000	0.15	0.15	0.15	-0.01
Black can	5000	0.28	0.28	0.28	
Bluestar ba	9000	2.15	2.07	2.15	+0.05
Boardwlk	1000	2.75	2.75	2.75	-0.15
Bow valley	2000	0.60	0.56	0.60	
Bowridge	10000	0.34	0.34	0.34	
Bre-x min	182174	14.87	12.37	14.25	+0.02
Brittany	5000	0.23	0.23	0.23	
Brocker	2500	0.45	0.45	0.45	
Burner exp	9500	0.68	0.68	0.68	
C					
Calahoo	12000	0.45	0.45	0.45	
Call 900	24500	0.22	0.22	0.22	-0.05
Cane corp	6000	0.29	0.27	0.29	+0.02
Canmine	51800	1.75	1.58	1.73	+0.03
Captive air	14500	0.23	0.23	0.23	
Cartaway	65449	1.65	1.55	1.59	-0.01
Cash cda	7000	0.06	0.06	0.06	-0.01
Caswan en	52000	0.30	0.30	0.30	
Cda west	20000	0.10	0.10	0.10	-0.01
Cdn black	5000	0.08	0.08	0.08	-0.02
Cdn chemic	21500	0.70	0.68	0.70	+0.05
Cdn zeolite	8000	0.25	0.25	0.25	-0.05
Celtic min	48500	0.55	0.50	0.53	
Cephalon	20000	0.16	0.16	0.16	+0.01
Chartwell	2000	0.25	0.25	0.25	
China grow	29000	1.18	1.00	1.18	+0.13
Chmp bear	8900	2.50	2.45	2.50	
Circa ent	125067	1.00	0.99	1.00	+0.10
Circle ene	71000	0.18	0.17	0.18	+0.03
Claude res	2200	1.76	1.76	1.76	
Clay-tech	10000	0.05	0.05	0.05	
Coleville re	69000	0.24	0.22	0.24	
Columbia	152600	2.35	2.07	2.30	+0.20
Comac food	6000	0.17	0.17	0.17	
Commnd p	8000	0.75	0.70	0.70	-0.34
Comprssion	15000	0.19	0.18	0.19	+0.04
Conserve j	9500	0.21	0.21	0.21	
Cont fashin	20000	0.12	0.12	0.12	-0.08
Contin wast	25000	0.45	0.45	0.45	-0.02
Continent j	789460	1.15	0.70	0.96	+0.06
Corectec j	20000	0.50	0.50	0.50	
Corsair pet	39582	0.40	0.39	0.40	+0.03
D / F					
Dalton	108875	0.39	0.30	0.39	+0.05
Dancap	20000	0.17	0.17	0.17	-0.01
Data trax	43500	0.12	0.10	0.10	
Datalogger	9500	0.46	0.45	0.45	+0.03
Daytona	500	0.11	0.11	0.11	
Deena enrg	17750	0.39	0.37	0.37	-0.02
Devine ent	16500	1.20	1.00	1.20	+0.20
Dinosaur j	25000	0.20	0.20	0.20	
Dmi tech j	8000	0.22	0.18	0.22	+0.04
Draig res	1000	0.40	0.40	0.40	+0.04
Dynamic	36900	1.26	1.20	1.26	+0.03
Eagle plain	12000	0.49	0.45	0.49	+0.01
Earthwhile	2000	0.20	0.20	0.20	
Elk pnt res	500	0.48	0.48	0.48	+0.03
Endeavor j	12000	0.41	0.40	0.40	
Enerchem	2000	0.70	0.70	0.70	
Enterprise	89000	0.50	0.45	0.50	+0.05
Epic enrgy	96500	0.81	0.70	0.75	+0.04
Epicore net	7100	6.00	6.00	6.00	
Equican a	1500	0.11	0.11	0.11	
Euro tech	2000	0.60	0.60	0.60	+0.03
Fairmile	83000	0.81	0.75	0.80	-0.01
Fairmont	4200	0.30	0.30	0.30	
Farm engy	1000	1.10	1.10	1.10	-0.05
Faro pete	20000	0.58	0.58	0.58	+0.03
First star	10000	0.10	0.10	0.10	-0.04
Focal res	5000	0.35	0.31	0.31	-0.04
Foligard	7000	2.40	2.35	2.40	
Fosters res	3000	0.60	0.60	0.60	
Founders	2500	0.18	0.18	0.18	+0.02
Ft gulliane j	10500	0.95	0.95	0.95	-0.04
Futureplast	28500	0.14	0.13	0.13	+0.02
G					
Gallery res	82800	0.27	0.25	0.27	-0.01
Genesis	5600	1.20	1.11	1.20	+0.05
Gitennes	13100	1.00	0.95	1.00	+0.02
Gld eagle	5500	0.22	0.20	0.22	+0.03
Gldn koot	20500	0.18	0.18	0.18	
Glencairn	20000	0.62	0.62	0.62	-0.03
Glenmore	35500	5.12	4.80	4.80	-0.20
Global ind	10000	0.27	0.25	0.25	-0.02
Global min	4000	0.30	0.30	0.30	+0.01
Golconda	94500	0.35	0.30	0.35	+0.03
Gold star	1500	0.20	0.20	0.20	+0.01
Golden tren	500	1.05	1.05	1.05	
Goldhunter	5000	0.15	0.15	0.15	-0.01
Goldtex j	19100	2.25	2.10	2.20	
Grecian sp	79165	1.00	0.88	1.00	+0.10
H / J					
Harbr pcf j	5000	0.16	0.16	0.16	+0.01
Hartwell	15200	0.45	0.40	0.45	+0.05
Hedman	64700	1.64	1.53	1.59	+0.04
Holmer gld	61500	3.10	2.90	3.05	
Horseshoe	11500	0.49	0.47	0.49	+0.03
Houston j	449000	0.20	0.15	0.20	+0.03
Humboldt	3000	0.60	0.60	0.60	
In-flight ph	15000	0.24	0.23	0.23	+0.01
Indep en	8000	2.70	2.60	2.70	
Inspan inv	9500	0.30	0.30	0.30	+0.15
Int'l gryph	7500	0.15	0.15	0.15	-0.03
Int'l reef	14168	0.72	0.70	0.70	
Intergold	200	2.30	2.30	2.30	
Interlock	53000	0.22	0.14	0.14	-0.03
Intl methan	4000	0.25	0.25	0.25	-0.05
Intracorp j	125700	1.10	0.86	1.10	+0.20
Jardin fin	1500	0.05	0.05	0.05	-0.00
Jci tech	20400	2.03	1.85	2.00	-0.03
Jentan res	44000	0.20	0.17	0.20	
Jerez inv	161000	0.81	0.75	0.81	+0.03
K / M					
Kelsey's	1000	0.80	0.80	0.80	+0.01
Keltey en j	5000	0.14	0.14	0.14	
Kilo gold	3200	1.10	1.02	1.10	-0.05
Kingsfield	24000	0.20	0.20	0.20	
Knowledge	15270	3.30	2.35	3.00	-0.20
Kolvox	608000	0.98	0.73	0.93	+0.20
Leadr int'l	16500	0.59	0.59	0.59	+0.02
Leeward	20000	0.26	0.25	0.26	+0.04
Legacy sto	59400	2.40	2.27	2.28	-0.10
Lifespace	71500	0.22	0.22	0.22	+0.01
Logicsys	11500	0.42	0.36	0.42	+0.05
Loma pete	z25				
Mac-mel	5000	0.17	0.17	0.17	
Macdonald	3000	0.27	0.27	0.27	
Martech j	9500	0.20	0.20	0.20	-0.03
Mastr-plan	10000	0.10	0.10	0.10	-0.03
Mattan	5000	0.35	0.35	0.35	
Maxill inc	16500	0.70	0.60	0.70	
Medius j	1000	2.10	2.10	2.10	+0.10
Mesa bio	27000	0.31	0.30	0.30	
Micrex	5000	0.43	0.43	0.43	
Midway j	4000	0.12	0.12	0.12	
Millstreet	20000	0.57	0.48	0.57	+0.07
Milner con	3000	0.45	0.45	0.45	+0.05
Mincor	10000	0.37	0.35	0.35	-0.01
Ming fin	309600	2.15	1.90	2.10	+0.20
Montello	143000	0.25	0.24	0.24	-0.00
N / Q					
Naxos res	52180	2.20	2.00	2.10	-0.10
Nebex res	27000	1.18	1.15	1.15	
Nebex wts	7000	0.40	0.40	0.40	
New conce	9000	0.45	0.45	0.45	
Newgate	37000	0.06	0.05	0.06	+0.00
Newstar re	85840	1.00	0.94	1.00	+0.02
Novatech j	3000	1.00	1.00	1.00	+0.10
Nrth abtib	17000	0.24	0.24	0.24	-0.01
Nrthsd min	4500	0.19	0.18	0.19	+0.02
Nycan	5000	0.11	0.11	0.11	
Oasis energ	29300	0.41	0.39	0.41	+0.01
Oilexco	33500	0.35	0.29	0.35	+0.05
Otatco	z250				
Oxbow ex j	1000	0.24	0.24	0.24	
Pacific wts	8000	0.05	0.05	0.05	-0.03
Pallum mn	84800	0.90	0.75	0.84	+0.10
Pembridge	700	4.00	4.00	4.00	
Pender j	13000	0.32	0.26	0.32	+0.06
Pendragn j	93950	0.29	0.25	0.26	+0.01
Pennant j	20000	0.20	0.18	0.18	-0.01
Perfect fry	5125	1.70	1.65	1.65	-0.10
Petro plus	59000	0.27	0.26	0.26	-0.01
Phonettix	2000	1.27	1.27	1.27	
Pioneer ge	10000	0.24	0.24	0.24	-0.06
Piper petes	20000	0.10	0.10	0.10	
Plm group	4000	0.74	0.72	0.72	+0.02
Polyair tire	1500	0.12	0.12	0.12	-0.02
Post engy	1500	1.35	1.32	1.35	
Powerwrk j	13500	0.19	0.19	0.19	
Pratecs j	10000	0.20	0.20	0.20	
Prince	z33				
Prior res	193000	0.18	0.16	0.18	+0.00
Priva inc	2000	0.36	0.36	0.36	-0.04
Prize enrgy	20000	0.15	0.15	0.15	
Protecton j	18000	0.30	0.25	0.25	
Provident	10000	0.25	0.25	0.25	-0.04
Ptrician go	3000	0.74	0.74	0.74	-0.01
R / S					
Radar ac j	3500	0.40	0.40	0.40	+0.04
Raymor	10000	0.30	0.30	0.30	
Reeflex	12000	0.65	0.60	0.65	+0.01
Rembrandt	1000	1.05	1.05	1.05	+0.10
Rhonda	2000	4.40	4.30	4.40	+0.15
Rieta res	74000	0.55	0.50	0.53	+0.03
Rich mins	13000	0.12	0.11	0.11	-0.01
Rjk expl	24000	0.90	0.85	0.90	
Rockport	5000	0.18	0.18	0.18	+0.04
Roper res	8000	0.13	0.13	0.13	-0.03
Royal rd j	1000	0.25	0.25	0.25	
Rto enter	2000	1.25	1.25	1.25	-0.35
Ryan enrgy	3000	0.60	0.60	0.60	-0.02
Sadi mnt	23100	0.33	0.30	0.33	+0.04
Sage	35500	0.36	0.34	0.36	+0.01
Sawtooth j	10000	0.20	0.20	0.20	
Saxon pete	73000	0.44	0.40	0.44	+0.03
Scarlet	7500	0.16	0.16	0.16	-0.01
Scc res inc	10000	0.84	0.75	0.84	
Sci-tec inst	4000	0.86	0.86	0.86	
Shearhart	79787	0.10	0.10	0.10	
Shelter pr j	10000	0.16	0.16	0.16	+0.01
Shootng st j	65900	1.55	1.30	1.31	+0.06
Siam trad	2000	1.35	1.35	1.35	
Sierra cap	20000	0.11	0.11	0.11	+0.01
Siga res j	20000	0.14	0.14	0.14	
Signature	2500	0.30	0.30	0.30	
Sinoforest	4000	0.85	0.85	0.85	+0.05
Solid res	300	3.60	3.60	3.60	+0.20
Socana	2000	0.05	0.05	0.05	-0.06
Source cap	558	0.25	0.25	0.25	
Southesk	2800	2.40	2.40	2.40	+0.05
Southview j	5500	0.32	0.31	0.32	
Spectra	10000	0.43	0.41	0.41	-0.02
Spider res	20000	0.18	0.18	0.18	
Spirit corp	5000	0.20	0.20	0.20	-0.02
Sport activ	25000	0.54	0.60	0.54	+0.04
Sport spec	30000	1.86	1.80	1.80	-0.05
Springsyde	1000	1.00	1.00	1.00	-0.05
Stamp oils	4000	0.24	0.24	0.24	
Starfield j	5000	0.10	0.10	0.10	-0.01
Stateside	100	1.00	1.00	1.00	
Storimin ex	18000	0.32	0.28	0.32	+0.02
Strat data	5000	0.20	0.20	0.20	
Stratabnd	1000	0.82	0.82	0.82	+0.07
Structured	8900	0.40	0.37	0.40	
Sunalta ene	30500	0.50	0.49	0.50	+0.05
T / Z					
Takla star	32950	7.37	7.00	7.00	-0.37
Tan range	500	0.65	0.65	0.65	-0.02
Tanqueray	30600	1.05	1.00

BOURSE

MONTRÉAL



Infographie *La Presse*

Comment lire les cotes financières

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

- **Div** = Dividende par action sur une base annuelle.
- **C/B** = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
- **Ventes** = En centaines sauf si la mention «z» (unités) apparaît. Les volumes indiqués sont calculés à la clôture officielle.
- **Haut** = Sommet atteint par le titre au cours de la période.
- **Bas** = Plancher touché par le titre au cours de la période.
- **Ferm.** = Cours à l'arrêt des transactions.
- **Ch** = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (cet régulier).

EXPLICATION DES CODES

BOURSE DE MONTRÉAL ET TORONTO

- **p ou o** = Titre assujetti à une réglementation spéciale.
- **f** = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
- **z** = Lot brisé.
- **Wt ou w** = Bon de souscription (Warrant).
- **u** = Unités de capital-actions.
- **pr** = Action privilégiée.

BOURSE DE VANCOUVER

- **q** = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
- **z** = Lot brisé.
- **f** = Entreprise commerciale ou industrielle.
- **y** = Entreprise de ressources.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

- **g** = Dividende en dollars canadiens.
- **e** = Dividende extraordinaire.
- **t** = Dividende en action.
- **c** = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
- **a** = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
- **i** = Paiement suspendu du dividende.
- **s** = Après fractionnement d'actions.
- **x** = Ex-dividende.
- **d** = Nouveau bas de l'année.
- **u** = Nouveau haut de l'année.
- **pf** = Action privilégiée.
- **Wt** = Bon de souscription.
- **v** = Suspension des transactions.
- **vl** = Situation de faillite.

FONDS MUTUELS

Le prix indiqué correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation comptable du fonds.
Ces données sont pour information seulement et sont sujettes à confirmation auprès de l'émetteur.

- **n** = Sans commission.
- **g** = Avec frais de rachat.
- **o** = Avec frais d'achat ou de rachat.
- **y** = Evaluation différée.
- **z** = Non disponible.
- **u** = En dollars américains.
- **x** = Ex-dividende.
- **m** = Achat minimum de 150 00$.
- **—** = Non membre de l'Institut canadien des fonds d'investissement.

Valeurs / Div.	Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net	52 sem. Haut	52 sem. Bas

A / B

ABL Can.	20		2.25	2.25	2.25	-0.05	3.75	1.00
jAur Res	40	60	6.00	6.00	6.00	-0.12	5.12	3.70
Abiti Prce	4113	22	25.87	25.00	25.50	+0.25	25.87	16.62
Abiti Pr.ir							(Voir plus bas)	
Agnico E	118	45	18.62	18.25	18.62	+0.12	19.87	11.25
Air Canda	5904	9	6.00	5.50	5.62	-0.25	6.87	5.12
AirCan.wt	2602		0.57	0.58	0.58	-0.07	3.05	0.42
fAirCan.A	670		5.37	5.25	5.25	-0.25	6.00	4.85
Alta.energ	91	13	20.37	20.25	20.37		22.12	16.50
Alta N Gs	5	15	20.62	20.62	20.62		20.87	13.50
Alcan Alu	1457	17	46.50	45.50	46.12	+0.50	49.50	30.87
Alcan.84.C	18		24.00	24.00	24.00	+1.25	24.00	22.12
Alim.CT.a	s37	13	4.20	4.20	4.20	+0.05	4.50	2.25
fAlCT.b	33		3.75	3.75	3.75	+0.05	3.75	3.40
AlCT.wt	320		0.90	0.81	0.90	+0.05	1.00	0.60
AlliForest	14	9	29.25	29.25	29.25	-0.12	29.50	17.75
Amisco	5	12	1.50	1.50	1.50	+0.05	1.50	0.90
jAmisk.A	54	2	1.65	1.50	1.60	+0.01	2.75	1.27
Ashton.wt	30		0.10	0.06	0.08	-0.03	0.60	0.04
fAtco I	51	10	17.62	17.37	17.62	+0.25	17.87	13.25
Audrey	46		1.25	1.25	1.25		1.53	0.95
Autostock	2	12	4.90	4.90	4.90		5.37	4.55
Avcorp	40		2.25	2.17	2.25	+0.10	2.65	0.72
Avenor	33	74	33.25	33.12	33.12	-0.12	33.37	21.50
Avenor.ir							(Voir plus bas)	
B Div							(Voir plus bas)	
B S.Wts							(Voir plus bas)	
BC GAS	73	13	14.37	14.25	14.37		15.37	13.12
BC Telec	40	12	24.00	23.75	23.75	-0.12	27.37	22.25
BCE Inc.	1401	14	42.50	42.25	42.37		49.25	41.12
BCE SrP	12		24.62	24.50	24.62	+0.12	24.62	24.50
BCE Mbl	z	72	46.12	46.12	46.12		49.00	36.50
Bgr.pm.A	24	14	13.75	13.62	13.75	-0.12	16.25	12.50
Bq.Laur	118	33	15.50	15.25	15.25	-0.25	17.25	14.00
Bq.lau.sr5	1		27.25	27.25	27.25		27.37	24.00
BqLaur.wt	10		0.15	0.15	0.15	+0.05	0.75	0.01
Bque Nat	93	9	10.62	10.50	10.62	+0.12	11.62	8.50
Bq.na.sr11	6		26.00	26.00	26.00		26.25	23.00
Bq.Nat.sr9	14		26.75	26.50	26.75		27.12	24.87
Bq.na.sr12	14		23.50	23.37	23.37		23.87	19.87
Bq Royale	668	9	29.12	28.87	29.12		31.25	25.87
Bq.Ry.srJ	10		26.37	23.37	26.37		26.75	24.25
Bq.Ry.srK							(Voir plus bas)	
BqRy 1.45	17		20.37	20.25	20.37	+0.12	20.50	19.00
Bq.Ry.srH	36		28.50	28.00	28.00	-0.75	29.00	26.50
Bq.Ry.srI							(Voir plus bas)	
B.TD.SrG							(Voir plus bas)	
Bq. T-D	1136	9	20.62	20.50	20.62		22.37	19.50
B.TD.SrH	31		26.25	26.25	26.25	-0.12	26.62	24.25
B.Imp.sr11	15		27.37	27.12	27.12		27.75	26.50
Bq.C.Imp	2175	9	32.12	31.75	32.12	+0.25	35.25	29.75
Bque Mtl	1096	9	28.75	28.50	28.50	-0.12	30.00	23.37
BMO Sr4	8		28.25	28.25	28.25	+0.12	28.50	26.75
BMO sr2							(Voir plus bas)	
Bq.N.Ecos	1550	9	28.62	28.37	28.50		30.12	24.25
B NE SrG	20		25.25	25.12	25.12		25.37	24.75
B NE Sr6	8		26.25	26.12	26.12	-0.12	26.62	24.25
B NE Sr7	64		26.25	26.00	26.00	-0.12	26.37	24.25
B NE sr8	78		26.12	25.87	26.12	+0.12	26.25	25.00
B NE sr1	28		22.75	22.75	22.75		26.62	21.75
B NE Sr5	30		27.37	27.12	27.37	+0.25	28.12	26.37
Barrick	148	31	34.12	34.00	34.12	-0.12	37.25	27.62
Barington	202	17	4.30	4.25	4.30	-0.05	6.75	3.95
Beau Can	138	16	1.64	1.62	1.62	-0.03	2.40	1.53
Benvest	1505	175	1.50	1.40	1.40	-0.07	2.05	1.30
Bestar	2	6	1.10	1.10	1.10		1.70	0.95
Biochem	1488		34.25	32.87	34.00	+0.01	34.37	12.12
Bionaire	75		1.80	1.75	1.75	-0.10	3.10	1.30
Bomb A	19	22	16.87	16.75	16.87	+0.12	18.12	9.62
fBomb B	309	22	17.00	16.75	16.87	+0.12	18.00	9.00
Bomb.Sr1	5		25.50	25.50	25.50	-0.37	26.50	22.50
Brascan.A	159	15	23.50	23.25	23.50	-0.25	24.00	17.50
Bruncor	2	11	22.12	22.12	22.12		25.25	20.87

C

C-MAC	624	37	5.00	4.60	4.80	+0.25	6.50	2.80
CAE Inc.	93	66	9.25	9.12	9.25		9.87	6.62
fCCL.In.B	45	15	13.50	13.50	13.50	-0.12	14.25	8.75
fCFCF.Inc	75	84	11.75	11.75	11.75		14.00	10.12
CGC Inc.	14	15	8.00	7.75	8.00	+0.50	10.25	7.25
fCGI Gr.A	25	10	1.90	1.90	1.90	-0.05	2.85	1.75
CM Div							(Voir plus bas)	
CS Rscrch			1.65	1.35	1.65	-0.05	1.50	1.04
CTC A	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC B	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Pf	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Wt	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.C	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.D	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.E	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.F	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.G	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.H	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.I	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.J	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.K	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.L	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.M	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.N	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.O	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.P	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.Q	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.R	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.S	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.T	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.U	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.V	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.W	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.X	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.Y	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.Z	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.AA	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.BB	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.CC	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.DD	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.EE	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.FF	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.GG	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.HH	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.II	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.JJ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.KK	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.LL	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.MM	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.NN	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.OO	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.PP	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.QQ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.RR	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.SS	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.TT	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.UU	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.VV	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.WW	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.XX	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.YY	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.ZZ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.AAA	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.BBB	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.CCC	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.DDD	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.EEE	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.FFF	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.GGG	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.HHH	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.III	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.JJJ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.KKK	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.LLL	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.MMM	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.NNN	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.OOO	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.PPP	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.QQQ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.RRR	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.SSS	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.TTT	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.UUU	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.VVV	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.WWW	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.XXX	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.YYY	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.ZZZ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.AAAA	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.BBBB	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.CCCC	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.DDDD	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.EEEE	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.FFFF	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.GGGG	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.HHHH	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.IIII	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.JJJJ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.KKKK	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.LLLL	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.MMMM	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.NNNN	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.OOOO	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.PPPP	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.QQQQ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.RRRR	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.SSSS	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.TTTT	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.UUUU	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.VVVV	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.WWWW	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.XXXX	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.YYYY	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.ZZZZ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.AAAAA	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.BBBBB	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.CCCCC	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.DDDDD	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.EEEEE	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.FFFFF	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.GGGGG	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.HHHHH	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.IIIII	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.JJJJJ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.KKKKK	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.LLLLL	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.MMMMM	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.NNNNN	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.OOOOO	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.PPPPP	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.QQQQQ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.RRRRR	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.SSSSS	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.TTTTT	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.UUUUU	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.VVVVV	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.WWWWW	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.XXXXX	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.YYYYY	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.ZZZZZ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.AAAAAA	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.BBBBBB	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.CCCCCC	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.DDDDDD	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.EEEEEE	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.FFFFFF	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.GGGGGG	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.HHHHHH	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.IIIIII	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.JJJJJJ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.KKKKKK	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.LLLLLL	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.MMMMMM	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.NNNNNN	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.OOOOOO	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.PPPPPP	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.QQQQQQ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.RRRRRR	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.SSSSSS	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.TTTTTT	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.UUUUUU	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.VVVVVV	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.WWWWWW	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.XXXXXX	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.YYYYYY	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.ZZZZZZ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.AAAAAAA	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.BBBBBBB	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.CCCCCCC	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.DDDDDDD	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.EEEEEEE	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.FFFFFFF	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.GGGGGGG	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.HHHHHHH	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.IIIIIII	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.JJJJJJJ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.KKKKKKK	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.LLLLLLL	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.MMMMMMM	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.NNNNNNN	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.OOOOOOO	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.PPPPPPP	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.QQQQQQQ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.RRRRRRR	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.SSSSSSS	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.TTTTTTT	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.UUUUUUU	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.VVVVVVV	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.WWWWWWW	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.XXXXXXX	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.YYYYYYY	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.ZZZZZZZ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.AAAAAAAA	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.BBBBBBBB	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.CCCCCCCC	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.DDDDDDDD	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.EEEEEEEE	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.FFFFFFFF	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.GGGGGGGG	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.HHHHHHHH	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.IIIIIIII	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.JJJJJJJJ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.KKKKKKKK	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.LLLLLLLL	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.MMMMMMMM	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.NNNNNNNN	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.OOOOOOOO	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.PPPPPPPP	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.QQQQQQQQ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.RRRRRRRR	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.SSSSSSSS	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.TTTTTTTT	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.UUUUUUUU	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.VVVVVVVV	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.WWWWWWWW	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.XXXXXXXX	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.YYYYYYYY	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC Cl.ZZZZZZZZ	1		1.00	1.00	1.00		1.00	0.90
CTC

TORONTO



Infographie *La Presse*

Valeurs	Div.	Ventes (100)	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net	52 sem. Haut	52 sem. Bas
A / B								
ABL Cdn o		40	2.30	2.25	2.30		3.70	1.00
ACC Tel		35	3.10	3.10	3.10	+0.10	7.00	2.50
AGFM B f	0.60	32	16.50	16.37	16.37	+0.12	17.25	14.00
AIT adv		27	14.25	14.00	14.00		14.25	8.00
AJ perron o		40	0.08	0.08	0.08		0.17	0.07
AT plastics	0.18	31	13.00	13.00	13.00		14.12	8.75
ATI tech		299	8.50	8.00	8.00	-0.25	11.12	4.50
ATS Auto		73	14.75	14.25	14.75		14.75	6.62
Abacan o		19853	4.45	4.15	4.30	+0.15	6.00	3.45
Aber Res o		556	10.37	9.75	10.37	+0.37	14.62	5.50
Abti Price	0.40	9514	25.87	25.00	25.50	+0.37	25.87	16.50
Accord Fin	0.08	2	2.30	2.30	2.30	-0.18	2.50	2.00
Acugraph A		213	4.95	4.85	4.95		9.25	1.80
Acklands		5	12.00	12.00	12.00	-0.25	13.50	10.50
ACME mtl		255	24.12	23.87	24.12	+0.25	34.12	20.50
Adex mng o		279	0.33	0.32	0.33	+0.01	0.48	0.15
Adrian o		390	4.65	4.60	4.65		4.95	2.70
Adv Grvs o		150	1.35	1.25	1.35	+0.05	1.90	1.10
Adv mat o		13	0.70	0.70	0.70	+0.05	0.85	0.42
Advantx o		229	0.70	0.66	0.66	-0.01	0.85	0.14
Adventure	0.22		4.75	4.75	4.75		7.00	4.50
Agnico E	0.13	80	18.62	18.25	18.50		20.00	11.25
Agra B f	0.16	15	6.87	6.75	6.75	-0.25	7.75	5.37
Agrium	0.45	467	46.50	45.50	46.25		49.00	24.25
Aim Safety		20	10.50	10.12	10.50	+0.25	13.12	3.30
Ainsworth		60	8.87	8.62	8.62	-0.25	15.50	8.25
Air Canada		24558	6.00	5.62	5.62	-0.37	8.87	5.12
Air Can a f		1767	5.37	5.12	5.25	-0.25	6.12	4.80
Air Can w		1190	0.67	0.60	0.60	-0.05	3.05	0.42
Airboss o		100	0.45	0.45	0.45	-0.02	0.75	0.30
Akita A f		1	4.00	4.00	4.00		5.25	2.30
Alt Energy	0.40	526	20.50	20.25	20.50	+0.12	22.25	16.37
Alta Nat	0.68	568	20.75	20.50	20.75		21.00	13.50
Alcan	0.81	4122	46.62	45.50	46.25	+0.87	49.62	30.87
Alcan C p	1.87	274	24.37	24.00	24.25	+0.12	24.37	21.25
Alcan E p	1.75	39	20.87	20.87	20.87		21.75	17.25
Algo fin a	1.37		23.62	23.62	23.62		24.00	20.00
Algo steel		801	7.37	7.25	7.25	+0.25	11.12	6.50
Alkaline Bio		13	8.25	8.12	8.25	+0.12	9.00	5.12
Alkan b f		10	13.62	13.62	13.62	+0.25	16.25	12.75
Alli-Forest		105	29.25	29.12	29.25		29.50	18.00
Alphtanet		20	11.00	11.00	11.00	-0.50	14.00	7.00
Alpine oil		467	1.35	1.28	1.28	-0.02	2.30	1.10
Altai Res o		120	0.80	0.75	0.78	-0.01	1.48	0.50
Amax Gd w		60	0.07	0.07	0.07	-0.06	0.50	0.05
Ambler En		358	15.50	15.25	15.50	+0.50	16.00	13.75
Am Eco		550	5.50	5.50	5.50	+0.25	6.50	2.35
Am Gem o		12	2.70	2.60	2.60	-0.20	5.12	2.55
Am Leduc		100	0.25	0.24	0.24		0.51	0.24
Am sensors		32	11.62	11.50	11.50	-0.12	25.25	9.37
Ancher L	0.12	25	6.62	6.50	6.62		6.75	4.75
Anderson		5130	14.00	13.87	13.87	+0.12	17.37	10.75
Andrs WA f	0.59	1	12.00	12.00	12.00	-0.37	12.37	10.25
Antares o		200	0.51	0.51	0.51		1.05	0.50
Anvil o		52	6.75	6.62	6.75		7.00	4.40
Anvil un o		162	1.35	1.35	1.35	-0.01	1.45	1.15
Apex A		10	0.65	0.65	0.65	+0.05	1.00	0.51
Applied C o		200	0.10	0.10	0.10		0.40	0.06
Arbor r		4	0.25	0.25	0.25		0.20	0.18
Archer Res		155	5.62	5.37	5.62	+0.25	20.75	4.65
Ariel o		489	2.45	2.30	2.35	+0.01	4.05	1.31
Arimetco o		369	2.34	2.30	2.30		2.45	0.86
Armbro En		540	1.50	1.35	1.50	+0.15	1.50	0.90
Arthurs		15	8.00	8.00	8.00		8.25	8.00
Asbestos		6	8.62	8.62	8.62	+0.12	15.75	6.00
Ascentex o		20	0.61	0.61	0.61		1.00	0.60
Ashton		570	0.95	0.88	0.91	+0.01	2.20	0.59
Asia o		510	3.90	3.85	3.90	+0.05	4.10	2.50
Astral A f	0.30	10	11.75	11.75	11.75		16.75	10.75
Atco I f	0.36	78	17.62	17.50	17.62	+0.12	17.87	13.00
Atcor A f		69	3.50	3.45	3.45	+0.05	3.90	2.35
Athabaska o		152	0.76	0.69	0.76	+0.07	1.85	0.60
Atlanta G o		75	0.90	0.81	0.90	+0.09	1.20	0.64
Atl C Cop		1	3.75	3.75	3.75	+0.70	3.75	3.05
Atlantis f		18	7.75	7.62	7.75	+0.37	12.50	6.00
Ault foods	0.66	132	16.12	15.87	16.12	+0.25	19.50	14.75
Aur Res o		2414	6.00	6.00	6.00		6.12	3.70
Aurizon o		181	1.18	1.10	1.17	+0.05	1.40	0.70
Avenor	0.48	777	33.37	33.00	33.25	+0.12	33.37	21.50
Azco Mng o		291	2.00	1.85	1.85	-0.10	3.70	1.50
Aztec		54	2.35	2.15	2.20	-0.15	3.10	1.70
BCE Inc	2.72	6385	42.50	42.25	42.37		49.25	41.12
BCE I 1995	1.95	20	25.50	25.50	25.50	-0.50	26.87	24.50
BCE I P	1.60	98	24.62	24.50	24.62	+0.12	24.75	24.25
BCE Mobil		8	46.50	46.12	46.50	+0.37	49.00	36.50
B C Bancor		12	0.16	0.16	0.16		0.83	0.11
BC Gas	0.90	168	14.37	14.25	14.37		15.37	13.12
BC Sugar A	0.40	68	8.75	8.50	8.75	+0.12	9.62	7.50
BC Telcom	1.28	77	24.00	23.75	23.75	-0.12	27.37	22.25
BGR A		77	13.87	13.62	13.75	-0.12	16.37	12.50
BGR a wt		15	3.70	3.65	3.65	-0.05	4.60	2.85
Bmr Gold o		165	0.23	0.22	0.22		0.42	0.14
BPI Fin	0.04	377	1.70	1.53	1.59	-0.11	2.50	1.50
BRL ent			3.80	3.80	3.80		4.40	3.15
BYG o		325	0.62	0.56	0.60	-0.02	0.81	0.30
Backer o		50	0.65	0.65	0.65		0.95	0.65
Baja gld o		78	2.15	2.10	2.15	+0.05	3.00	1.75
Ballard		62	9.50	9.37	9.50	+0.12	10.00	7.37
Ballard w		7	2.60	2.50	2.50	-0.10	3.10	1.75
Ballistic		493	7.50	7.50	7.50		10.37	3.95
Bank Mtl	1.32	1086	28.75	28.50	28.62		30.00	23.37
Bk Mtl 4p	2.25	33	28.37	28.12	28.25		28.50	26.62
Bk Mtl B	2.25	2	29.62	29.62	29.62	+0.37	29.75	27.12
Bank N S	1.24	2230	28.75	28.37	28.62		30.25	24.25
Bk NS 1p	1.63	36	22.87	22.62	22.87	+0.25	22.87	21.62
Bk NS 6p	1.78	9	26.12	26.12	26.12		26.62	24.25
Bk NS 7p	1.77	45	26.25	26.00	26.00		26.50	24.25
Bk NS 8p	1.75	61	26.12	25.87	26.00	-0.12	26.12	24.87
Bk NS 9p		25	25.25	25.25	25.25	-0.12	25.37	24.75
Barick gld	0.16	6682	34.25	33.87	34.12	-0.12	37.25	27.25
Baringtn		128	4.30	4.25	4.30		6.75	3.85
Baton		35	7.75	7.75	7.75		8.75	6.62
Battery		130	2.85	2.75	2.85	+0.05	3.30	2.60
Baytex A o		25	3.15	3.10	3.15	+0.10	3.45	2.15
Beamscpe		7	13.75	13.75	13.75		14.50	9.50
Beau Can		1085	1.64	1.61	1.62	-0.03	2.40	1.54
Bell 1.94 p	1.94	21	26.75	26.50	26.75	+0.25	27.50	25.00
Bema Gl o		148	2.74	2.69	2.73	-0.02	3.05	1.90
Benson		94	1.09	1.00	1.06	+0.06	1.45	0.95
Bioch Phar		12	34.00	33.50	34.00	+1.00	34.00	12.37
Biomira		89	3.35	3.25	3.30		8.37	2.80
Biomira w		20	0.60	0.60	0.60	-0.09	0.80	0.45
Bionaire I		59	1.80	1.75	1.75	-0.10	3.10	1.40
Bioniche o		156	1.45	1.30	1.45	+0.15	3.70	0.90
Biovail C		12	33.00	32.00	33.00	+1.00	33.00	9.00
Bi Hawk o		160	0.88	0.87	0.87		1.05	0.52
Blk Swan		1360	0.15	0.12	0.15	+0.04	0.23	0.10
Blue rang A		13308	12.00	10.75	11.50	+1.00	12.00	7.87
Bolivar o		140	1.75	1.75	1.76	+0.04	2.75	1.20
Bombdr B f	0.20	797	16.87	16.75	16.75	-0.12	18.00	9.50
Bonar	0.20	10	36.37	36.37	36.37	-0.12	37.50	19.00
Bovar Inc		873	1.35	1.20	1.21	-0.02	1.35	0.90
C								
Cam-Net Comm		120	2.85	2.85	2.85			
Cantrell f		100	0.95	0.75	0.95			
Canwest A f		Z1						
Carson Gold y		517	1.50	1.32	1.44	-0.06		
Cash Res y		15	1.55	1.55	1.55	-0.14		
Claimstaker y		25	0.50	0.50	0.50			
Clearly Cdn f		3	2.90	2.90	2.90	-0.10		
Cobequid Lf f		70	0.50	0.47	0.50	+0.04		
Columbia Gld y		100	0.28	0.26	0.28	+0.02		
Con Enviro f		24	1.50	1.50	1.50	-0.05		
Concen Ind f		70	0.91	0.91	0.91	-0.04		
Coral Gold y		40	1.39	1.34	1.34	-0.06		
Corriente y		1025	2.63	2.43	2.63	+0.07		
Cryopak Ind f		69	0.65	0.65	0.65	+0.03		
Cumberland y		280	2.45	2.30	2.40	-0.15		
D / F								
Da Capo Res y		71	2.44	2.33	2.40	+0.07		
DBA Telecom f		790	0.34	0.30	0.31	-0.02		
Dynamic Oil y		110	1.00	0.90	0.95			
El Condor y		113	4.50	4.50	4.50			
Electra Mng y		223	1.50	1.40	1.50			
Emperor Gold y		63	0.90	0.88	0.88	+0.08		
Empire Ind f		60	0.55	0.55	0.55			
Eureka y		10	0.17	0.17	0.17			
Firstclass f		200	1.34	1.31	1.31	-0.04		
Fleck y		206	1.20	1.15	1.15			
Formation y		37	3.95	3.90	3.90			
G								
Genetronics f		160	2.10	2.00	2.10			
Gentry y		1510	0.66	0.55	0.57	+0.03		
Gerle Gold y		660	0.64	0.60	0.60	-0.04		
Glenex Ind f		7	0.40	0.40	0.40			
Goldbelt y		74	0.58	0.65	0.65	-0.02		
Goldnev y		2857	2.40	2.20	2.27	+0.03		
GST Tel US f		430	5.87	5.87	5.87	-0.12		
Gulf Intl y		365	1.15	1.10	1.15			
Bracknel		77	2.75	2.75	2.75		3.50	2.30
Brandvr o		180	0.16	0.15	0.16		0.35	0.12
Brascad A	3.69	14	39.75	39.75	39.75		40.25	36.50
Brascad B	3.19	3	38.87	38.87	38.87		39.50	37.50
Brascan A	1.04	831	23.62	23.12	23.62	-0.12	24.00	17.25
Brascan B	2.50	2	25.75	25.75	25.75	-0.50	26.25	24.50
Brsc ex r		229	0.15	0.15	0.15		0.36	0.01
Brassi o		193	2.75	2.45	2.75	+0.25	6.00	2.30
Brkwater o		1003	2.63	2.50	2.50		4.50	1.80
Brik Brw o		25	1.65	1.65	1.65		2.00	1.35
Bruncor	1.28	61	22.12	22.00	22.12	+0.12	25.25	20.87
Brunswk	0.50	128	14.75	14.62	14.62	-0.25	15.00	9.25
Budd Can	1.00	2	18.50	18.50	18.50		21.50	15.50
Buhler a	0.04	416	1.48	1.47	1.48	+0.01	1.85	1.10
C								
CAE	0.16	599	9.37	9.12	9.37	+0.25	9.87	6.62
CCL A	0.23	100	13.37	13.37	13.37	-0.12	13.75	9.25
CCL B f	0.28	219	13.62	13.37	13.62		14.25	8.87
CFM Intl		10	8.87	8.87	8.87	-0.12	9.25	6.50
CGC Inc	0.20	1	7.75	7.75	7.75	+0.50	10.12	7.25
CHC H a f	0.10	15	5.37	5.37	5.37	+0.12	10.00	3.50
CI Fund	0.16	34	12.12	12.00	12.12		13.75	8.87
CIC canola		594	2.10	2.00	2.00		20.00	11.25
Cmac Ind		25	4.85	4.75	4.85	+0.30	6.50	2.85
CML Ind		30	1.36	1.36	1.36	+0.06	1.50	1.10
CRS Prf	1.48	35	24.00	23.62	24.00	-0.25	24.75	21.37
CS Res		31	9.25	9.12	9.25	+0.12	9.62	5.87
CS Res w		86	1.90	1.80	1.80	-0.20	2.60	0.93
CSA A f	0.07	102	12.37	12.00	12.00		14.87	4.45
CT Financl	0.80	20	20.50	20.50	20.50		20.62	17.50
CTFin 4	1.83	3	26.37	26.37	26.37	+0.25	27.00	24.25
Cabishr A f		180	0.95	0.95	0.95	+0.15	1.19	0.26
Cabre		13	14.12	13.87	13.87	+0.37	16.00	11.00
Caldwell A	0.44	67	7.87	7.62	7.87	+0.12	8.37	3.62
Caledon o		61	8.00	7.75	7.75	-0.12	13.12	5.37
Calian tech		20	5.87	5.87	5.87		6.50	3.05
CallNet		15	10.25	10.00	10.00		11.00	5.00
CallNet B f		61	9.87	9.50	9.87	+0.12	10.62	4.80
Camberl o		10	1.00	1.00	1.00	-0.06	1.80	1.00
Cambiex o		85	0.55	0.53	0.55	+0.01	0.83	0.30
Camex w o		25	0.08	0.05	0.05	-0.03	0.35	0.03
Cambior	0.14	4329	17.75	17.37	17.62	-0.37	21.87	12.75
Cmbr w 96		23	1.65	1.55	1.65	+0.05	3.55	1.01
Cambridg	0.32	75	12.50	12.25	12.37	-0.25	14.62	9.87
Camco Inc	0.07	2	4.40	4.40	4.40	+0.05	6.50	4.30
Camdev		4	4.00	4.00	4.00	-0.25	5.87	3.75
Cameco	0.50	315	41.12	40.50	41.12	+0.12	44.87	23.75
Camp Res		971	1.08	1.05	1.05	-0.02	1.25	0.55
Can Banc	0.07	428	7.12	6.87	6.87	-0.12	7.50	5.62
Ca ban Eqt	0.67	469	10.50	10.50	10.50		11.00	9.62
Can Malt	0.40	233	17.62	17.50	17.50		17.62	13.00
CS Pete f		1	6.50	6.50	6.50	+0.25	9.00	5.75
C Trsco C	1.38	1223	17.75	17.62	17.75	+0.12	18.50	16.50
C tungsten		89	2.00	1.90	1.90		2.20	1.45
Cdn Airline		2228	4.95	4.60	4.70	-0.42	8.12	4.60
C airline a f		11	4.75	4.60	4.60	-0.40	7.87	4.60
Cdn air rW		9655	0.06	0.05	0.05		0.10	0.05
CBk note	0.20	17	3.75	3.75	3.75		8.50	3.40
C Cquest o		184	0.60	0.58	0.60		1.62	0.55
Cdn crew o		409	3.30	3.20	3.20	-0.05	3.55	2.25
C 88 Eng		153	2.24	2.08	2.17	-0.07	2.67	1.30
C fracrnstr	0.40	19	7.12	7.00	7.12	+0.62	12.00	5.12
CG Invest	0.90	14	29.37	29.25	29.37		31.75	26.50
C hydro o		8	0.42	0.42	0.42	+0.02	0.60	0.35
Cl Bk Com	1.48	3279	32.12	31.62	32.12	+0.25	35.25	30.00
CIBC 9 p	2.27	442	28.12	28.00	28.00	-0.25	28.87	27.12
CIBC 11 p	2.21	8	27.50	27.25	27.50	+0.50	28.00	26.37
CIBC 13 p	1.75	270	26.37	26.25	26.25	-0.12	26.50	24.12
Cdn Jorex		40	0.95	0.92	0.92	+0.02	1.65	0.80
C Marconi		50	14.50	14.50	14.50		16.12	11.87
Cdn Nat Res		380	16.12	15.75	16.00		20.00	10.75
C Occidental	0.50	1253	44.75	44.37	44.50	+0.25	45.75	26.50
CP Ltd	0.32	5261	24.50	23.87	23.87	-0.50	25.00	18.87
C Pioneer		103	1.24	1.20	1.24	+0.04	6.75	1.15
Cancorn	0.20	30	8.75	8.50	8.50	-0.25	9.00	6.00
CTire A f	0.40	886	16.75	16.50	16.62	+0.12	16.87	10.37
CUtil A f	1.46	93	24.87	24.75	24.87		25.00	21.87
C Util B	1.46	1	24.75	24.75	24.75	-0.12	25.00	22.00
CUtil Ser q	1.47	37	25.12	24.75	24.75	+0.12	25.62	23.25
CUtil ser r	1.32	4	24.50	24.50	24.50	-0.37	25.00	23.00
Cdn Wn Bk	0.10	38	11.00	10.75	10.75		11.37	8.25
Cdn World		2	3.55	3.55	3.55	-0.20	4.60	3.00
Canarc o		560	1.95	1.70	1.90	+0.20	3.65	1.65
Cantor	0.25	218	15.50	15.25	15.50		21.50	13.62
Cangold o		207	0.31	0.30	0.31	+0.01	0.86	0.30
Cangold a o	0.36	55	3.30	3.30	3.30		4.50	3.30
Canhorn o		18	0.97	0.97	0.97	-0.01	1.50	0.95
Canlan Inv		4	5.25	5.25	5.25	-0.12	7.00	4.50
Canrise o		62	1.40	1.10	1.15	-0.30	1.70	0.95
Canwest G f	0.20	357	22.00	21.50	22.00	+0.50	23.25	13.75
Capilano		29	1.40	1.35	1.35	-0.02	4.60	0.84
Cara	0.08	388	4.40	4.30	4.30	-0.05	4.40	2.95
Cara A f	0.08	862	4.30	4.25	4.30	-0.05	4.40	2.95
Carena		89	1.20	1.10	1.20	+0.05	1.50	0.65
Caribgld o		28	1.50	1.50	1.50	+0.15	4.00	1.20
Carmanah		120	1.69	1.60	1.69	+0.04	2.15	1.50
Cascades I	0.11	39	18.00	17.75	17.87	+0.12	18.37	11.75
Cascadia	1.33	84	2.55	2.50	2.50		4.00	1.00
Celanese	1.55	7	26.00	25.50	25.50		29.25	22.00
Cntrl Cap		10	0.50	0.50	0.50		0.53	0.15
CFund A f	0.01	15	6.50	6.50	6.50	+0.12	7.62	6.00
Centrfund	0.76	2	10.00	10.00	10.00	-0.12	10.25	8.00
Chai na ta		106	2.10	2.05	2.05		5.62	2.00
Chalengr		475	5.12	4.95	4.95	-0.17	5.50	2.50
Chanclr E o		110	1.32	1.28	1.30	+0.01	2.75	1.27
Chanel R o		111	1.45	1.40	1.45	-0.05	2.50	1.20
Chanel r		13	0.01	0.01	0.01		0.02	0.01
Chase Res o		240	2.70	2.60	2.70		3.30	1.60
Chauvco		22	13.87	13.50	13.75		20.00	13.50
Chief Int l		31	18.25	18.00	18.00	-0.12	22.50	14.00
CHUM B f	0.17	10	17.37	17.25	17.37	-0.12	19.25	14.25
Cimarron		1	11.87	11.87	11.87	+0.12	12.75	9.37
Cinar film a		20	13.00	13.00	13.00	+0.12	13.50	10.00
Cineplex		38	2.90	2.85	2.85		5.50	2.55
Cinram	0.16	31	17.25	17.00	17.25	+0.25	19.12	7.75
Cintech o		65	2.30	2.10	2.20	-0.25	2.95	0.95
Circo Craft		1215	9.87	9.75	9.87		10.25	4.20
Circo craft w		493	3.40	3.30	3.35	+0.05	3.80	0.20
Clearnet a f		172	19.62	19.00	19.37	+0.37	20.00	7.37
Cliff o		1495	0.04	0.04	0.04		0.22	0.02
Clublink o		22	0.76	0.76	0.76		0.95	0.55
Co Steel	0.40	134	27.87	27.50	27.50	-0.25	32.00	25.00
Cobi Food		26	0.35	0.34	0.35		0.36	0.00
CocaCBev		604	6.87	6.62	6.75		7.25	4.15
Cogco cble f	0.85	10	8.87	8.87	8.87		11.00	7.50
Cogeco f	0.12	53	7.25	7.00	7.00	-0.25	9.87	5.25
Cognos		2	43.50	43.50	43.50		44.50	14.00
Coho Eng		3	5.50	6.50	6.50	-0.25	8.00	6.00
Colony P o		100	0.30	0.30	0.30	+0.04	0.35	0.12
Colortec A f		17	1.05	1.05	1.05	-0.05	1.50	0.95
Comap m o		145	0.88	0.85	0.88	+0.02	1.00	0.39
Cominco L		703	27.87	27.50	27.62	-0.25	29.75	21.12
CompAS		2	1.32	1.32	1.32	-0.03	1.50	0.50
D / F								
DMR A f		18	4.60	4.50	4.50	-0.10	5.00	3.15
DY 4 syst		53	14.12	13.75	13.75	-0.25	14.25	8.25
Dakota		111	2.10	2.10	2.10	+0.10	3.40	1.50
Dakota w		26	0.15	0.15	0.15	-0.10	2.00	0.10
Dalmys		55	0.55	0.55	0.55		1.75	0.50
Dayton o		71	5.12	4.95	5.12	+0.12	5.50	3.25
Dejour o		170	0.09	0.08	0.08		0.22	0.08
Delrina		2172	21.25	20.75	20.87	-0.50	25.25	14.12
Denbridge		62	2.35	2.30	2.30	+0.05	7.75	2.00
Denison A p		60	0.23	0.22	0.23		0.65	0.10
Denison B p	2.37	83	3.10	3.00	3.10		3.95	0.23
Deprenyl A		25	2.10	2.10	2.10	-0.10	3.40	2.00
Derlan		293	2.65	2.50	2.65		4.60	1.83
Derlan A	0.80	21	7.50	7.50	7.50		8.37	6.00
Develcon		55	0.75	0.70	0.75	+0.05	1.00	0.26
Devran P o		121	0.63	0.60	0.63	+0.05	0.92	0.45
Devtek f		10	3.30	3.30	3.30	-0.10	3.75	2.40
Dexleigh		27	0.72	0.72	0.72	-0.03	0.84	0.60
Dia a o f		12	13.25	13.00	13.25		20.00	7.62
Dia Met b o		330	14.25	14.25	14.25	+0.12	20.75	9.00
Diamond		2277	73.25	69.00	73.00	+4.00	81.25	3.30
Dion Ent o		974	1.50	1.47	1.47	+0.01	1.89	0.31
Discov W		71	3.90	3.80	3.90	+0.05	5.50	3.25
Disys	0.50	200	1.36	1.33

FONDS MUTUELS

MEMBRES	
ABC Funds	
ynFully-Mgd	6.70
ynFund-Value	9.73
Acadie (Fonds)	
ynEquilibré	10.32
ynHypothèques	10.00
ynObligations	10.17
Admax Regent	
oA.Amér Rend	5.13
oA.Cdn Rend	6.44
oA.Crois Amr S	6.02
oA.Crois Cdn S	5.32
oA.Glo Sant	7.55
oA.Rep Actifs	12.40
oR.Coréen	13.14
oR.Dragon 888	7.82
oR.Europa	10.85
oR.Intl	6.05
oR.Mond Rev	12.39
oR.Nippon	10.63
oR.Tigre	12.85
AGF C$ Ser A	
Act Mond	6.02
Actions Cdn	11.56
Actions Crois	19.80
Allemagne	19.88
Cap Ressources	8.63
Crois & Rev	14.43
Crois Amér	12.57
Crois Asia	15.52
Crois Euro	9.40
Dir Chine	7.71
Japon	5.11
Mond ObiGouv	10.61
Oblig Cdn	5.00
Res Cdn	15.00
Rev CT Intl	10.41
Rev Elevé	9.64
Revenu US	10.53
Spécial	11.13
Strat Inc	9.64
AGF C$ Ser B	
gAct Mond	6.02
gActions Cdn	11.51
gActions Crois	19.72
gAllemagne	19.85
gCrois & Rev	14.38
gCrois Amér	12.49
gCrois Asia	15.46
gCrois Euro	9.33
gDir Chine	7.65
gJapon	5.09
gMond ObiGouv	10.60
gOblig Cdn	5.00
gRes Cdn	14.94
gRev CT Intl	10.34
gRev Elevé	9.64
gRevenu US	10.53
gSpéciale	11.08
gStrat Inc	9.64
AGF C$ Ser C	
nAct Crois	19.75
nAct Mond	6.02
nActions Cdn	11.54
nAllemagne	19.83
nCrois & Rev	14.34
nCrois Amér	12.50
nCrois Asia	15.49
nCrois Euro	9.36
nDir Chine	7.63
nJapon	5.09
nMond ObiGouv	10.59
nOblig Cdn	4.99
nRes Cdn	14.99
nRev CT Intl	10.39
nRev Elevé	9.62
nRevenu US	10.52
nSpéciale	11.09
nStrategic Inc	9.62
AGF US Ser A	
uAct Mond	4.42
uAllemagne	14.58
uCrois Amér	9.22
uCrois Asia	11.38
uCrois Euro	6.89
uDir Chine	5.65
uJapon	3.75
uMond ObiGouv	7.78
uRev CT Intl	7.63
uRevenu US	7.72
uSpéciale	8.16
AGF US Ser B	
guAct Mond	4.41
guAllemagne	14.56
guCrois Amér	9.16
guCrois Asia	11.33
guCrois Euro	6.84
guDir Chine	5.61
guJapon	3.73
guMond ObiGouv	7.77
guRev CT Intl	7.58
guRevenu US	7.72
guSpéciale	8.12
AGF U$ Ser C	
nuAct Mond	4.41
nuAllemagne	14.54
nuCrois Amér	9.16
nuCrois Asia	11.36
nuCrois Euro	6.86
nuDir Chine	5.59
nuJapon	3.73
nuMond ObiGouv	7.77
nuRev CT Intl	7.61
nuRevenu US	7.71
nuSpéciale	8.13
AGF Gestion	
zAllemagne C$	20.06
zuAllemagne U$	14.71
zCap Ress C$ P	8.65
AIC Group	
oAvantageux	24.64
oDivers Cda	11.60
oMarché Nouv	8.73
oValeur	19.49
oWorld Equity	10.56
All-Canadian	
Capital	12.84
zCompound	16.91
Consumer	3.53
Resources	4.49
Altamira	
nAct Euro	12.16
nActions	30.95
nAltaFund	17.63
nAmérSélect	25.19
ynAsie Pacif	13.48
nCT Revenu	11.74
nCapital	15.00
nCroissance	14.65
nDivers Mond	12.23
nDividendes	2.51
nDécouv Mond	4.22
nEquilibré	13.92
nGrand Soc US	14.69
ynJaponaises	4.17
nMétaux Précie	5.85
nObl Etat CT	5.44
nOblig Mond	10.10
nObligations	12.65
nReprise	12.34
nRessources	14.02
nRevS&Crois	7.24
nRevenu	7.45
AMI Private Cap	
ynEquity	13.57
ynIncome	9.61
ynOptimix	12.46
-A.P.P.Q.	
ynEquilibré	13.38
Associat Inv	
nAssoc Inv	7.39
Atlas (Fonds)	
ynActions Mond	13.70
ynAmér GrndCapt	8.31
ynuAmér GrndCal	3.46
ynCdn GrndCap	12.56
ynCrois EmergC	12.37
ynDivers Cdn	10.14
ynEquil Amér C	12.54
ynuEquil Amér	9.22
ynEquilibré	10.68
ynGère Terme C	13.59
ynuGéré Terme	10.01
ynObl Cdn HtRe	10.38
ynOblig Cdn	9.76
ynOccas Amér C	11.09
ynuOccas Amér	8.16
ynRend Amér C$	10.37
ynuRend Amér U	7.63
ynRend EmergCd	0.40
ynRende Cdn	10.82
ynValEmerg Am	10.73
ynuValEmerg Am	7.89
-Azura	
yoConservateur	9.92
yoCroissance	9.90
yoEquilibré	9.91
Banque Montreal	
nFC Adv ALENA	9.81
nFC Allocation	11.65
nFC Bond	11.19
nFC Equ Index	13.23
nFC Eur Crois	10.94
nFC Ext Orient	10.34
nFC Intl Gth	14.74
nFC Jap Crois	9.17
nFC Marche Dev	8.67
nFC Mortgage	12.12
nFC Revenu Div	10.60
nPC AmérCrois	13.64
nPC Crois	10.95
nPC Obligtl	10.94
nPC Ressources	10.36
nPC Sp Crois	9.56
Banque Hongkng	
nActions	14.26
nAméricains	10.58
nCrois Asiatiq	11.49
nCrois Euro	11.28
nEquilibré	12.67
nFaible Cap	10.40
nHypothécaire	11.09
nNouv Marches	8.64
nOblig Cdn	10.64
nObligInt	10.74
nRevenu Div	10.45
-Barreau Quebec	
ynEquilibrée	10.67
ynObligations	10.06
-Beutel Goodman	
Act Amér	8.87
Act Cdn	12.84
Act Intl	6.44
Equilibré	12.13
Pet Cap	5.82
Revenu	10.24
Bissett	
ynAmer Equity	22.36
ynBond	11.30
ynCdn Equity	23.03
ynDividend	12.40
ynRetirement	12.74
ynSmall Cap	21.04
BNP Cda Fonds	
ynActions	32.73
ynObligations	9.96
BPI Capital	
oAct Amér	6.76
oAct Cdn	7.02
oAct Intl	7.29
oAct Mondial	16.80
oAmér Pet Soc	23.84
oCdn Equil	4.87
oCdn Oblig	4.87
oCdn Pet Co	8.42
oMond Immobil	10.09
oMond Pet Soc	16.43
oMond RER Equit	4.18
oRER Mond Obli	10.31
oRER N.A. Equ	5.87
oRessources	19.36
oRevenus	9.56
Bullock Fonds	
Accrois A	3.83
gAccrois B	3.79
nAccrois C	3.81
oAccrois D	3.83
uAmr A US	17.27
uAmr D US	17.28
Américain A	23.55
gAméricain B	23.54
nAméricain C	23.48
oAméricain D	23.57
oCanadien	7.57
DynAsiat A	10.54
gDynAsiat B	10.45
nDynAsiat C	10.48
Euro Init A	11.66
gEuro Init B	11.65
nEuro Init C	11.64
MrchsProm A	9.47
gMrchsProm B	9.43
nMrchsProm C	9.52
ObligGlo A	10.45
gObligGlo B	10.40
nObligGlo C	10.43
OptimaxUS A	11.45
gOptimaxUS B	11.42
nOptimaxUS C	11.35
StratPlac A	12.21
gStratPlac B	12.12
nStratPlac C	12.12
oStratPlac D	12.23
Caldwell	
ygAssociate	6.31
ygInternat'l	5.41
-Caipa	
nAct Gyro	12.01
nOblig Gyro	10.11
-Camaf	
ynCamaf	11.11
Canada Trust	
nEv AmeriGth	12.49
nEv AsiaGth	8.92
nEv Balanced	14.37
nEv Bond	10.96
nEv EmergMkts	10.94
nEv EuroGth	9.60
nEv Intl Equ	20.75
nEv Mortgage	60.04
nEv Nor Amer	34.00
nEv Oblig Intl	10.86
nEv Revenu Div	10.81
nEv Spec Equ	18.37
nEv Stock	15.47
nEv US Equity	16.53
-Cap All LSVCC	
gCap All	10.09
-Capstone Group	
nInternat'l	7.69
nInvestment	6.81
Century	
yzDJ	11.22
ChouAssociates	
Associates	31.48
RRSP	11.28
CI Funds C$	
oAmér Latine	9.20
oAméricain	8.93
oCdn Growth	6.87
oEquil Cdn	6.92
oEquil Intl	11.09
oEuropéen	6.31
oMarchés Nouv	7.55
oMondial	9.13
oNouv Asiatiqu	10.28
oOblig Cdn	5.12
oOblig Mondial	5.16
oPacifique	16.89
oRER Act Mond	5.16
oRER Equil Int	11.06
oRER Obl Mond	5.13
oRev Nouv Mond	9.69
oRevenu Cdn	10.31
osect Am Latin	8.15
osect Américai	8.33
osect Cdn	5.72
osect Crt-Term	7.03
osect Européen	6.48
osect Mondial	10.20
osect Mrch Nou	6.61
osect Nouv Asi	10.03
osect Pacifiqu	11.56
CI Funds U$	
ouAmér Latine	6.74
ouAméricain U$	6.55
ouEquil Intl U	8.13
ouEuropéen U$	4.63
ouMarchésNouv	5.54
ouMondial U$	6.69
ouNouv Asia U$	7.54
ouOblig Mond U	3.78
ouPacifique U$	12.38
ouRevNouvMnd U	7.10
ousect AmLat U	5.98
ousect Amér U$	6.11
ousect Cdn U$	4.19
ousect CrtTrm	5.15
ousect Euro U$	4.75
ousect Mondial	7.48
ousect MrchNv	4.85
ousect NvAsia	7.35
ousect Pacif U	8.48
-CI Funds LSVCC	
ygCPA Bus Vent	10.07
CIBC Placements	
nAct US	12.75
nApp Cap	17.08
nCdn Act	12.19
nCdn Oblig	10.54
nCdn Rev	9.70
nExt Orient	10.21
nInti Act	15.22
nInti Oblig	10.93
nPac Hypo	11.83
nRev Act	11.69
nRev&Crois	12.73
Clean Enviro	
oBalanced	7.07
oEquity	7.27
oIncome	9.92
oIntl Equity	5.37
Concorde	
yoCroissance	6.49
yoDividende	10.21
yoEquilibré	9.96
yoHypothèques	10.62
yoInternationa	9.96
yoRevenu	10.22
Confederation	
Growth	9.51
Mortgage	5.03
-Cornel	
yActions	11.26
yEquilibrée	11.84
-COTE 100	
nAmér REER	17.17
nAmérique	14.39
nEXP	12.56
Crois Québec	
nCrois Québec	8.74
-CSA Management	
yGoldfund	7.47
yGoldtrust	7.45
Cundill Group	
Security	18.27
Value	16.44
Desjardins	
ynActions	22.04
ynCroissance	9.98
ynDivers Aud	10.58
ynDivers Mod	10.45
ynDivers Sec	10.26
ynDividende	9.67
ynEnviro	12.29
ynEquilibré	12.73
ynHypothèques	4.59
yninternat'l	29.13
ynObligations	4.86
-DGC Ent LSVCC	
ygDGC Ent Vent	10.08
DomEquity	
gDomequity	9.17
Dynamic Group	
oDyn Amer C$	8.16
oDyn Amer U$	5.98
oDyn Cdn Gro	10.58
oDyn Div Gro	4.93
xoDyn Dividend	5.53
oDyn Europe	12.76
oDyn Far East	10.13
oDyn Fund Cda	16.26
oDyn Glo Bond	6.24
oDyn Glo Resou	11.82
oDyn Glo Partn	10.67
oDyn Green	5.18
oDyn Income	5.35
oDyn Intl	7.31
oDyn Mod Prtf	8.63
oDyn Partners	8.18
oDyn Prec Met	2.22
oDyn RealEst	10.52
Titres d'Etat	9.36
Elliott&Page	
oEP Amer Gth	14.64
oEP Asian Gth	10.26
oEP Balanced	11.48
oEP Bond	7.88
oEP Emerg Mkts	9.22
oEP Equity	11.65
oEP Glo Balanc	11.05
oEP Glo Bond	10.94
oEP Glo Equity	10.82
-Enterprise LSVCC	
ygEnterprise	9.94
Ethical Funds	
oBalanced	12.21
nGlobal Bond	5.07
oGrowth	8.01
oIncome	9.65
oN.A.Equity	19.19
nPacific Rim	5.39
nSpecial Equit	5.38
Ficadre Fonds	
ygActions	8.32
ygEquilibré	11.27
ygObligations	9.92
Fidelity C$	
oAmér Latine	6.41
oCap Crois	18.37
oCr & Rev Cdn	14.67
oCrois Amériqu	23.83
oCrois Euro	15.60
oCrois Japon	9.72
oExpansion Cda	12.31
oExt-Orient	23.94
oMaxi Mondial	11.83
oOb Mar Emerg	8.55
oOblig Cdn	10.70
oPet Cap Amér	13.33
oPortfil Intl	18.30
oPtf Mar Emerg	12.45
oRER Obl Mond	9.61
oRev Cda	10.28
oRevenus N.A.	8.81
oRép Actif Cdn	11.61
Fidelity U$	
ouAmér Latine	4.70
ouCrois Amér U	17.47
ouCrois Euro U	11.44
ouCrois Japon	7.13
ouExt-Orient U	17.55
ouMaxi Mond U	8.67
ouObMarEmerg U	6.27
ouPetCapAmér U	9.78
ouPort Intl U$	13.42
ouPtf MarEmerg	9.13
ouRER ObliMondU	7.05
ouRev N.A. U$	6.46
-First Heritage	
yo1st Heritage	5.56
First Marathon	
nMarathonEqu	10.56
-Fonds Prof Queb	
ynActions Cdn	14.62
ynActions Intl	14.09
ynCourt Terme	9.84
ynCrois & Reve	10.60
ynEquilibré	11.77
ynObligations	11.17
-Friedberg	
yDouble Gold	3.51
yzPrec Metals	8.51
-GBC Funds	
ynCrois Cdn	14.24
ynCrois N.A.	6.72
yninternat'l	10.37
ynObig Cdn	10.62
GT Global Cda C$	
oCr Amér Lat	4.82
oCrois Amér	6.58
oCrois Pacif	5.39
oInfrastr Mon	5.36
oRER Mond Cda	5.47
oRes Nat Mon	5.23
oRev & Crois	5.18
oStrat Rev	5.00
oTelecom Mond	6.12
GT Global Cda U$	
ouCr Amér Lat	3.53
ouCrois Amér U	4.82
ouCrois Pacif	3.95
ouInfrastr Mon	3.93
ouRes Nat Mon	3.83
ouRev & Crois	3.80
ouStrat Rev U$	3.66
ouTelecom Md U	4.49
Guardian	
oAct Amér	11.34
oAct Crois	7.79
oAct Mond EAFE	5.95
oAsie-Pacifiqu	10.52
oDiv Priv	8.40
oEntreprise	10.76
oEquilibré	17.75
oIntl Equil	5.87
oMarchés Emerg	10.83
oRev Cdn	9.88
oRev Etranger	10.52
oRev Intl	9.58
-GuardianTiming	
yoCdn Protect	11.13
ygFirst Amer	11.18
ygProtect Amer	10.12
Hercules	
ynAmer Latin	6.97
ynBassin Pac	9.39
ynCrean Emer	9.92
ynMond CT	9.82
ynMond Oblig	10.47
nNAFTA	10.23
nRend Euro	11.67
Hodgson Robert	
nHRL Canadien	8.61
nHRL Equil	10.20
nHRL Oblig	9.35
nHRL Outremer	14.73
Hyperion	
oAsian	19.94
oAurora	9.51
oEuropean	14.55
oFixed Income	9.50
oManaged	11.98
oValue Line	19.79
-ICM Group	
nÉquilibré	12.23
-Int Grth LSVCC	
ygGrowth	7.94
InvesNat	
ynAct Ext-Orie	10.02
nActions Cdn	7.02
nActions Euro	12.92
ynActions Japo	8.75
nuActions US	10.42
nEquilibré	5.96
xnHypothèques	10.49
nObl Intl RER	9.61
nOblig-Gouv	5.32
Investors	
BAct Cdn	9.46
yBBiensImmobil	4.37
BCrois Mond	7.48
BCrois Plus	6.81
BCrois Retr	7.21
BCrois US	22.84
BCroissance	8.45
BDividendes	10.76
BEuropéen	7.78
BGlobal	8.90
gGlobal Oblig	5.61
gHypothécaire	5.04
BJaponais	18.12
BMutuel	10.49
BNord-Amér	13.29
gOblig Gouv	4.56
gOblig Soc	10.14
BPacifique	12.39
BRetraite	13.10
BRetraitePlus	6.45
gRevenu	5.31
BRevenu Plus	5.41
BRépartition	5.25
BSpécial	17.34
BSumma	6.15
Jones Heward	
oJH Amér C$	12.66
ouJH Amér U$	9.28
oJH Equil	14.88
oJH FondsLtée	12.29
oJH Oblig	10.11
-Lasalle	
yoEquilibrée	5.84
Laurentian	
oAct Amér	10.43
oAct Cdn	7.39
oAct Spéc	7.10
oAsie Pacifiqu	5.35
oCom'wealth	8.65
oDividendes	8.34
oEquil Cdn	6.22
oEquil Glo	6.83
oEurope	5.55
oInternat'l	11.71
oMarchés Emerg	5.32
oOblig Gouv	5.36
oRevenu	4.31
-Leith Wheeler	
ynBalanced	12.59
ynCdn Equity	10.29
ynFixed Income	10.18
ynUS Equity	11.78
Lotus (MKW)	
ynBalanced	12.70
ynBond	9.61
ynEquity	13.18
ynIntl Bond	10.51
Mackenzie Ind C$	
oInd American	12.89
oInd Mort Sec	1.32
oIndust Bal	6.01
oIndust Bond	11.28
oIndust Div	10.24
oIndust Equ	5.90
oIndust Future	8.77
oIndust Gwth	17.34
oIndust Hor	6.76
oIndust Inc	8.26
oIndust Pens	5.60
Mackenzie Ind U$	
ouInd American	9.45
Mackenzie Ivy C$	
oCanadien	13.05
oEnterprise	2.33
oForeign Equit	12.64
oGrowth&Incomet	1.17
oHypothèques	1.96
Mackenzie Ivy U$	
ouForeign Equi	9.27
Mackenzie Sen C$	
zCda Equity	12.81
zGlobal	12.84
Mackenzie Uni C$	
zAct Cdn	11.67
oAmer Fort Cro	9.55
oAmericas	11.36
oCroissance	5.28
oEuro Occasion	6.17
oExt Orient	4.80
oJapon	4.14
oMnd Act	8.96
oMnd Crois REE	5.25
oMnd Equ REER	5.15
oMnd FortCr	4.50
oMnd MétPréc	5.68
oMnd Rep Actif	5.28
oMnd StratObl	5.22
oRessources Cd	10.02
oRev Mnd RER	5.04
Mackenzie Uni U$	
zuAct Cdn	8.56
ouAm Fort Croi	7.00
ouAmericas	8.33
ouCroissance	3.87
ouEuro Occasio	4.52
ouExt Orient	3.52
ouJapon	3.04
ouMnd Act	6.57
zuMnd EquREER	3.78
ouMnd FortCr	3.30
ouMnd MétPréc	4.16
ouMnd Rep Acti	3.87
ouMnd StratObl	3.83
ouRessources C	7.34
zuRev Mnd RER	3.70
-Managed Invest	
ynGlobal	10.26
nWealth	11.01
Manuvie-Cabot	
nAct Cdn	11.91
nCdn Crois	8.88
nDivrs Oblig	9.60
nIti Act	11.11
nVal Emerg	9.15
nValeurs Sûres	11.85
-Mariborough	
yCdn Balanced	5.06
yInti Balanced	4.45
-Mawer Inv	
ynBond	10.55
ynCdn Bal RSP	11.31
ynCdn Divers	11.41
ynCdn Equity	11.41
ynCdn Income	10.24
ynNew Canada	13.35
ynUS Equity	11.51
ynWorld	14.52
MD (Gestion)	
nAct Amér MD	16.96
nActions MD	12.18
xnDividendes M	10.59
nEquilibré MD	13.41
ynImmeub MD A	12.29
ynImmeub MD B	11.89
nMarch Emerg M	10.39
nMonétaire MD	62.04
nOblig MD	17.92
nObligi Mond MD	11.35
nPlac Avenir M	7.86
nSélectif MD	10.35
-Middlefield	
oGrowth	5.39
-Millennium MWIML	
ynDiversified	10.11
ynNext Generat	11.77
MOF Group	
yMultiple Opp	3.53
ySpecial Opp	1.56
Montreal Trust	
nActions	29.56
nDividendes	9.47
nEquilibré	12.85
nHypothèques	10.51
nInternat'l	35.35
nRend Global	13.26
nRevenu	8.58
Mutuelle	
Américfonds	12.12
Divers 25	12.32
Divers 40	14.11
Divers 55	14.68
FIC	11.07
Obligations	10.62
nSupér Amér	12.17
nSupér Crois	15.48
nSupér Divers	11.11
nSupér Hypo	10.31
nSupér Intl	12.93
nSupér Oblig	9.97
nSupér Sécur	12.83
Varifonds	15.78
Natcan	
nActions Cdn	10.91
nDividendes	10.57
nOblig Cdn	9.43
National Trust	
ynActions Intl	9.66
ynAmerican Eq	12.23
ynBalanced	12.95
ynCdn Bond	11.03
ynCdn Equity	10.20
ynDividend	10.70
ynMarchés Emer	7.58
ynMortgage	10.13
ynOblig Intl RE	10.39
ynSpecial Equ	13.56
Navigator Funds	
Amer Value	9.91
Asia-Pacific	10.20
Cdn Income	8.16
Latin American	9.78
Value Retire	16.05
NAT/Cornerstone	
nBalanced	5.89
nBond	5.15
nCdn Growth	6.05
nGlobal	12.67
nUS Fund	22.21
-OIQ Ferique	
ynActions	35.69
ynEquilibré	39.33
yninternationa	9.22
ynObligations	35.42
ynRevenu CT	34.33
OHA Group	
ynBalanced	10.95
ynBond	9.88
ynCdn Equity	7.64
ynForeign Equ	11.68
Ont Teachers	
ynBalanced	12.70
ynDiversified	11.01
ynGlobal Value	13.27
ynGrowth	11.73
ynMortgage	11.30
-Optima Strategy	
oCdn Equity	7.90
oCdn Fixed Inc	5.45
oGlo Fixed Inc	5.68
oIntl Equity	5.34
oShTerm Inc	5.56
oUS Equity	5.84
-Orbit Group	
yWorld	6.03
PHN Group	
nBal Pens Tr	12.48
nBalanced	11.90
nBond	8.65
nCanadian	28.39
nDiv Inc	19.14
nInti Equity	10.72
nN.A. Equity	11.76
nPooled	44.87
nRRSP	15.88
nST Bond Mtg	9.60
nUS Equity	45.20
nUS Pool PEN	191.09
nVintage Fd	24.68
-Prenor Trust	
yzTeach RSP Eq	82.73
-Pret et Revenu	
ynAmericain	47.61
ynCanadien	12.99
ynDividende	10.02
ynFonds H	5.18
yninternationa	10.64
ynMond Oblig	9.99
ynObligations	10.63
ynRetraite	33.79
-Princor Funds	
yuGrowth	36.69
yuWorld Inc	7.40
-Prosperite	
oLa Prosperité	11.61
Prudentielle	
nEmrg Mkts	14.84
nHypothécaire	11.16
nInti Equity	14.25
nIti Sélect	12.03
nMétaux Précie	12.45
nObl RER Intl	10.61
nObl Rend Réel	10.01
nOblig Cdn	11.05
nObligGouvCdn	10.48
nObligGouvGlo	11.51
nRes Energét	10.11
nRessource	10.58
nRev CT	9.72
nRev Equil	12.03
nSci & Tech	18.26
nTitresHypo	10.44
nValeurs Sûres	12.08
TD Pension Pld	
nCrois Equil	10.93
nCrois N.A.'B'	12.99
nOblig Cdn	10.42
nRev Equil	10.84
nVal Sûres	11.28
Templeton	
Balanced	6.77
oCdn Asset All	5.32
oCdn Bond	5.12
oCdn Stock	6.45
oEmerg Mkts C$	8.36
oEmerg Mkts U	6.13
oGlo Balanced	5.40
oGlo Balanced	3.96
oGlo Bond C$	9.85
oGlo Bond U$	7.22
oGlo Small C$	10.47
oGlo Small U$	7.68
oGrowth C$	8.57
oGrowth U$	6.28
oInti Bal C$	5.32
oInti Bal U$	3.90
oInti Stock C$	10.57
oInti Stock U$	7.75
Top 50 Group	
yTP50 Cdn Equ	10.34
yTP50 T-B/Bnd	4.62
yTP50 US Equ	12.22
Tradex	
ynActions	9.56
ynMarchés Nais	10.58
ynObligations	9.16
Trimark	
gActions REER	8.46
oAmériques C$	5.92
ouAmériques U$	4.34
oCan Croiss Sé	7.60
oCroiss Sél C$	11.14
ouCroiss Sél U	8.16
oEquilibré Sél	7.43
oIndo-Pacifi C	5.34
ouIndo-Pacifi	3.91
oObl Avantage	5.38
oObl canadienn	5.33
oRevenu gouv	4.90
Trimark C$	21.73
uTrimark U$	15.91
Trimark can	17.43
Trimark cro re	7.04
Trust General	
ynAct Amér	33.67
ynAct Cdn	29.37
ynCroissance	18.17
ynEquilibre	11.47
ynHypothèques	11.17
yninternat'l	17.41
ynMM	10.14
ynObligations	10.28
Trust Royal	
nAct Cdn	15.28
nAct Japon	15.58
nActAmér C$	13.44
nuActAmér U$	9.85
nAv Crois	13.84
nAv Revenu	11.84
nAv Equil	13.12
nCdn Pet Cap	13.90
nCrois Asia	12.21
nCrois Euro	13.11
nCrois&Rev	9.83
nEnergétique	11.92
nHypothèc	10.68
ynImmobilier	8.63
nMét Préc	18.25
nOblig Intl	12.75
nObligations	9.75
nZweigCr C$	15.62
nuZweigCr U$	11.45
20/20 Funds C$	
oAmér Latine	4.59
oAmérRépAct	14.70
oAsie-Pacifiqu	12.14
oCdn Crois	17.25
oCdnRépAct	4.41
oCrois Active	16.04
oDividendes	13.38
oEmerg Mkts	4.29
oEuro Repart	5.67
oIndien	3.43
oInti RER	5.16
oMondial	12.80
oOblig Mond	9.70
oOblig RER	4.75
oRevenu	9.20
oTtr Actif RER	5.31
oUS CT Htt Rend	5.04
oValeur Inti	22.48
ovaleur Contra	4.97
20/20 Funds U$	
ouAmér Lat U$	3.37
ouAmérRépAct U	10.78
ouAsie-Pac U$	8.90
ouCrois Actv U	11.76
ouEmerg Mkts U	3.15
ouEuro Repart	4.16
ouIndien U$	2.51
ouMondial U$	9.38
ouOblig Mond U	7.11
ouUS CT HtRnd	3.70
ouValeur Inti	16.48
United Group	
oAmer Equity	15.67
oAmer Gth C$	12.18
oAmer Gth U$	8.93
oCdn Bond	4.41
oCdn Equity	16.34
oCdn Growth	20.55
oCdn Mortgage	5.27
oCdn Pfolio	13.62
oGlo Equity	13.17
oGlo Growth	10.26
oGlo Pfolio	13.87
oGlo Telecomm	12.81
-United LSVCC	
ygTrillium	9.81
University Ave	
nBond	10.82
nCanadian	14.33
nGrowth	11.74
zMTC Growth	5.85
-VenGrowth LSVCC	
ygVenGrowth In	10.00
**-

Touristes pris en otage à Cologne : trois morts

Agence France-Presse

COLOGNE, Allemagne

■ Une prise d'otages dans un bus touristique qui effectuait une visite de Cologne s'est terminée dans le sang hier soir : le preneur d'otages été tué lors de l'intervention de la police après avoir abattu le chauffeur et une passagère.

Le preneur d'otages parlait russe et « venait d'une région russophone », a précisé le chef du commando d'intervention Winrich Granitzka, devant la presse, affirmant ne pas disposer de son identité. Les motivations du forcené, un Russe de 31 ans détenant un passeport israélien, restent cependant totalement obscures. Un porte-parole du parquet a estimé « pouvoir dire qu'il était psychopathe ».

Tout au long des sept heures de la prise d'otages, il a présenté des revendications peu claires, selon la police, demandant successivement à aller à Paris, puis à parler à des « membres du gouvernement », sans pouvoir les nommer.

Un commando spécial de la police a donné l'assaut sept heures après le début de la prise d'otages, libérant une vingtaine de personnes, dont deux enfants. Selon la police, aucun otage n'a été blessé au cours de l'intervention, qui a duré au total sept minutes.

« Ce fut l'une des situations les plus difficiles que nous ayons affrontée ces dernières années », a précisé le chef des forces spéciales de la police, affirmant que l'homme, porteur d'une arme de poing de gros calibre, était « très bien préparé et d'une violence exceptionnelle ».

Pendant plusieurs heures, l'inconnu a leurré les policiers en montrant de faux bâtons de dynamite.

Le drame s'est déroulé dans l'un de ces innombrables cars qui embarquent chaque matin des touristes pour une visite guidée de la ville de Cologne. Apparemment, le preneur d'otages — dont l'identité n'était pas établie hier soir — avait acheté lui aussi un ticket pour la promenade traditionnelle.

Alors que le car arrivait dans la zone des foires-expositions, l'homme vêtu d'une veste de jean clair s'est levé brutalement de son siège, après avoir enfilé une cagoule, pour se diriger vers le chauffeur, l'arme au poing.

Le forcené a eu ensuite une altercation avec le chauffeur, âgé de 25 ans, qui a eu le temps de prévenir sa compagnie par radio avant d'être abattu froidement d'un coup de feu. La prise d'otages allait durer sept heures.Dès l'arrivée de la police rapidement alertée, le preneur d'otages a tiré à vue sur une voiture de patrouille, avant même qu'un mot ne soit échangé. L'un des policiers a reçu une balle en plein ventre.

Dans le car, l'homme a indiqué aux passagers, dans un mauvais allemand, qu'il était en possession d'une bombe. Il a fait fermer tous les rideaux, puis a demandé à une passagère de descendre du car pour aller lui chercher un sac dans la soute. La femme de 34 ans en a profité pour s'échapper.

Lors des négociations, le forcené a d'abord communiqué avec la police dans « un anglais hésitant ».

Les pourparlers se sont poursuivis jusqu'à ce que l'homme eut tué « de sang froid et pour une raison incompréhensible », selon la police, une passagère de 60 ans. La décision de donner l'assaut a alors été prise.

Les otages comprenaient des Allemands, quelques Américains, des Autrichiens, un Israélien et un Turc, a indiqué la police. Quatre heures après le drame, la police n'avait toujours pas publié la liste des passagers et leurs nationalités.



PHOTO REUTER

Les policiers prennent d'assaut le car de touristes à bord duquel un forcené avait tenu une vingtaine de personnes en otages durant sept heures, hier à Cologne. L'individu, qui avait tué le chauffeur et une femme, a été abattu durant l'opération.

Le tribunal impose une chimiothérapie à la petite Olivia

Agence France-Presse

VIENNE

■ Un tribunal de curatelle autrichien et le tuteur légal de la petite cancéreuse autrichienne, Olivia, âgée de 6 ans, que les parents refusent depuis deux mois de faire soigner par chimiothérapie, ont décidé dans la nuit de vendredi à samedi d'imposer l'application de ce traitement.

M. Heinz Zimper, tuteur légal d'Olivia, atteinte d'un important cancer des reins qui ne peut être soigné que par chimiothérapie puis par une opération, selon les médecins autrichiens, a indiqué que cette décision a été prise à l'issue de consultations de cinq heures en présence de « quatre célèbres professeurs ».

Olivia Pilhar a été hospitalisée mardi dernier à Tulln, près de Vienne, après son retour d'Espagne où ses parents, qui suivent les conseils d'un guérisseur opposé aux méthodes de la médecine traditionnelle, ont fui la justice autrichienne après le retrait de leur droit parental en juin dernier.

La vague de chaleur a fait au moins 845 morts aux USA

Agence France-Presse

CHICAGO

■ Le bilan de la vague de chaleur qui a frappé le centre et l'est des États-Unis s'est alourdi à Chicago (Illinois), où 529 décès ont été enregistrés, ce qui porte à au moins 845 le nombre des morts dans l'ensemble du pays, selon les autorités.

Parmi les nouveaux décès constatés à Chicago figurent des personnes hospitalisées en raison de la vague de chaleur et décédées ensuite, selon Dan Collins, enquêteur au bureau du médecin légiste du comté de Cook.

Les températures avaient dépassé 35 degrés les 13 et 14 juillet à Chicago, où une telle chaleur est inhabituelle. Une nouvelle hausse du thermomètre au-dessus de 30 degrés est attendue ce week-end.

Après les ravages de la dernière canicule qui a pris de court les autorités de la ville, un plan de mesures d'urgence, assorti de recommandations, a été annoncé la semaine dernière pour faire face à une nouvelle vague de chaleur.

Ex-policier condamné à vie pour infanticide

Reuter

HOUSTON

■ Un ex-policier de 31 ans a été condamné hier à la prison à vie à Houston, pour le meurtre de ses deux fils. Frank Picone avait reconnu les faits, peu avant le procès, et avait plaidé coupable.

Le procureur avait proposé à la défense de recommander la réclusion à perpétuité si Picone passait des aveux.Picone avait été révoqué de la police de Houston, en août 1994, pour agression sexuelle et avait divorcé, conservant le droit de visite de ses fils de 15 mois et 5 ans.

Lors d'une visite des enfants à son domicile, en janvier, il les a tués en noyant le plus jeune dans la baignoire et en abattant l'aîné d'une balle dans le dos.

